

Faculté de **philosophie**

Université de Strasbourg

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

GUIDE PÉDAGOGIQUE
MECC et Mémentos

Licence de philosophie
Master Recherche en philosophie
Préparation aux concours
2024-2025

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG – Faculté de Philosophie
7 rue de l'Université – 67000 STRASBOURG
Tél. 03 68 85 64 60 <http://philo.unistra.fr>

Table des matières

Calendrier universitaire 2024-2025	3
Liste des responsabilités	5
Équipe pédagogique	6
Licence de philosophie	8
Architecture de la licence	8
Programme des cours	11
Premier semestre	11
Deuxième semestre	24
Troisième semestre	36
Quatrième semestre	47
Cinquième semestre	57
Sixième semestre	72
Cours ouverts aux non spécialistes	85
Mémento de la Licence	86
Master Recherche en philosophie	100
Architecture du master	100
Programme des cours	102
Premier semestre	102
Deuxième semestre	110
Troisième semestre	118
Quatrième semestre	129
Tableau des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	132
Cours ouverts aux non-spécialistes	136
Mémento du master recherche en philosophie	137
Préparation aux concours de l'enseignement	146
CAPES	147

AGRÉGATION	149
TABLEAU DE L'ORGANISATION DES COURS 2024-2025	154
Faire ses études à l'étranger	156
Doctorat de philosophie	157
Équipe d'accueil et de recherche en philosophie : CRePhAC	158
<i>Les Cahiers philosophiques de Strasbourg</i>	160

Calendrier universitaire 2024-2025

Date	Sem.	Calendrier évaluation continue intégrale
02/09/2024	36	Réunions de prérentrée
09/09/2024	37	Semaine 1 (A)
16/09/2024	38	Semaine 2 (B)
23/09/2024	39	Semaine 3 (A)
30/09/2024	40	Semaine 4 (B)
07/10/2024	41	Semaine 5 (A)
14/10/2024	42	Semaine 6 (B)
21/10/2024	43	Semaine 7 (A)
28/10/2024	44	Vacances "Toussaint"
04/11/2024	45	Semaine 8 (semaine banalisée licence)
11/11/2024	46	Semaine 9 (B)
18/11/2024	47	Semaine 10 (A)
25/11/2024	48	Semaine 11 (B)
02/12/2024	49	Semaine 12 (A)
09/12/2024	50	Semaine 13 (B)
16/12/2024	51	Semaine 14 (examens)
23/12/2024	52	Vacances "Noël"
30/12/2024	1	Vacances "Noël"
06/01/2025	2	Semaine de Révision
13/01/2025	3	Semaine 15 (examens)
20/01/2025	4	Semaine 16 (examens)
27/01/2025	5	Semaine 1
03/02/2025	6	Semaine 2
10/02/2025	7	Semaine 3

17/02/2025	8	Vacances "Hiver"
24/02/2025	9	Semaine 4
03/03/2025	10	Semaine 5
10/03/2025	11	Semaine 6
17/03/2025	12	Semaine 7
24/03/2025	13	Semaine 8 (semaine banalisée licence)
31/03/2025	14	Semaine 9
07/04/2025	15	Semaine 10
14/04/2025	16	Vacances "Printemps"
21/04/2025	17	Semaine 11
28/04/2025	18	Semaine 12
05/05/2025	19	Semaine 13
12/05/2025	20	Semaine 14 (examens)
19/05/2025	21	Semaine 15 (examens)
26/05/2025	22	Semaine 16 (examens)
02/06/2025	23	
09/06/2025	24	
16/06/2025	25	
23/06/2025	26	
30/07/2025	27	
07/07/2025	28	
14/07/2025	29	

Rappel des vacances scolaires dans l'Académie de Strasbourg (zone B)

Vacances de la Toussaint : samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël : samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025

Vacances d'hiver : samedi 8 février au lundi 24 février 2025

Vacances de printemps : samedi 5 avril au mardi 22 avril 2025

Liste des responsabilités

ADMINISTRATION DE LA FACULTÉ 1 ^{er} étage	Bureau	Téléphone	email
Doyen Emmanuel Salanskis	118	03 68 85 64 69	salanskis@unistra.fr
Responsable administration composante Laurence Wendling	117	03 68 85 64 61	laurence.wendling@unistra.fr
Scolarité : Florine Savelsberg Ophélie Riegert	114a 114b	03 68 85 64 60 03 68 85 64 62	f.savelsberg@unistra.fr oriegert@unistra.fr

Vice-doyen	Laurent Fedi
Directeur des études	Mickaël Labbé
Responsable des concours	Mickael Labbé
Responsable de la licence de philosophie	Laurent Fedi
Responsable du master Recherche en philosophie	David Espinet
Directeur du CRePhAC (UR 2326)	Édouard Mehl
Correspondante relations internationales	Alix Bouffard
Référent Handicap	Édouard Mehl
Référente PIX	Alix Bouffard
Référente Alumni	Stéphanie Dupouy
Référente développement durable et responsabilité sociétale	Stéphanie Dupouy

Équipe pédagogique

Titulaires

			Bureau
Alix Bouffard	MCF	a.bouffard@unistra.fr	113a
Stéphanie Dupouy	MCF	sdupouy@unistra.fr	
David Espinet	PR	despinet@unistra.fr	216
Laurent Fedi	MCF	laurent.fedi@unistra.fr	217
Mickaël Labbé	MCF	m.labbe@unistra.fr	011
Édouard Mehl	PR	emehl@unistra.fr	217
Anne Merker	PR	amerker@unistra.fr	011a
Jean-Philippe Narboux	PR	jpnarboux@unistra.fr	215
Emmanuel Salanskis	MCF	salanskis@unistra.fr	118

ATER

Paul Guerpillon		pguerpillon@unistra.fr	220
Guillemette Leblanc		g.leblanc@unistra.fr	220
Martin Strauss			220

Doctorants contractuels

Lucie Crespin		lcrespin@unistra.fr	214
Maxime Faure			213
Rémi Nabet			212
Ninon Pierson			216

Enseignants vacataires

Benjamin Alexenitzer

Raphaël Authier

Stéphane Clerjaud

Jonathan Daudey

Déborah Deflin

Jean-Luc Gangloff

Antoine Hatzenberger

Anna Kandel

Stefan Kristensen

Katerina Paplomata

Clara Piraud

Nicolas Querini

Jean Quétier

Thierry-Paul Receveur

Anne Schuller

Xénophon Tenezakis

David Thomasette

Arnaud Tomes

Enseignants-chercheurs émérites

Gérard Bensussan

Frédéric de Buzon

Jean-Claude Chirollet

Francis Guibal

Yves-Jean Harder

Jean-Luc Petit

Jacob Rogozinski

Maurice Sachot

Licence de philosophie

Architecture de la licence

S	UE	ECTS	Coeff	Intitulé de l'UE	CODES
S E M E S T R E 1	1	3	1	LVE Allemand Anglais	PL15AM33 PL15AM34
	2	3	1	Méthodologie niveau 1	PL15AM93
	3	6	2	Philosophie générale	PL15AM14 PL15AM85
	4	6	2	Philosophie ancienne (<i>mutualisé avec le master MIMA</i>)	PL15AM42 PL15AM82
	5	3	1	Lecture de textes philosophiques	PL15AM52
	6	6	1	Domaine de spécialité (choix) - Philosophie, culture, société ou - Philosophie des sciences humaines	PL15AM71 PL15AM81 ----- PL15AM17 PL15AM87
	7	3	1	Projet personnel de l'étudiant	<i>Code autre UFR</i>
S E M E S T R E 2	1	3	1	LVE Allemand Anglais	PL15BM33 PL15BM34
	2	3	1	Méthodologie niveau 2	PL15BM93
	3	6	2	Esthétique et philosophie de l'art	PL15BM23 PL15BM83
	4	6	2	Histoire de la philosophie : période moderne	PL15BM42 PL15BM82
	5	3	1	Éthique et politique	PL15BM16
	6	6	2	Domaine de spécialité (choix) Philosophie allemande ou Philosophie ancienne (<i>culture antique : voir choix offert p. 33</i>)	PL15BM20 PL15BM29 ----- PL15BM22 <i>Code culture antique</i>
	7	3	1	Projet personnel de l'étudiant	Code autre UFR

S E M E S T R E E	1	3	1	LVE Allemand Anglais	PL15CM33 PL15CM34	
	2	3	1	Méthodologie niveau 3 Pix	PL15CM93 PL15CM92	
	3	6	2	Philosophie générale	PL15CM14 PL15CM85	
	4	6	2	Philosophie contemporaine	PL15CM42 PL15CM82	
	5	3	1	Philosophie des sciences et de la connaissance	PL15CM53	
	6	6	2	Philosophie en langue originale	PL15CM68 PL15CM86	
	3	7	3	1	Projet personnel de l'étudiant. Au choix : - Logique et philosophie du langage ou - Module à choisir dans une autre UFR	PL15CM81 ----- <i>Code autre UFR</i>
S E M E S T R E E	1	3	1	LVE Allemand Anglais	PL15DM33 PL15DM34	
	2	3	1	Méthodologie niveau 4	PL15DM93 PL15DE15 PL15DE18	
	3	6	2	Philosophie morale et politique	PL15DM26 PL15DM86	
	4	6	2	Philosophie ancienne et médiévale	PL15DM42 PL15DM82	
	5	3	1	Philosophie des sciences et de la connaissance	PL15DM53	
	4	6	6	2	Domaine de spécialité (choix) - Philosophie, culture et société ou - Esthétique et philosophie de l'art	PL15DM71 PL15DM81 ----- PL15DM23 PL15DM83
	7	3	1	Projet Personnel et Professionnel	<i>Code autre UFR</i>	

S E M E S T R E E 5	1	3	1	LVE Allemand Anglais	PL15EM33 PL15EM34
	2	3	1	Méthodologie niveau 5	PL15EM93
	3	6	2	Philosophie générale	PL15EM14 PL15EM85
	4	6	2	Philosophie moderne	PL15EM42 PL15EM82
	5	3	1	Philosophie des sciences et de la connaissance	PL15EM53
	6	3	1	Philosophie en langue originale	PL15EM68
	7	3	1	Domaine de spécialité (choix) - Philosophie, culture, société ou - Philosophie anglaise	PL15EM73 ----- PL15EM23
	8	3	1	Projet Personnel et Professionnel (choix) - Logique ou - Module à choisir dans autre UFR	PL15EM81 ----- <i>Code autre UFR</i>
S E M E S T R E E 6	1	3	1	LVE Allemand Anglais	PL15FM33 PL15FM34
	2	3	1	Méthodologie niveau 6	PL15FM93
	3	6	2	Métaphysique	PL15FM76 PL15FM86
	4	6	2	Philosophie contemporaine	PL15FM42 PL15FM82
	5	3	1	Philosophie des connaissances et des sciences	PL15FM53
	6	6	2	Domaine de spécialité (choix) - Philosophie allemande ou - Philosophie des sciences humaines + cours Faculté des sciences sociales	PL15FM21 PL15FM29 ----- PL15FM77 <i>Code autre</i>
	7	3	1	Projet Personnel et Professionnel	<i>Code autre UFR</i>

Programme des cours

Premier semestre

UE1 Langue vivante étrangère

3 ECTS – COEFF 1

PL15AM33 : Allemand

Anne Schuller

Niveau 1 (débutants ou débutants avancés-A0/A2)

Ce cours a pour objectif de vous permettre de communiquer à l'oral et à l'écrit dans des situations du quotidien. Il s'agira de développer vos compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite) à partir de supports accessibles et authentiques, mais également de découvrir les aspects culturels et civilisationnels des pays germanophones, en abordant des thèmes variés et actuels.

Niveau 2 (avancés-B1/B2)

L'objectif de ce cours est de consolider et d'approfondir vos compétences et vos connaissances de la langue allemande dans les différentes compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite). Nous travaillerons à partir de supports variés et authentiques en lien avec des thématiques actuelles, sociétales et culturelles, qui favoriseront le débat et l'expression d'une opinion argumentée.

PL15AM34 : Anglais

Déborah Deflin

Cette formation couvrira les quatre compétences (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite) et proposera une initiation à la traduction. L'enrichissement du lexique et la consolidation des acquis grammaticaux seront des objectifs prioritaires. Nous travaillerons sur la méthodologie du *essay* à travers le thème de la justice, du droit et de la morale.

Les étudiants pourront être amenés à participer à des débats, à rédiger des essais, et à réaliser des travaux en groupe pendant le cours. La participation active aux discussions et aux activités en classe est essentielle pour tirer le meilleur parti de ce cours. Les étudiants devront s'inscrire à la page Moodle dédiée, où les textes fournis par l'enseignant et d'autres références seront mis à disposition.

PL15AM93**Groupe 1** : Clara Piraud

L'objectif principal de l'enseignement de méthodologie est de former les étudiants aux exercices de la dissertation et de l'explication de texte. En la matière, le perfectionnement passe par l'acquisition d'un certain nombre de compétences (rédiger une introduction, construire une problématique, organiser un plan, structurer un paragraphe, etc.). Outre ces exercices, des séances spécifiques seront consacrées à la question du plagiat, à la hiérarchisation des sources et à l'organisation du travail personnel. Une visite de la bibliothèque du Studium sera également organisée durant le semestre. Rappelons que si les TD de méthodologie ne réclament pas nécessairement un important travail de lecture en dehors des séances, l'assiduité et la participation active en cours sont des éléments indispensables pour s'assurer une progression tout au long de la licence.

Un ouvrage de référence

CHOLET Philippe, FOLSCHIED Dominique, WUNENBURGER Jean-Jacques, *Méthodologie philosophique*, PUF, « Quadrige », 1992.

Groupe 2 : Lucie Crespin

Le cours a pour objectif de former et d'entraîner les étudiants aux exercices classiques du cursus de philosophie, la dissertation et l'explication de texte. Le semestre sera organisé autour de l'acquisition progressive de règles méthodologiques, toujours mises au service d'un travail de réflexion rigoureux et approfondi.

Seront abordés notamment la rédaction d'une introduction, la construction d'une problématique, le travail de définition des termes, la construction du plan, l'usage des citations et références, les règles formelles de rédaction. De plus, plusieurs séances aborderont la question de l'organisation du travail personnel (lectures, prises de notes...), de la hiérarchisation des sources utilisées dans les travaux, et la question du plagiat. Ces séances seront enfin l'occasion de présenter les ressources de la bibliothèque du Studium, que nous visiterons durant le semestre. Rappelons que ces cours sont l'occasion de présenter des règles méthodologiques, mais aussi et surtout de s'y exercer. Si les TD de méthodologie ne réclament pas nécessairement un important travail de lecture en dehors des séances, l'assiduité et la participation active aux exercices réalisés en cours sont indispensables pour s'assurer une progression continue tout au long de la licence.

PL15AM14 CM (*mutualisé Licence Humanités : le créneau du TD Humanité est distinct*)

Alix Bouffard

Penser la société et ses transformations

Il est aujourd'hui évident que la société et le social sont des objets de connaissance pris en charge par des disciplines spécifiques, les sciences dites « humaines et sociales ». Ce statut est cependant le résultat d'un processus historique qui, en France, s'amorce au XVIII^e siècle pour se déployer pleinement à partir du siècle suivant. Ce processus se traduit par deux modifications théoriques majeures : d'une part, on ne réduit plus la réalité sociale à sa dimension politique (c'est-à-dire à une étude de l'État, du gouvernement et des modalités permettant que ceux-ci intègrent la société), pour penser la spécificité des phénomènes et liens sociaux ; d'autre part, on aborde la société réelle dans sa complexité et sa diversité, en dépassant la construction d'un modèle idéal de société et la réflexion sur l'origine de toute société.

Le cours proposera d'étudier certaines figures intellectuelles formant des jalons importants de l'émergence d'une réflexion sur la société et le social (Montesquieu, Comte, Marx et Durkheim), en montrant la façon dont leurs pensées tentent de répondre à certaines grandes questions sur la réalité sociale : de quoi se compose une société ? Quelle est la spécificité de la réalité sociale par rapport aux autres types de réalité ? Quelles sont les logiques qui la structurent et lui confèrent une stabilité ? Et comment penser les transformations historiques qui l'affectent ?

Principaux auteurs et textes étudiés durant le semestre

COMTE Auguste, *Discours sur l'esprit positif*, Paris, Vrin, 1995.

COMTE Auguste, *Leçons de sociologie*, Paris, Garnier-Flammarion, 1995.

DURKHEIM Émile, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Puf, 1997 [1937].

DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, Paris, Puf, 1998 [1930].

MARX Karl, *Le Capital, livre 1*, trad. J.-P. Lefebvre (dir.), Paris, Les Éditions sociales, 2018.

MARX Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique*, trad. J. Quétier et G. Fondu, Paris, Les éditions sociales, 2014.

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, Flammarion, 1979.

Bibliographie générale

ARON Raymond, *Les Étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967.

DOUET Yohann, FERON Alexandre, *Les sciences humaines*, Limoges, Lambert Lucas, 2022.

HEILBRON Johan, *Naissance de la sociologie*, Marseille, Agone, 2006.

HEILBRON Johan, LENOIR Rémi, SAPIRO Gisèle, *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, 2004.

PL15AM85 TD

Anna Kandel

Cosmogonies sociologiques

Dans ce TD, complément du CM « Penser la société et ses transformations », nous proposons d'étudier l'idée de production sociale du monde. En effet, dans certaines pensées sociologiques, contre l'idée de l'existence « en soi » du monde et en dialogue avec les philosophies transcendantales kantienne et phénoménologiques, émerge l'idée que toute société constituerait un monde qui lui est propre.

Alors, comment passe-t-on philosophiquement de l'idée de la découverte ou de l'observation du monde à celle de sa production sociale? Quelles sont les différentes approches philosophiques permettant de penser ces processus collectifs cosmogoniques? Comment s'articulent ou se dialectisent les dimensions matérielles, praxiques, symboliques et cognitives dans la production sociale de mondes ? Qu'est-ce que ces perspectives sociologiques font subir au concept de monde lui-même ? N'est-ce pas notamment l'unicité et l'unification du monde qui deviennent problématiques en même temps que la possibilité de partager un monde commun ?

PL15AM42 CM et PL15AM82 TD (*mutualisé avec le master MIMA*)

Paul Guerpillon

Les conflits de l'âme (Platon, Aristote)

Il s'agira d'envisager les éthiques de Platon et d'Aristote à partir des situations de tension où l'exigence de vertu entre en contradiction avec des désirs plus immédiats ou plus pressants. Dans cette perspective, on commencera par étudier la conception de l'âme et du bien qui sous-tend la représentation du conflit intérieur au sein de la pensée tragique. On montrera ensuite comment et pourquoi Platon rejette une telle conception, ce qui le conduira à rendre raison de l'expérience du conflit intérieur à partir d'un autre dispositif psychologique : c'est l'enjeu de la tripartition de l'âme en trois principes potentiellement antagoniques (la raison, l'élément impétueux, l'appétit). Loin de se contenter de l'opposition entre raison et désir, Platon reconnaît en chacune de ces trois parties autant de désirs en tension. L'âme apparaît alors comme un champ de bataille, et le rapport de forces entre ses parties fonde en dernière instance le genre de vie que nous menons et, par analogie, le genre de cité où nous vivons.

Or cette division entre trois genres de désirs antagoniques sera l'objet de la critique d'Aristote, qui entend au contraire fixer l'opposition entre la raison d'un côté et le désir de l'autre. On montrera que chez lui la division de l'âme en différentes parties n'a plus les mêmes enjeux : elle vise moins à mettre au jour les conflits qui travaillent une âme désirante qu'à rendre raison de la diversité de nos facultés. Mais comment, dès lors, Aristote peut-il concevoir les expériences de conflit intérieur qui constituaient le point de départ de la psychologie platonicienne ? Comment la raison peut-elle encore à l'occasion lutter contre les désirs, si elle-même ne se déploie pas comme un désir en sens opposé ? L'analyse aristotélicienne de l'acrasie, situation dans laquelle celui qui souhaite le bien cède pourtant à son envie d'autre chose, retiendra tout particulièrement notre attention. L'acrasie invite en effet Aristote à déstabiliser la distinction nette entre raison et désir qu'il avait voulu opposer à Platon, et à inventer, sous la figure du *souhait rationnel*, de nouvelles médiations entre ces deux facultés.

Les exercices de travaux dirigés devront permettre de travailler sur des extraits précis tirés des œuvres étudiées. Ce travail sera rigoureusement intégré à la progression du cours magistral, et *les heures de CM et de TD ne peuvent donc pas être séparées ou suivies indépendamment les unes des autres.*

Bibliographie

Lectures obligatoires (qui feront l'objet d'une évaluation)

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, livres II, III et VII, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, coll.

« Bibliothèque des textes philosophiques », 2007.

PLATON, *La République*, livres IV, VIII et IX, trad. P. Pachet, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 1993.

Lectures facultatives

La consultation de commentaires ne doit jamais se substituer à la lecture des œuvres, et elle n'est donc nullement exigée. Pour celles et ceux qui voudraient néanmoins lire une première introduction générale aux philosophies de Platon et d'Aristote, voir :

MERKER Anne, *Aristote. Une philosophie pour la vie*, Paris, Ellipses, collection « Aimer les philosophes », 2017.

DIXSAUT Monique, *Platon. Le désir de comprendre*, Paris, Vrin, collection « Bibliothèque des philosophies », 2003.

UE5	Lecture de textes philosophiques	3 ECTS – COEFF 1
-----	----------------------------------	------------------

PL15AM52

Laurent Fedi – Lucie CRESPIN

Argumentaire commun :

L'objectif de ce cours sera de vous former à la lecture proprement philosophique d'un texte : vous serez pour cela divisé.e.s en petits groupes afin que chacun.e puisse participer activement au déroulement du cours. Nous verrons que l'analyse d'un texte philosophique repose sur un aller-retour entre une interprétation générale (aussi bien historique que philosophique) de l'œuvre, et un travail plus technique et approfondi d'analyse de la structure du texte et de ses éléments (arguments, concepts, exemples, etc.). Les éléments de bibliographie indiquent, pour chaque groupe, l'œuvre à se procurer impérativement dès le début du semestre.

Groupe 1 : (Laurent Fedi)

Nous lirons plusieurs chapitres du *Contrat social* (1762) de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). Outre qu'il s'agit d'un ouvrage majeur de philosophie politique, ce livre se prête à des interprétations plurielles et supporte plusieurs niveaux de lecture, car derrière le texte politique se cachent des thèmes plus personnels propres à la pensée métaphysique ou existentielle de Rousseau. Nous verrons également qu'une des difficultés du texte tient au réseau de références qu'il faut bien maîtriser pour comprendre les problèmes que l'auteur cherche à résoudre. En somme, nous avons affaire à bel exemple de texte qu'il faut apprendre à lire avec méthode.

Bibliographie

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, présentation BERNARDI B., GF, 2011.

Groupe 2 : (Laurent Fedi)

Nous lirons des textes de Bergson (1859-1941). La philosophie de cet auteur s'organise autour de cette intuition simple : le temps passe. Bergson montre en quoi le temps est différent de l'espace et en quoi leur confusion ou leur distinction transforme tous les grands problèmes. Il propose une méthode de pensée qui va à l'encontre de nos habitudes mentales nées des nécessités vitales et sociales. L'intérêt, pour l'exercice de lecture qui est notre objectif, consiste en ceci que ces textes sont à la fois captivants et discutables. Nous apprendrons ainsi à aller au bout d'une logique doctrinale, et à exercer ensuite notre esprit critique de façon rigoureuse et mesurée. Nous verrons aussi comment d'autres philosophes ont manié la controverse.

Bibliographie

BARTHELEMY-MADAULE Madeleine, *Bergson*, Seuil, coll. « Écrivains de toujours », 1967.

Groupe 3 : (Lucie Crespin)

Le cours se propose de fournir aux étudiants à la fois un aperçu de textes classiques de l'histoire de la philosophie et un temps d'exercice à la lecture philosophique. Le texte sur lequel portera la séance sera distribué aux étudiants en début de cours, puis analysé, dans le but de donner non seulement une connaissance de certains textes philosophiques fondamentaux, mais aussi une

formation à la lecture active, réfléchi, et rigoureuse de ces textes. Une bibliographie sera fournie aux étudiants à la fin de chaque séance, permettant d'approfondir l'œuvre de l'auteur étudié.

UE6 Domaine de spécialité

6 ECTS – COEFF 1

Un module au choix :

Philosophie, culture, société

PL15AM71 CM et PL15AM81 TD

Stéphane Clerjaud (CM) et Thierry Receveur (TD)

Écologie et philosophie

Notre rapport à la « nature » émane trop souvent, en Occident, de paradigmes qui ignorent sa valeur intrinsèque. La philosophie a sa part de responsabilité dans cette attitude. Elle admet le caractère énigmatique de la vie, mais tente de saisir les êtres vivants comme des réalités autonomes, comme s'ils pouvaient être de simples « objets » de connaissance. La planète n'est jamais pensée comme un corps vivant qui fabrique lui-même les conditions de son existence, en entretenant des liens complexes entre les espèces. Nous nous sommes exclus de ce système sous prétexte que nous pouvions le penser. C'est une erreur que nous dénonçons ici, à partir de textes fondamentaux, à commencer par la Genèse, pour revoir l'idée même de « nature » et celle de la condition animale, ce qui impose d'interroger la dévalorisation de la sensibilité humaine au nom d'une certaine conception de la raison, puis d'envisager les formes de l'action humaine, en particulier sur le plan politique, susceptibles de refaire du lien et non plus de séparer et/ou dominer.

Indications bibliographiques

ABRAM David, *Devenir animal. Une cosmologie terrestre*, éditions Dehors, 2024.

DEWEY John, *Expérience et nature*, trad. J. Zask, Gallimard.

HACHE Émilie, *De la génération*, Les Empêcheurs de penser en rond, 2024.

INGOLD Tim, *Marcher avec les dragons*, Seuil, coll. Points-essais, 2018.

JONAS Hans, *Le principe responsabilité*, Champs Essais.

LATOUR Bruno, *Face à Gaïa*, La découverte.

MORIZOT Baptiste, *Manières d'être vivant*, Actes-Sud.

PLUMWOOD Val, *La crise écologique de la raison*, PUF - Wildproject, 2024.

ROSA Hartmut, *Rendre le monde indisponible*, La Découverte.

SERRE Michel, *Le contrat naturel*, Champs Essais.

ou

Philosophie des sciences humaines

PL15AM17 CM et PL15AM87 TD

Laurent Fedi

Le sauvage et le civilisé de Montaigne à Lévi-Strauss

Depuis la découverte des Amériques par les Européens, les observations sur les « sauvages » ont fourni l'instrument d'une anthropologie décentrée, traitant les faits humains dorénavant comme des faits sociaux.

Dans ce système de pensée où le sauvage et le civilisé se définissent l'un par rapport à l'autre, ces catégories sont révélatrices de problématiques philosophiques qu'il est important de contextualiser. Le sauvage, identifié au « primitif », est renvoyé à l'enfance de l'humanité, à un état originel recouvert par l'histoire. L'usage de ces catégories est loin d'être neutre, puisqu'il s'enracine dans le contexte de l'expansion européenne et de la colonisation. On y croise la question des races humaines et celle de l'esclavage, mais aussi celle de l'universalité de la religion.

On notera que, très tôt, les philosophes se sont confrontés au problème de l'ethnocentrisme et à la possibilité, offerte par la fiction, d'inverser les points de vue en exposant le jugement d'un sauvage sur le monde européen.

Deux représentations opposées coexistent au XVIII^e siècle. Le parallèle avec l'état d'innocence du paradis originel fonctionne comme une référence pour penser la corruption des peuples civilisés qui se sont éloignés de cet état idéal, tandis que l'image du sauvage stupide et féroce, proche de l'animalité, sert à valoriser les bienfaits de la civilisation. Des représentations concurrentes permettent ainsi tantôt de valoriser les Lumières qui ont fait sortir les hommes de l'ignorance et de la brutalité, tantôt de montrer, à l'inverse, des hommes qui ont su vivre sans s'éloigner de la loi de la nature.

Au XIX^e siècle, se met en place un évolutionnisme historique fondé sur une loi unique de développement, base théorique sur laquelle va se greffer une

justification du rôle « civilisateur » des Européens. La réfutation de ce schéma linéaire au profit d'une pluralité de modèles de développement posera ensuite la question de savoir si l'approche « particulariste » en anthropologie est à comprendre comme une remise en question de l'universalisme.

On notera que les « études décoloniales », quoique controversées, ont redonné récemment une vive actualité à ces questions.

Les textes étudiés en TD seront empruntés à des auteurs tels que Montaigne, Voltaire, Diderot, Comte, Lubbock, Frazer, Durkheim, Lévy-Bruhl, Mauss, Bergson, Lévi-Strauss, qui furent à l'initiative de dialogues féconds entre philosophie et anthropologie.

Bibliographie sommaire

BERGSON Henri, *Les deux sources de la morale et de la religion*, chap. II, Paris PUF, coll. Quadrige, 1984 [1932]

COMTE Auguste, *Cours de philosophie positive*, 52^e leçon, Paris, Hermann, t. II, 1975 [1841].

DIDEROT Denis, *Supplément au voyage de Bougainville* (différentes éditions, dont éd. en ligne).

DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Livre II, éd. PUF, coll. Quadrige, 2008 [1912].

LA HONTAN Louis Armand, *Dialogue avec un sauvage*, éd. établie par OUELLET Réal, Montréal, Lux, 2010.

LEVI-STRAUSS Claude, *Race et histoire*, Paris, Gallimard, 1987 [1952].

LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.

LEVY-BRUHL Lucien, *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, Livre I, Paris, Alcan, 1910 (éd. en ligne sur gallica).

LUBBOCK Sir John, *Les origines de la civilisation*, chap. I et VIII, trad. Barbier, Germer Baillière, 1873 [1871], disponible en ligne.

MONTAIGNE Michel (de), *Essais*, Livre I, ch. 31 (« Des cannibales »), Folio Gallimard, 1965 (ou autre édition).

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Introduction, VII (« Des sauvages »), Garnier Frères, 1963 (ou autre édition, dont éd. en ligne).

Le projet personnel de l'étudiant permet de choisir une UE correspondant à un projet préprofessionnel ou à un projet éventuel de réorientation. Il permet également d'atteindre un meilleur niveau de compétence dans la maîtrise des fondamentaux (pour les étudiants de L1 qui ne seraient pas passés par la filière générale du baccalauréat) ou un meilleur niveau dans un domaine complémentaire de la philosophie (sociologie, science politique, histoire de l'art, etc.).

Contrôle Continu Intégral (CCI) du 1^{er} semestre

Semestre 1	Session unique				
	Coefficient des épreuves	Intitulé de l'épreuve	Durée	Épreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Épreuve sans convocation (Rappel : ABI = 0)
UE1 : LVE Allemand PL15AM33 * Durée selon le niveau	1	Écrit type DS	½ h ou 1h *		X
	1	Oral	15 min		X
	2	Écrit type DS	1 h ou 2h *	X	
Ou Anglais PL15BM34	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DM			X
	2	Oral	5 min	X	
UE2 : Méthodologie niveau 1 PL15AM93	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Oral	20 min		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE3 : Philosophie générale PL15AM14 PL15AM85	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE4 : Philosophie ancienne PL15AM42 PL15AM82	1	Écrit type DS	2h		X
	1	Écrit type DM			X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE5 : Lecture de textes philosophiques PL15AM52	1	Écrit type DS	½ h		X
	1	Écrit type DS	1 h	X	
UE6 : Domaine de spécialité Philosophie, culture et société PL15AM71 + PL15AM81	1	Écrit type DS	2h		X
	1	Écrit type DM			X
	2	Écrit type DS	2h	X	

OU Philosophie des sciences humaines PL15AM17 PL15AM87	1	Écrit type DS	2h		X
	1	Écrit type DM			X
	2	Écrit type DS	2h	X	
UE7 : Projet personnel de l'étudiant		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

Deuxième semestre

UE1 Langue vivante étrangère

3 ECTS – COEFF 1

PL15BM33 : Allemand

Anne Schuller

Niveau 1 (débutants ou débutants avancés-A0/A2)

Ce cours a pour objectif de vous permettre de communiquer à l'oral et à l'écrit dans des situations du quotidien. Il s'agira de développer vos compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite) à partir de supports accessibles et authentiques, mais également de découvrir les aspects culturels et civilisationnels des pays germanophones, en abordant des thèmes variés et actuels.

Niveau 2 (avancés-B1/B2)

L'objectif de ce cours est de consolider et d'approfondir vos compétences et vos connaissances de la langue allemande dans les différentes compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite). Nous travaillerons à partir de supports variés et authentiques en lien avec des thématiques actuelles, sociétales et culturelles, qui favoriseront le débat et l'expression d'une opinion argumentée.

PL15BM34 : Anglais

Déborah Deflin

Cette formation couvrira les quatre compétences (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite) et proposera une initiation à la traduction. L'enrichissement du lexique et la consolidation des acquis grammaticaux seront des objectifs prioritaires. Le cours poursuit les objectifs du 1er semestre. Nous nous focaliserons sur des textes de penseurs américains sur des problématiques actuelles.

Les étudiants pourront être amenés à participer à des débats, à rédiger des essais, et à réaliser des travaux en groupe pendant le cours. La participation active aux discussions et aux activités en classe est essentielle pour tirer le meilleur parti de ce cours. Les étudiants devront s'inscrire à la page Moodle dédiée, où les textes fournis par l'enseignant et d'autres références seront mis à disposition.

PL15BM93

Maxime Faure, Chiara Salamone

Ce cours sera d'abord l'occasion de poursuivre l'entraînement à la dissertation et à l'explication de texte. Si ces exercices académiques sont régis par des codes qu'il est nécessaire de maîtriser, il s'agit toujours de produire un effort sincère pour penser certains problèmes : les règles formelles ne renvoient en dernière instance qu'à l'exigence de construire une réflexion qui se déploie en s'approfondissant et dont la progression est clairement exposée. Au-delà des contraintes disciplinaires, il s'agit donc de développer des compétences propres à tout travail de réflexion : lire et repérer les enjeux d'un texte théorique, savoir construire et affiner un problème, l'instruire de façon convaincante et argumentée, organiser ses connaissances au service d'une démonstration bien construite, etc. C'est par la pratique que ces exercices doivent être travaillés. On tâchera ainsi de parcourir différents champs et différents problèmes de philosophie générale, en étudiant à chaque fois un texte précis (exercice du commentaire) dont on verra ensuite comment il peut être remobilisé dans l'examen de certains problèmes philosophiques connexes (exercice de la dissertation).

En plus du travail sur ces deux exercices philosophiques, ce cours devra aussi permettre d'acquérir ou de perfectionner des compétences techniques plus transversales : prendre des notes de lecture sur des ouvrages théoriques complexes, exploiter les ressources de la Bibliothèque Nationale Universitaire, etc. L'assiduité et la participation active aux cours de méthodologie est absolument indispensable pour garantir une progression continue tout au long de la licence.

PL15BM23 CM et PL15BM83 TD

Mickaël Labbé

« Au commencement étaient les images : interprétations philosophiques de l'art préhistorique »

Nos lointains ancêtres se sont mis à produire des images et à représenter au moyen de formes et de signes artistiques leur expérience du monde, et ce bien avant d'avoir développé des systèmes d'écriture. Pour autant, et d'une manière intrinsèquement conjointe, force est de constater : a) que la philosophie en général, et la philosophie de l'art en particulier, ne s'est que peu penchée sur les origines préhistoriques de la capacité artistique et du « faire image ». Parler de « Pré-histoire » est en ce sens déjà problématique et vecteur d'un certain nombre de représentations contestables. Faire comme si l'aventure expressive de l'homme n'avait pas commencée bien avant les premières civilisations de l'écriture (et ainsi laisser de côté une période incroyablement plus longue de notre présence sur terre) l'est encore plus ; b) que le caractère lacunaire des sources et traces « laissées » par les hommes des temps préhistoriques, ainsi que le problème philosophique fondamental du caractère nécessairement cryptique et théorique de l'origine et du commencement, rendent particulièrement malaisées les tentatives d'interprétation du sens à conférer par exemple aux images peintes sur les parois de Chauvet ou de Lascaux.

Pourtant, ce sont là autant de questions passionnantes et abyssales : pourquoi nous sommes-nous mis à peindre le monde et à le représenter ? pourquoi nous sommes-nous mis à produire ces images à la fois si proches et si lointaines, si profondément belles et pourtant énigmatiques ? quelle intentionnalité de sens peut-on conférer à un tel geste (volonté esthétique, rituel magique, témoignage de préoccupations religieuses, geste expressif etc.) ? cela est-il même possible de reconstruire par l'interprétation un monde de significations aussi éloigné du nôtre ? peut-on parler d'art au sujet de ces images et, si oui, en quel sens ? les catégories esthétiques modernes qui sont encore les nôtres sont-elles des outils de compréhension adaptés ou de purs obstacles ?

Dans ce cours, nous interrogerons différentes hypothèses sur ce mystère encore vivace, que celles-ci émanent de philosophes, d'historiens de l'art, de théoriciens des images ou encore de spécialistes des sciences de la Préhistoire.

Bibliographie indicative

- BATAILLE Georges, *Lascaux ou la naissance de l'art*, Paris, Skira, 1955.
- CLOTTES Jean, *Pourquoi l'art préhistorique ?*, Paris, Folio, 2011.
- DAGEN Philippe, *Primitivismes : Une invention moderne*, Paris, Gallimard, 2019.
- DEMOULE Jean-Paul, *Naissance de la figure. L'art du Paléolithique à l'âge du Fer*, Paris, Folio, 2017.
- GROSOS Philippe, *Signe et Forme. Philosophie de l'art et art paléolithique*, Paris, Cerf, 2017.
- GROSOS Philippe, *La Philosophie au risque de la préhistoire*, Paris, Cerf, 2023.
- GROSOS Philippe, *Des profondeurs de nos cavernes*, Paris, Cerf, 2021.
- LEROI-GOURHAN André, *Les religions de la préhistoire*, Paris, PUF, 2015.
- LEROI-GOURHAN André, *L'Art Pariétal. Langage de la préhistoire*, Paris, Jérôme Millon, 1992.
- RIGAL Gwenn, *Le temps sacré des cavernes : De Chauvet à Lascaux, Les hypothèses de la science*, Paris, Corti, 2016.
- TESTART Alain, *Art et religion de Chauvet à Lascaux*, Paris, Gallimard, 2016.

UE4	Histoire de la Philosophie : période moderne
-----	--

6 ECTS – COEFF 2

PL15BM42 CM (*mutualisé Licence Humanités*) **et PL15BM82 TD**

Édouard Mehl

Spinoza inaugure une manière radicalement nouvelle de philosopher, qui défait les croyances de toute espèce, qu'elles soient celles du sens commun, des religions positives, ou celles de la "philosophie" – essentiellement réduite à sa figure cartésienne. Tout le poids et la force de sa critique consistent à montrer que ces différents régimes de croyance ne sont pas réellement distincts : avec Descartes, la philosophie a commencé par renverser toutes les croyances par le doute, mais c'était pour mieux retrouver celle qu'il a réintroduite, en la recouvrant du vernis de la certitude rationnelle. Quel que soit le nom qu'on lui donne, selon la variété des contextes et des constructions discursives (la liberté, l'intériorité, l'âme, le salut...) il s'agit toujours d'une seule et même croyance à la *subjectivité*, illusoire certes, mais tellement enracinée qu'elle semble inévitable – si bien que la question la plus grave, comme Nietzsche l'a bien vu, est de savoir dans quelle mesure Spinoza y échappe lui-même...

Bibliographie

L'édition utilisée (*Éthique, Court Traité, Traité théologico-politique, Traité politique*) est celle des Presses universitaires de France (coll. Épiméthée), qu'on peut utiliser en complément de l'édition classique de poche, GF (traduction de Charles Appuhn).

UE5 Éthique et politique

3 ECTS – COEFF1

PL15BM16

Clara Piraud

Pensée politique et considérations morales chez Hannah Arendt

« Les hommes, et non l'Homme, vivent sur terre et habitent le monde » (*L'Humaine Condition*) : c'est de ce constat que part la pensée politique de Hannah Arendt. La condition humaine est avant tout celle de la pluralité : chaque homme est singulier, les hommes existent au pluriel, et ils ont chacun la capacité d'initier quelque chose de nouveau. Cette capacité de commencement vient du fait que les hommes sont eux-mêmes des êtres nouveaux dans le monde du fait de leur naissance (ce qu'elle appelle la « natalité »). L'écueil dans lequel tomberaient les philosophes serait celui d'imposer au domaine des affaires humaines des critères venus de l'exercice solitaire de la pensée, afin de contrecarrer l'imprévisibilité consubstantielle à l'action humaine ; mais cela revient à nier dangereusement ce qui constitue la politique, à « fuir » les affaires humaines, au risque de tomber dans une forme de « tyrannie ». En examinant la « condition humaine », qu'elle décline en différentes « capacités », Arendt s'est ainsi toujours dite « théoricienne politique » et non « philosophe », jugeant que les philosophes, après Socrate, n'avaient pas véritablement cherché à penser la vie politique de l'homme dans sa singularité. Toutefois, lors du procès Eichmann en 1961-1962, Arendt se trouve face à un individu qui a commis le mal par « absence de pensée », selon l'expression qu'elle emploie. Se pose alors pour elle la question du lien entre la « vie de l'esprit » et la vie politique : l'exercice de la pensée peut-il empêcher l'homme de faire le mal ? Elle développe alors des « considérations morales » qui envisagent le lien – crucial – entre pensée et action, entre philosophie et politique. Notre cours se propose donc de présenter aux étudiants la pensée politique et les réflexions éthiques d'Arendt, en examinant tout particulièrement les liens, mais aussi les tensions, qui peuvent exister entre éthique et politique.

Bibliographie

ARENDET Hannah, *La crise de la culture*, trad. Lévy P., Paris, Gallimard, 1972.

ARENDET Hannah, *Juger. Sur la philosophie politique de Kant*, trad. Revault d'Allones M., Paris, Seuil, 1991.

ARENDET Hannah, *Responsabilité et jugement*, trad. Fidel J.-L., Paris, Payot & Rivages, 2003.

ARENDET Hannah, *L'Humaine Condition*, trad. Fradier G. et al., Paris, Gallimard, 2012.

ARENDET Hannah, *Qu'est-ce que la politique ?*, trad. Widmaier C., Frantz-Widmaier M. et Taussig S., Paris, Seuil, 2014, rééd. 2016.

GENEL Katia, *Arendt. L'expérience de la liberté*, Paris, Belin, 2016.

UE6	Domaine de spécialité	6 ECTS – COEFF2
-----	-----------------------	-----------------

1 module au choix :

Philosophie allemande

PL15BM21 CM et PL15BM29 TD

Martin Strauss

Kant et la naissance de la philosophie académique

Ce cours propose une initiation à Emmanuel Kant (1724-1804) dans une perspective socio-historique. Il croîsera l'analyse de certains aspects de son œuvre avec la reconstitution de sa vie, de ses contextes intellectuels comme sociaux et de sa réception. Nous nous intéresserons en particulier au rôle que Kant joua dans l'émergence de la philosophie comme discipline académique autonome, distincte à la fois de la religion et des sciences (R. Collins). Nous explorerons non seulement certains traits fondamentaux de la philosophie kantienne, de la conception de la philosophie transcendantale dans la *Critique de la raison pure* (1781/1787) jusqu'à la théorie de l'université dans *Le Conflit des facultés* (1798). Nous prendrons Kant et son œuvre aussi comme prétexte à discussion de questions plus larges concernant les conditions socio-historiques de l'activité philosophique et l'écriture de son histoire : Comment écrit-on l'histoire de la philosophie à propos d'une figure canonisée comme Kant, n'ayant prétendument eu « ni vie ni histoire » (H. Heine) ? Comment devient-on un philosophe allemand canonique ? Quel rôle y joue l'invention d'un nouveau langage philosophique et d'un nouveau récit historique ?

Quels rapports historiques concrets existèrent entre la philosophie de Kant, les sciences de la nature et les sciences de l'homme de son époque ? Comment Kant en-vint-il à développer son raisonnement de type « transcendantal » et comment fonctionne ce dernier ? Comment Kant classifia-t-il l'ensemble des sciences et des savoirs et qu'en découla-t-il pour la tâche de la philosophie ? A travers l'exploration de ces questions, nous chercherons à comprendre le « tournant transcendantal » (R. Rorty) que prit la philosophie avec Kant dans sa réalité socio-historique, c'est-à-dire dans son lien avec la naissance d'une philosophie académique professionnelle telle qu'elle se pérennise jusqu'à aujourd'hui. Le TD suivra les thématiques et le rythme du CM et fournira un support direct à celui-ci. Nous analyserons en détail les passages les plus importants mobilisés dans le CM (textes de Kant, mais aussi textes méthodologiques) et clarifierons ensemble les difficultés qu'ils présentent (terminologie, argumentation, traduction). Le TD et le CM forment une unité, les heures de CM et de TD ne peuvent donc pas être suivies indépendamment les unes des autres. Aucune connaissance préalable de Kant, de la philosophie allemande ou de l'allemand n'est requise.

Bibliographie

Textes dont nous étudierons des extraits

- KANT E., *Critique de la raison pure*, traduit par BARNI J., DELAMARRE A.J.-L., MARTY F., ALQUIE F. (dir.), Paris, Gallimard, Folio Essais, [1781/1787] 1990.
- KANT E., *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science*, traduit par GUILLERMIT L., Paris, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, [1783] 1997.
- KANT E., *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduit par DELBOS V., PHILONENKO A. (dir.), Paris, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, [1785] 1992.
- KANT E., *Critique de la faculté de juger. Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique. Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ?*, traduit par DELAMARRE A.J.-L., LADMIRAL J.-R., LAUNAY M. DE, VAYSSE J.-M., FERRY L., WISMANN H., ALQUIE F. (dir.), Paris, Gallimard, Folio Essais, [1790] 1989.
- KANT E., *Le conflit des facultés en trois sections*, traduit par GIBELIN J., 4^e édition, Paris, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, [1798] 1988.

Littérature introductive

BOURIAU C., *Kant*, Paris, Cerf, Qui es-tu ?, 2022.

GRANDJEAN A., *La philosophie de Kant. Repères*, Paris, Vrin, Repères philosophiques, 2016.

COLLINS R., « The transformation of philosophy », dans HEILBRON J., MAGNUSSEN L., WITTRICK B. (dirs.), *The Rise of the Social Sciences and the Formation of Modernity. Conceptual Change in Context, 1750-1850*, Dordrecht, Kluwer, Sociology of the Sciences, 1998, p. 141-161.

KUEHN M., *Kant. A Biography*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

Traduction allemande : KÜHN M., *Kant. Eine Biographie*, traduit par PFEIFFER M., München, Deutscher Taschenbuch Verlag, [2001] 2007.

Ou

Philosophie ancienne (CM mutualisé Licence Humanités)

+ grec ou latin (TD)

PL15BM26 (mutualisé Licence Humanités et master MIMA)

Anne Merker

Socrate, philosophe et citoyen d'Athènes

Qui était Socrate ? Il n'a pas écrit et n'a pas laissé d'œuvre de sa main pour la postérité. La question socratique, question consistant à retrouver le Socrate historique réel derrière toutes les traces qu'en ont produit ses contemporains, est tenue aujourd'hui pour insoluble. Les "témoignages" de Xénophon et d'Aristophane dans *Les Nuées* sont en contradiction sur plusieurs points entre eux et avec celui du philosophe Platon. Nul ne doute que le Socrate mis en scène dans les dialogues platoniciens ne soit l'œuvre de Platon. Mais inversement, Platon est d'une certaine manière l'œuvre de Socrate, et le "témoignage" platonicien, tout pénétré qu'il soit de fiction, ne conserve pas moins le droit d'être regardé comme l'énoncé d'une vérité profonde sur le personnage historique de Socrate. Car plus que tout autre témoignage, celui de Platon nous montre Socrate dans toute son ambivalence et son caractère insupportable : un homme juste, un citoyen loyal, un philosophe authentique, et tout à la fois un homme mordant, ironique, provocateur, qui pratique en toutes occasions l'art du renversement, renversement des rôles entre celui qui questionne et celui qui répond, entre celui qui sait et celui qui ne sait pas, entre celui qui domine et celui qui est dominé, entre celui qui désire et celui qui est désiré, entre celui qui juge et celui qui est jugé,

renversement des opinions en leur contraire... Dans le portrait qu'en fait Platon, Socrate est un taon qui tourmente Athènes, un poisson-torpille qui paralyse, un Satyre qui envoûte, un sophiste plus sophiste que n'importe quel sophiste. Platon, tout en défendant Socrate, fait comprendre pourquoi il a été condamné et pourquoi il a eu une telle influence sur les aspirants à la philosophie.

Cette réflexion sur le personnage de Socrate sera l'occasion d'aborder divers courants intellectuels de l'Antiquité, notamment la sophistique et la rhétorique. Ce sera aussi l'occasion de traiter de la démocratie athénienne dont Socrate fut citoyen.

Bibliographie de base : titres devant être lus

PLATON : on abordera au moins les dialogues suivants, disponibles en Pléiade (trad. Léon Robin), en GF (différents traducteurs) ou aux Belles Lettres en bilingue : *Apologie de Socrate, Criton, Phédon, Protagoras, Gorgias*. Il est recommandé, pour ne pas dire indispensable, de posséder en propre la plupart des dialogues de Platon, non seulement pour ce cours, mais plus largement pour les études de philosophie. Les éditions GF Flammarion (en volumes *séparés*) ont l'avantage de présenter une introduction consistante, des notes et une bibliographie. *Attention* : la compilation en un seul volume d'*Œuvres complètes* de ces volumes séparés ne contient pas les introductions ni les notes ; il vaut mieux acquérir les volumes séparés.

ARISTOPHANE, *Les Nuées*, traduction H. van Daele, Les Belles Lettres, 1934.

Bibliographie complémentaire : titres devant être au moins consultés

XENOPHON, *Les Mémoires*, 3 volumes, texte établi et traduit par L.-A. Dorion, Paris, Les Belles Lettres, 2000-2011.

Les Sophistes (2 tomes), présentations et traductions sous la direction de J.-F. Pradeau, Paris, GF Flammarion, 2009.

DIOGENE LAËRCE, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, traduction sous la direction de M.-O. Goulet-Cazé, La Pochothèque, 1999.

DORION Louis-André, *Socrate*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2004.

DORION Louis-André, *L'autre Socrate. Études sur les écrits socratiques de Xénophon*, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

Attention : les deux heures de ce cours doivent être complétées par au moins deux heures de cours suivies à la Faculté de Lettres ou la Faculté de Sciences historiques, au choix :

- module de grec ancien (cours de langue), au niveau qui convient pour chaque étudiant-e. **Pour les grands débutants, il faut veiller à avoir pris le cours de grec dès le premier semestre ;**

- module de latin (cours de langue), au niveau qui convient pour chaque étudiant-e. **Pour les grands débutants, il faut veiller à avoir pris le cours de latin dès le premier semestre ;**

- cours de littérature grecque ou de littérature latine choisie dans la liste des modules ouverts aux non-spécialistes à la Faculté de Lettres, disponibles ici (utiliser la colonne de gauche pour filtrer par composante et sélectionner « Faculté des lettres ») :

<https://formations.unistra.fr/fr/recherche-ue-libre.html>

- cours d'histoire antique (grecque ou romaine) choisi dans la liste des modules ouverts aux non-spécialistes à la Faculté de Sciences historiques : <https://histoire.unistra.fr/formation/cours-propose-aux-etudiants-des-autres-filieres>.

La compatibilité d'emploi du temps est garantie pour les modules de grec ancien seulement. Les étudiant-es doivent vérifier la compatibilité d'emploi du temps pour les autres cours avant de les choisir. Il est recommandé de demander préalablement l'approbation de l'enseignant-e concerné et d'informer Mme Merker.

UE6	Projet personnel de l'étudiant	3 ECTS – COEFF 1
-----	--------------------------------	------------------

Le projet personnel de l'étudiant permet de choisir une UE correspondant à un projet préprofessionnel ou à un projet éventuel de réorientation. Il permet également d'atteindre un meilleur niveau de compétence dans la maîtrise des fondamentaux (pour les étudiants de L1 qui ne seraient pas passés par la filière générale du baccalauréat) ou un meilleur niveau dans un domaine complémentaire de la philosophie (sociologie, science politique, histoire de l'art, etc.)

Contrôle Continu Intégral (CCI) du 2nd semestre

Semestre 2	Session unique				
	Coefficient des épreuves	Intitulé de l'épreuve	Durée	Épreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Épreuve sans convocation (Rappel : ABI = 0)
UE1 : LVE Allemand PL15BM33	1	Écrit type DS	1 h		X
	1	Écrit type DS	1 h		X
	2	Oral	20 min	X	
Ou Anglais PL15BM34	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DM			X
	2	Oral	5 min	X	
UE2 : Méthodologie niveau 2 PL15BM93	1	Écrit type DS	2h		X
	1	Écrit type DM			X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE3 : Esthétique et philosophie de l'art PL15BM23 PL15BM83	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE4 : Histoire de la philosophie : période moderne PL15BM42 PL15BM82	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Oral	20min		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE5 : Éthique et politique PL15BM16	1	Écrit type DS	2h		X
	1	Écrit type DS	2h		X
	2	Écrit type DS	4h	X	
UE6 : Domaine de spécialité Philosophie allemande PL15BM21 PL15BM29	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	

ou Philosophie ancienne CM PL15BM26 + grec ou latin <i>(3 notes obligatoires)</i>	1	Écrit type DS	2h		X
	1	Note autre composante			X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE7 : Projet personnel de l'étudiant		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

Troisième semestre

UE1 Langue vivante étrangère

3 ECTS – COEFF 1

PL15CM33 : Allemand

Anne Schuller

Niveau 1 (débutants ou débutants avancés-A0/A2)

Ce cours a pour objectif de vous permettre de communiquer à l'oral et à l'écrit dans des situations du quotidien. Il s'agira de développer vos compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite) à partir de supports accessibles et authentiques, mais également de découvrir les aspects culturels et civilisationnels des pays germanophones, en abordant des thèmes variés et actuels.

Niveau 2 (avancés-B1/B2)

L'objectif de ce cours est de consolider et d'approfondir vos compétences et vos connaissances de la langue allemande dans les différentes compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite). Nous travaillerons à partir de supports variés et authentiques en lien avec des thématiques actuelles, sociétales et culturelles, qui favoriseront le débat et l'expression d'une opinion argumentée.

PL15CM34 : Anglais

Déborah Deflin

Knowledge, Language, and Print: Philosophical Perspectives Across Cultures

Ce cours propose une introduction approfondie à l'interaction entre la connaissance, la langue et la culture de l'impression à travers des perspectives philosophiques. Les étudiants exploreront comment la circulation du savoir, la révolution de l'impression, et l'influence des systèmes d'écriture ont façonné la pensée et la perception humaine. Les thèmes principaux incluent la transition des cultures orales aux cultures écrites, la tradition manuscrite, la révolution de l'imprimerie et ses impacts, les Lumières et la diffusion des idées, ainsi que la relativité linguistique et les systèmes d'écriture. Le cours couvrira les quatre compétences linguistiques (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite).

Les étudiants pourront être amenés à participer à des débats, à rédiger des essais, et à réaliser des travaux en groupe pendant le cours. La participation active aux discussions et aux activités en classe est essentielle pour tirer le meilleur parti de ce cours. Les étudiants devront s'inscrire à la page Moodle dédiée, où les textes fournis par l'enseignant et d'autres références seront mis à disposition.

UE2 Méthodologie niveau 3

3 ECTS – COEFF 1

PL15CM93

Lucie Crespin

Ce cours a pour objectif de poursuivre l'entraînement aux exercices de la dissertation et de l'explication de texte. Il doit à la fois permettre d'acquérir la maîtrise, par des exercices réguliers, de règles méthodologiques, mais aussi la capacité de mettre ces règles méthodologiques au service d'un travail de réflexion problématisé et argumenté. Il s'agira donc d'approfondir le travail de problématisation, d'argumentation, et de construction organisée du raisonnement, à partir du travail des textes. Seront abordés notamment la rédaction d'une introduction, la construction d'une problématique, le travail de définition des termes, la construction du plan, l'usage des citations et références, les règles formelles de rédaction. En outre, ces points amèneront à aborder les questions de compétences techniques nécessaires au cursus de la licence de philosophie, notamment du point de vue du travail personnel : prises de notes, lectures, organisation du travail, recherche bibliographique, exploitation des ressources de la Bibliothèque Nationale Universitaire, etc.

Rappelons que ces cours sont l'occasion de présenter des règles méthodologiques, mais aussi et surtout de s'y exercer. Si les TD de méthodologie ne réclament pas nécessairement un important travail de lecture en dehors des séances, l'assiduité et la participation active aux exercices réalisés en cours sont indispensables pour s'assurer une progression continue tout au long de la licence.

PL15CM92 : PIX

Cette nouvelle certification s'appuie sur un cadre européen et devient **la référence en matière de compétences numériques** pour l'enseignement supérieur et tous les milieux socioprofessionnels.

PIX est une plate-forme publique permettant d'**évaluer** et de **certifier** ses compétences numériques **tout au long de la vie**. La référente PIX sera Alix Bouffard.

Pour plus d'information, consulter directement le lien : <https://pix.unistra.fr/>

UE3 Philosophie générale

6 ECTS – COEFF 2

PL15CM14 CM et PL15CM85 TD (*mutualisé Licence Humanités*)

Antoine Hatzenberger et Rémi Nabet

Philosophies de la liberté

« *Hūrriya* », « *azādī* »... Le mot « *liberté* » résonne tous azimuts. Que faut-il entendre ? Que signifie dire que je suis libre ou que nous sommes libres ? De quoi ? Par rapport à quoi ou à qui ? La liberté est-elle une qualité métaphysique et morale fondamentale ou un statut social relatif ? Tantôt valeur éthique, principe politique, droit juridique, ou modèle économique, la liberté constitue un nœud notionnel de la philosophie pratique sur lequel il convient de réfléchir de manière ouverte, en mobilisant les outils de la philosophie de l'*action* qui implique aussi bien une physique de la causalité et du temps qu'une psychologie de la conscience et de la volonté, et en affrontant les difficultés des déterminismes, étudiées par les sciences humaines et sociales, et les subtilités des analyses du *libre arbitre* et de l'*agency*.

Les TD liés au CM porteront sur l'étude du thème en se concentrant sur l'explication de textes de la tradition jusqu'à l'époque contemporaine, pour s'entraîner aux exercices de l'explication de texte et de la dissertation.

Bibliographie indicative

SARTRE Jean-Paul, *La liberté cartésienne*, 1946

BERLIN Isaiah, *Deux conceptions de la liberté*, 1958

ARENDT Hannah, *Qu'est-ce que la liberté ?*, 1960, 1968

BENVENISTE Émile, *L'homme libre*, 1969

Choix de textes

HATZENBERGER Antoine, *La Liberté*, GF-Flammarion, collection « Corpus », réédition 2011

PL15CM42 CM et PL15CM82 TD

Nicolas Quérini

Injonction au devenir soi ou morale de l'altérité ?

Nous travaillerons dans ce cours sur deux types de « morale » (à défaut d'un terme plus adéquat), la première étant centrée sur l'injonction à être ou devenir soi, la seconde plaçant en son cœur l'altérité et la responsabilité vis-à-vis de celle-ci.

Dans un premier temps, nous étudierons cette forme de morale ou d'éthique du soi, à partir de Nietzsche surtout (quoiqu'il n'emploie pas ce vocabulaire), d'Emerson qui l'inspire ici, mais également de Mill ou encore des textes du dernier Foucault mettant en lumière l'importance du souci de soi et de ce qu'il nomme des « techniques de soi » dans la philosophie ancienne. Dans cette forme d'éthique du soi, les actes considérés habituellement comme moraux deviennent soit un objet secondaire et ne tirant leur valeur morale que de celle de l'agent dans la mesure où il a opéré un travail sur lui-même (dans le cas d'Emerson notamment), soit sont considérés par Nietzsche comme de simples obstacles au devenir soi, puisqu'ils sont hérités d'une morale judéo-chrétienne valorisant l'abnégation et emportant avec elle une forme de haine de soi.

Dans un second temps, nous travaillerons une tout autre morale, inspirée de Rousseau, relayée par Schopenhauer et trouvant dans la philosophie de Levinas une forme contemporaine : celle qui met l'altérité en son cœur. L'altérité définit cette fois le fondement de la morale, ou ce à partir de quoi toute morale véritable doit pouvoir se constituer afin de délivrer l'homme de son égoïsme et d'une vision étriquée du monde et des autres, qui ramène tout à soi ou à l'identité. Levinas constituera cette fois notre point d'orgue. Nous commencerons par lire un texte plus accessible (*Éthique et infini*) avant de travailler ce qui demeure sans conteste l'une de ses plus grandes œuvres, à savoir *Totalité et infini*. De manière surprenante, nous verrons ainsi que l'une des grandes critiques développées dans ce texte vis-à-vis de la conception de la connaissance propre à la philosophie occidentale – à savoir le fait de ramener systématiquement l'altérité à l'identité – est également conduite par Nietzsche depuis une perspective davantage physiologique, ce qui n'amena toutefois pas ce dernier à valoriser l'altérité pour elle-même d'un point de vue éthique, ainsi que le fit Levinas.

Lectures obligatoires (qui pourront faire l'objet d'une évaluation)

LEVINAS E., *Éthique et infini*, Paris, Le Livre de Poche, 1984.

LEVINAS E., *Totalité et infini*, Paris, Le Livre de Poche, 1990.

NIETZSCHE F., *Considérations inactuelles* (une traduction de l'ensemble est en cours chez Garnier-Flammarion et sortira peut-être à temps pour la rentrée). Nous lirons la deuxième et la troisième.

NIETZSCHE F., *Le gai savoir*, traduction P. Wotling, Paris, Flammarion, 1997 (réédité depuis).

NIETZSCHE F., *Ecce homo*, traduction E. Blondel, Paris, Flammarion, 1992 (réédité depuis).

Lectures facultatives (pour approfondir)

BENSUSSAN G., *Les deux morales*, Paris, Vrin, 2019.

BLONDEL E., *Le problème moral*, Paris, PUF, 2000.

EMERSON R.W., *La Confiance en soi et autres essais*, traduit par Monique Bégot, Paris, Payot & Rivages, 2000.

FOUCAULT M., *L'herméneutique du sujet*, Londrai (France), Seuil / Gallimard, 2001.

FOUCAULT M., *Histoire de la sexualité III. Le souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984.

MILL J.S., *De la liberté*, traduction L. Lenglet, Paris, Gallimard, 1990.

PELLUCHON C., *Pour comprendre Levinas*, Paris, Seuil, 2020.

QUERINI N., *De la connaissance de soi au devenir soi. Platon, Pindare et Nietzsche*, Paris, Classiques Garnier, 2023.

ROUSSEAU J.-J., *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Flammarion, 2008.

SCHOPENHAUER A., *Le fondement de la morale*, traduction de C. Sommer, Paris, Gallimard, 2009.

PL15CM53 CM

Jean-Luc Gangloff

Introduction à la philosophie des sciences

Le point de départ du cours sera constitué par l'établissement d'un panorama des différentes approches ayant pris pour objet d'étude les sciences au cours de ces deux derniers siècles : on précisera ainsi les présupposés, les méthodes et les visées qui caractérisent respectivement la philosophie des sciences, l'histoire des sciences et la sociologie des sciences depuis les origines de ces disciplines jusqu'à aujourd'hui. On dissipera les confusions liées à la polysémie du terme « épistémologie » en distinguant le sens privilégié dans la sphère anglophone, à savoir celui de théorie de la connaissance, de celui qui a prévalu en France où l'épistémologie est synonyme d'étude historique et critique des sciences. Cette première étape visant à fixer le cadre général dans lequel s'inscrivent toutes les démarches d'investigation relatives aux sciences prendra pour point d'appui la référence à des œuvres exemplaires au sein de chacun des sous-domaines répertoriés.

Un deuxième moment du cours sera consacré aux concepts-clés de l'épistémologie au sens anglophone du terme : on partira d'une définition de la connaissance comme croyance vraie justifiée ; on indiquera en premier lieu les critiques majeures auxquelles cette définition a donné lieu (chez des auteurs tels que Edmund Gettier, Robert Nozick ou Alvin Goldman). On spécifiera ensuite les positions qu'il est possible d'adopter quant au concept de vérité : affirmation de son indéfinissabilité, conceptions substantielles (correspondantisme, cohérentisme, pragmatisme) et conceptions déflationnistes. La prise en compte des postures intellectuelles à l'égard de la vérité que constituent le scepticisme et le relativisme constituera un pont vers l'évocation des grandes familles de théories de la justification identifiées au cours du XX^e siècle sous les dénominations de fondationalisme (rationnaliste ou empiriste), de cohérentisme et de faillibilisme.

Une troisième et dernière séquence du cours portera plus spécifiquement sur les travaux de deux philosophes des sciences contemporains afin de donner à voir comment les questions traditionnelles au sein de ce champ de recherche sont susceptibles de donner lieu à des traitements renouvelés et originaux. Il s'agit en l'occurrence de Nancy Cartwright et de Hasok Chang, dont on étudiera les

trajectoires intellectuelles en privilégiant la lecture critique de leurs ouvrages les plus récents, respectivement *A Philosopher Looks at Science* (Cambridge University Press, 2022) et *Realism for Realistic People. A New Pragmatist Philosophy of Science*, Cambridge University Press, 2022).

Bibliographie indicative

BRAUNSTEIN J.-F., *Textes-clés de l'histoire des sciences*, Vrin, 2008.

DUTANT J. & ENGEL P., *Textes-clés de philosophie de la connaissance*, Vrin, 2005.

LAUGIER S. & WAGNER P., *Textes-clés de philosophie des sciences*, tomes 1 et 2, Vrin, 2004.

Ouvrages d'initiation

CHALMERS A., *Qu'est-ce que la science ? (What Is this Thing Called Science?)*, 1982, traduction française par M. Biezunski), Le livre de poche, 1990.

DECAUWERT G., *Apprendre à philosopher. L'épistémologie*, Ellipses, 2017.

HEMPEL C., *Éléments d'épistémologie (Philosophy of the Natural Sciences)*, 1966, traduction française par Bertrand Saint-Sernin), Armand Colin, 2012.

SOLER L., *Introduction à l'épistémologie*, Ellipses, 2019.

TOULMIN S., *L'explication scientifique*, Armand Colin, 1973.

UE6	Philosophie en langue originale
-----	---------------------------------

6 ECTS – COEFF 2

PL15CM68 CM et PL15CM86 TD

David Espinet et Ninon Pierson

Introduction à la philosophie allemande de Kant à Arendt

Ce cours de philosophie en langue originale propose une introduction à la philosophie allemande du 18^e au 20^e siècle à travers ses figures et courants majeurs et les concepts fondamentaux mis en œuvre par ceux-ci. Ce tour d'horizon recouvrera notamment la philosophie critique de Kant, l'Idéalisme allemand (Hegel, Fichte, Schelling), la philosophie de Nietzsche, la phénoménologie (Husserl, Heidegger, Arendt), la philosophie analytique (Wittgenstein, Carnap) et la théorie critique (Adorno/Horkheimer, Benjamin, Arendt). Ces étapes cruciales de la philosophie allemande seront explorées à partir d'une sélection d'extraits représentatifs en langue originale. Méthodiquement, le cours procédera par une brève introduction au sujet ainsi qu'au lexique correspondant (CM) pour, ensuite,

produire ensemble des traductions d'extraits choisis tout en les commentant (CM et TD). Le TD sera aussi l'occasion de s'exercer à la comparaison de traductions.

Le cours aborde ainsi une série de notions fondamentales de la philosophie allemande classique et contemporaine et introduit à la lecture et à la discussion de ces notions en langue allemande. Des connaissances linguistiques préalables sont utiles mais pas indispensables. Il est cependant nécessaire d'être prêt à participer activement à l'apprentissage de la langue dans le cadre du cours.

Les extraits de texte seront mis à disposition sur Moodle. Une bibliographie complémentaire au recueil des extraits sera mise à disposition au début du semestre.

Einführung in die deutsche Philosophie von Kant bis Arendt

Dieser Kurs zur Philosophie in ihrer Originalsprache bietet eine Einführung in die deutsche Philosophie vom 18. bis zum 20. Jahrhundert anhand ihrer wichtigsten Figuren, Strömungen und Grundbegriffe. Dieser Überblick umfasst insbesondere Kants kritische Philosophie, den Deutschen Idealismus (Hegel, Fichte, Schelling), die Philosophie Nietzsches, die Phänomenologie (Husserl, Heidegger, Arendt), die analytische Philosophie (Wittgenstein, Carnap) sowie die kritische Theorie (Adorno/Horkheimer, Benjamin, Arendt). Diese entscheidenden Etappen der deutschen Philosophie werden anhand einer Auswahl repräsentativer Auszüge in deutscher Sprache untersucht. Methodisch wird jede Etappe von einer kurzen Einführung in das Thema sowie in die entsprechenden Begrifflichkeiten flankiert (CM), um im Anschluss daran gemeinsam ausgewählten Auszüge zu übersetzen und zu interpretieren (CM und TD). Insbesondere die TD bieten auch Gelegenheit, alternative Übersetzung zu vergleichen.

Der Kurs behandelt so eine Reihe von Grundbegriffen der klassischen und zeitgenössischen deutschen Philosophie und führt in die Lektüre und Diskussion dieser Begriffe in deutscher Sprache ein. Vorkenntnisse des Deutschen sind nützlich, aber nicht unbedingt erforderlich. Vorausgesetzt wird indes die Bereitschaft, aktiv am Spracherwerb, der im Kurs stattfindet, teilzunehmen.

Die Textauszüge werden auf Moodle zur Verfügung gestellt. Eine diesen Semesterapparat ergänzende Bibliographie wird zu Beginn des Semesters zur Verfügung gestellt.

1 module au choix :

PL15CM81

Manon Prost

Logique et philosophie du langage

Ce cours a pour objectif de donner aux étudiants les bases de la logique classique et d'introduire aux grandes questions philosophiques et épistémologiques qu'ouvre l'étude de la logique. En tant qu'elle cherche à décrire comment on infère d'une proposition à une autre de façon valide, la logique est impliquée dans tout raisonnement qui se veut rigoureux et est ainsi essentielle à la philosophie, à l'étude du langage et aux mathématiques. Le cours vise aussi bien à former les étudiants à la rigueur du formalisme qu'à en montrer les limites. Il sera en outre utile aux étudiants qui s'intéressent à la philosophie analytique. En tant qu'introduction, il ne nécessite aucune connaissance préalable.

Nous commencerons par nous demander ce qu'est la logique, quel peut être son rôle et par introduire brièvement son développement historique. Le cours cherchera ensuite à donner aux étudiants les bases de la logique syllogistique, de la logique propositionnelle et de la logique des prédicats. Nous commencerons donc par étudier la logique d'Aristote avant de nous intéresser à l'essor de la logique moderne telle qu'elle est apparue au début du XX^{ème} siècle avec les travaux fondateurs de Frege et Russell. Les TDs serviront à faire en sorte que tous les étudiants soient à l'aise avec la manipulation des concepts de base de la logique classique. Nous verrons enfin quelques problèmes logiques célèbres et les enjeux épistémologiques qui y sont associés.

Le cours se divisera en CM pour introduire les notions et TD pour les mettre en application.

Bibliographie indicative

ARISTOTE, *Premiers analytiques*, GF Flammarion, 2014.

BELNA Jean-Pierre, *Histoire de la logique*, Ellipses, 2014.

BLANCHE Robert, *Introduction à la logique contemporaine*, Armand Collin, 1997.

BLANCHE Robert et DUBUCS Jacques, *La logique et son histoire : d'Aristote à Russell*, Armand Collin, 1996.

BONNAY Denis et COZIC Mikaël, *Philosophie de la logique*, Vrin, 2009.

ENGEL Pascal, *La Norme du vrai, philosophie de la logique*, Gallimard, 1989.

KLEENE Stephen Cole, *Logique mathématique*, Jacques Gabay, 1967.

LEPAGE Francois, *Elements de logique contemporaine*, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

QUINE Willard Van Orman, *Logique élémentaire*, Vrin, 1941.

RIVENC Francois, *Introduction à la logique*, Payot, 1989.

VERNANT Denis, *Introduction à la logique standard*, Flammarion, collection Champs, 2001.

Ou

Cours dans une autre discipline, choisi à l'extérieur de la Faculté de philosophie, dont autre langue, vivante ou ancienne.

Contrôle Continu Intégral (CCI) du 3^{ème} semestre

Semestre 3	Session unique				
	Coefficient des épreuves	Intitulé de l'épreuve	Durée	Épreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Épreuve sans convocation (Rappel : ABI = 0)
UE1 : LVE Allemand PL15CM33 * Durée selon le niveau	1	Écrit type DS	½ h ou 1h *		X
	1	Oral	15 min		X
	2	Écrit type DS	1 h ou 2h *	X	
Ou Anglais PL15CM34	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DM			X
	2	Oral	5 min	X	
UE2 : Méthodologie niveau 3 PL15CM93	1	Écrit type DS	2 h		
	1	Oral	20 min		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
PIX : PL15CM94	1	Test informatique	aléatoire	X	
UE3 : Philosophie générale PL15CM14 PL15CM85	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE4 : Histoire de la philosophie : période contemporaine. PL15CM42 PL15CM82	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE5 : Introduction à la philosophie des sciences et de la connaissance PL15CM53	1	Écrit type DS	1 h 30		X
	1	Écrit type DS	1 h 30		x
	2	Écrit type DS	2 h	X	
UE6 : Philosophie en langue originale PL15CM68 PL15CM86	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Oral	15mn		X
	2	Oral	15mn	X	
UE7 : Projet personnel de l'étudiant : Logique et philosophie du langage PL15CM81	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
Ou UE autre composante	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

Quatrième semestre

UE1 Langue vivante étrangère

3 ECTS – COEFF 1

PL15DM33 : Allemand

Anne Schuller

Niveau 1 (débutants ou débutants avancés-A0/A2)

Ce cours a pour objectif de vous permettre de communiquer à l'oral et à l'écrit dans des situations du quotidien. Il s'agira de développer vos compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite) à partir de supports accessibles et authentiques, mais également de découvrir les aspects culturels et civilisationnels des pays germanophones, en abordant des thèmes variés et actuels.

Niveau 2 (avancés-B1/B2)

L'objectif de ce cours est de consolider et d'approfondir vos compétences et vos connaissances de la langue allemande dans les différentes compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite). Nous travaillerons à partir de supports variés et authentiques en lien avec des thématiques actuelles, sociétales et culturelles, qui favoriseront le débat et l'expression d'une opinion argumentée.

PL15DM34 : Anglais

Déborah Deflin

Text and Image Interaction: Philosophical and Cultural Perspectives

Ce cours propose une exploration de l'interaction entre le texte et l'image, en mettant l'accent sur les perspectives philosophiques et culturelles. Les étudiants examineront comment les éléments textuels et visuels se combinent pour transmettre des significations, influencer les perceptions et façonner les récits culturels. Les thèmes principaux incluent les manuscrits illustrés, les livres imprimés et les gravures anciennes, la culture visuelle moderne, les emblèmes et les images symboliques, ainsi que les bandes dessinées, les romans graphiques et la publicité. Le cours couvrira les quatre compétences linguistiques (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite).

Les étudiants pourront être amenés à participer à des débats, à rédiger des essais, et à réaliser des travaux en groupe pendant le cours. La participation active aux discussions et aux activités en classe est essentielle pour tirer le meilleur parti de ce cours. Les étudiants devront s'inscrire à la page Moodle dédiée, où les textes fournis par l'enseignant et d'autres références seront mis à disposition.

UE2	Méthodologie niveau 4	3 ECTS – COEFF 1
-----	-----------------------	------------------

PL15DM93

Maxime Faure

Ce cours aura pour fonction de poursuivre l'entraînement aux exercices de la dissertation et de l'explication de texte, dont la maîtrise est à la fois requise au terme de la licence de philosophie, et très utile pour l'acquisition d'une méthode personnelle de travail (lecture, écriture, construction d'une argumentation, analyse d'un problème, élaboration d'une définition, etc.). Rappelons que si les TD de méthodologie ne réclament pas nécessairement un important travail de lecture en dehors de séances, l'assiduité et la participation active en cours sont des éléments indispensables pour s'assurer une progression continue tout au long de la licence.

PL15DE15 – Participation à deux évènements académiques

NB : pour les étudiants à profil spécifique, un seul événement à valider sur les trois.

PL15DE18 – Participation à la journée des métiers de la Faculté de philosophie

NB : pour les étudiants à profil spécifique, un seul événement à valider sur les trois.

PL15DM26 CM (mutualisé Licence Humanités) & PL15DM86 TD

Alix Bouffard

Les paradoxes de l'institution

Le terme d'institution est couramment employé pour désigner des réalités très différentes : au premier titre, des organisations dont la structure et les fonctions sont codifiées explicitement (l'État, l'Éducation nationale, l'Hôpital public, l'Église, etc.), mais aussi des ensembles plus souples et aux frontières très incertaines (le marché, le capitalisme, le patriarcat, le colonialisme, etc.). Dans toutes ces réalités, nous retrouvons une équivocité présente dans le terme même d'institution en langue française, à savoir qu'il désigne à la fois l'action d'instituer et l'entité instituée, une opération et le résultat de cette opération. En tant qu'opération, l'institution est produite par l'activité humaine, elle est construite socialement et historiquement, et elle est en transformation constante ; mais en tant que résultat, elle s'impose aux individus comme une réalité toujours déjà présente et constituée, comme un ensemble d'exigences préexistant à leur action et qui leur apparaît impossible à transformer.

Le cours explorera cette tension en passant par différentes théorisations de l'institution du XVIII^e au XX^e siècle, au croisement entre sociologie et philosophie, pour répondre à une série de questions transversales : comment une institution se forme-t-elle ? Quelle est la fonction d'une institution au sein de la société ? Les institutions sont-elles des obstacles pour la liberté ? Et comment peut-on les transformer, si elles encadrent et conditionnent toujours déjà notre action ?

Bibliographie

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La Construction sociale de la réalité*, trad.

P. Taminiaux revue par D. Martuccelli, Paris, Armand Colin, 2018 [1997].

BOURDIEU Pierre, *Le Sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

DEWEY John, *Nature humaine et conduite*, trad. B. Rougé, Paris, Gallimard.

DJORDJEVIC Élodie, TORTORELLA Sabina, UNGER Mathilde, *Les Équivoques de l'institution. Normes, individu et pouvoir*, Paris, Classiques Garnier, 2021.

DOUGLAS Mary, *Comment pensent les institutions ?*, suivi de « La connaissance de soi » et « il n'y a pas de don gratuit », trad. A. Abeillé, Paris, La Découverte, 2004.

- DURKHEIM Émile, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1997 [1937].
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *Principes de la philosophie du droit* (1821), trad. J.F. Kervégan, Paris, PUF, 2013.
- MARX Karl, *Le Capital, livre 1*, trad. J.-P. Lefebvre (dir.), Paris, Les Éditions sociales, 2018.
- MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, Flammarion, 1979.
- WEBER Max, *Concepts fondamentaux de sociologie*, trad. J.-P. Grossein, Paris, Gallimard, 2016.

UE4 Philosophie ancienne et médiévale

6 ECTS – COEFF 2

PL15DM42 CM et PL15DM82 TD (mutualisé master MIMA)

Anne Merker

Aristote : physique, métaphysique, étude du vivant

Alors que Platon avait tenté d'identifier la science à la seule dialectique comme connaissance des formes intelligibles et avait profondément critiqué la possibilité de fonder une science des choses sensibles, Aristote, l'élève rebelle, soumit de son côté la dialectique et les formes intelligibles à une critique féroce et entreprit de fonder définitivement la physique comme science, en tirant parti des premiers discours sur la nature (l'« *historia peri physeôs* » des « physiologues » de l'école de Milet, d'Anaxagore, de Démocrite...), mais aussi des critiques et avancées platoniciennes telles qu'elles apparaissaient dans le *Timée* et déjà dans le *Phédon*. C'est ainsi une immense entreprise d'étude de la nature, depuis l'étude des éléments et la cosmologie jusqu'à l'étude des vivants en général et des animaux en particulier, que lança Aristote, sur le fondement d'une nouvelle étologie (réflexion sur la causalité comme telle), qui n'était à vrai dire pas sans lien avec la critique fondamentale opérée par Platon lui-même. Or, dans cette recherche de philosophie naturelle, c'est en définitive le sort même de la métaphysique qui se joue.

Bibliographie de base (titres devant être lus)

- ARISTOTE, *Physique*, présentation, traduction et notes par Pierre Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2000 (notes abondantes à consulter ; attention : ces notes ne sont pas éditées dans le volume d'œuvres complètes chez GF Flammarion ; il vaut mieux acquérir les titres d'Aristote en volumes séparés).
- ARISTOTE, *Métaphysique*, trad. J. Tricot, Vrin, 1966.
- ARISTOTE, *De l'âme*, trad. J. Tricot, Vrin, 1965.

Bibliographie complémentaire (titres devant au moins être parcourus)

ARISTOTE, *Parties des animaux*, trad. P. Louis, Les belles Lettres, 1957. Ou : trad. P. Pellegrin, GF Flammarion, 2011.

PLATON, *Phédon*, introduction, traduction et notes par Monique Dixsaut, Paris, GF Flammarion, 1991.

PLATON, *Timée*, introduction, traduction et notes par Luc Brisson, Paris, GF Flammarion, 5^e éd. 2001.

NB : on ne fera pas de distinction systématique entre séances de TD et séances de CM ; les travaux dirigés sur textes se feront au rythme imposé par le développement du cours.

Une sélection de titres de littérature secondaire sera fournie à la rentrée. Des documents touchant le vocabulaire technique de Platon et d'Aristote seront fournis au fil du semestre.

UE5	Philosophie des sciences et de la connaissance	3 ECTS – COEFF 1
-----	--	------------------

PL15DM53

Stéphanie Dupouy

La « révolution scientifique » : un concept pour la philosophie et l'histoire des sciences ?

Le concept de révolution scientifique est devenu central dans la réflexion philosophique portant sur les sciences, en particulier dans le sillage des travaux d'A. Koyré et de Th. Kuhn, pour désigner les transformations radicales et de grande ampleur des sciences. Le cours se propose de mettre à l'épreuve ce concept en deux temps. Dans une première partie, nous retracerons l'histoire de ce concept et les débats épistémologiques qu'il a nourris, chez différents auteurs, des Lumières jusqu'à aujourd'hui (d'Alembert, Duhem, Koyré, Kuhn, Daston). Dans une seconde partie, nous prendrons l'exemple de la révolution copernicienne pour tester la fécondité de ce concept s'agissant des travaux de Copernic, Kepler et Galilée. Nous chercherons par là à affronter les problèmes liés à la dynamique temporelle des sciences : le développement scientifique est-il scandé par des discontinuités de type révolutionnaires, ou montre-t-il des transformations continues ? Comment articuler les changements qualitatifs de la démarche

scientifique à l'accumulation quantitative des connaissances ? Et peut-on déterminer une logique ou une structure des changements majeurs qu'on peut observer en histoire des sciences ?

Bibliographie

BRAUSTEIN Jean-François, *L'histoire des sciences : méthodes, styles et controverses*, Vrin, Paris, 2008.

DUHEM Pierre, *La théorie physique : son objet, sa structure*, Vrin, Paris, 2007 [1906].

DUHEM Pierre, *Sauver les apparences : Essai sur la notion de théorie physique de Platon à Galilée*, Vrin, Paris, 2005 [1908].

KOYRÉ Alexandre, *Du monde clos à l'univers infini*, Tel Gallimard, Paris, 1988 [1957].

KOYRÉ Alexandre, *Études d'histoire de la pensée scientifique*, Paris, Gallimard, 1973 [1966].

KUHN Thomas S., *La révolution copernicienne*, Fayard, 1992 [1957].

KUHN Thomas S., *La structure des révolutions scientifiques*, Champs Flammarion, Paris, 2018 [1962, 1970].

ROSSI Paolo, *Aux origines de la science moderne*, Seuil, Paris, 1999.

SHAPIN Steven, *La révolution scientifique*, Paris, Flammarion, 1998.

SOLER Lena, *Introduction à l'épistémologie*, Ellipses, 2019.

UE6	Domaine de spécialité	6 ECTS – COEFF 2
-----	-----------------------	------------------

1 module au choix :

Philosophie, culture & société

PL15DM71 CM & PL15DM81 TD

Mickaël Labbé

L'éthique animale : enjeux contemporains de notre rapport aux animaux non-humains

La « question animale » occupe aujourd'hui une place centrale dans les débats théoriques et pratiques qui agitent les différentes sphères de la vie sociale. Pour n'en prendre que quelques exemples récents et familiers : les controverses autour

de la chasse récréative et de certaines de ses pratiques les plus barbares (chasse à la glue, déterrage des renards ou des blaireaux) ; les polémiques qui entourent chaque nouvelle vidéo « virale » d'une association comme L214 s'infiltrant clandestinement dans les abattoirs les élevages ou les laboratoires pratiquant l'expérimentation animale ; les débats sempiternels entre éleveurs et partisans de la réintroduction des grands prédateurs au cœur de nos paysages ; les discussions passionnées autour de la question vexatoire du « véganisme » dans des sociétés structurées par une idéologie parfois qualifiée de « carniste ». Sans rien dire ici des chiffres vertigineux qui nous atteignent quotidiennement pour mesurer l'effondrement dramatique de la biodiversité ou l'impact massif de l'élevage industriel sur notre santé et sur nos environnements.

Pour ceux qui partagent le souci de la condition animale, il est indéniable que le développement à partir du milieu des années 1970 d'une nouvelle forme de philosophie ou d'éthique animale dans le monde anglo-saxon, a joué un rôle particulièrement important. La publication en 1975 de l'ouvrage *Animal Liberation* du philosophe australien Peter Singer assume à cet égard un rôle fondateur. Dans le sillage de Singer, la constitution de l'éthique animale en tant que champ disciplinaire à part entière a été jalonnée par nombre de publications importantes, prolongeant et déplaçant l'impulsion initiale, et allant, pour ne citer que quelques noms parmi les plus connus, de Tom Regan (*The Case for Animal Rights*, 1983) à l'important *Zoopolis* de Will Kymlicka et Sue Donaldson (2011), en passant par les travaux du juriste Gary Francione dans *Animals, Property & The Law* (1995).

A partir de l'étude critique des concepts et des problèmes élaborés au sein de l'éthique animale (qui, à l'instar d'une notion comme le spécisme ou d'une question comme celle de l'extension de la « considérabilité morale », ou encore d'un critère comme celui de la « sentience », ont largement dépassé la sphère purement académique), jusqu'à leurs transformations dans des réflexions politiques contemporaines (approches intersectionnelles de l'animalité, *animal studies*), ce cours aura pour objectif d'interroger notre rapport aux animaux non-humains à partir d'un certain nombre de *situations problématiques concrètes*, dans lesquelles nos relations à nos « altérités terrestres » (Plumwood) engagent une réflexion philosophique de fond, ainsi qu'une mise en question de certains des présupposés de l'approche « canonique » de l'éthique animale.

Bibliographie de départ (qui sera largement développée lors de la première séance)

AFEISSA Hicham-Stéphane, JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *Philosophie animale*, Paris, Vrin, 2010.

DARDENNE Emilie, *Introduction aux études animales*, Paris, PUF, 2022.

DONALDSON Sue, KYMLICKA Will, *Zoopolis*, Paris, Alma, 2016.

JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *Éthique animale*, Paris, PUF, 2008.

REGAN Tom, *Les Droits des animaux*, Paris, Hermann, 2013.

SINGER Peter, *La Libération animale*, Paris, Payot, 2024.

Ou

Esthétique et philosophie de l'art

PL15DM23 CM

Katerina Paplomata

Les pouvoirs de l'image

A un âge où notre quotidien est saturé d'images, la question des pouvoirs qui échoient à l'image se pose avec plus d'acuité que jamais. Une image apparaît comme le résultat d'un processus de production *rendant visuellement présent un contenu* – qu'il soit imité de la réalité ou non, visible ou invisible – à *même un support sensible* (ou *médium*) dont elle exploite les propriétés spécifiques. D'où vient que la production de quelques traits sur une feuille blanche puisse suffire à faire surgir un visage ? Quel mode d'être accorder à ce qui est ainsi rendu présent ? Quel mode d'appréhension de l'image sous-tend ce mode spécifique de présence ? Enfin, d'où vient que certaines images aient le pouvoir, non seulement d'éveiller immédiatement notre attention et notre attachement, mais encore de soutenir une expérience esthétique ? Nous aborderons ce faisceau de problèmes à travers trois axes de réflexion :

1. Image et réalité

Selon un paradoxe ancien, plus l'image est capable de restituer une réalité qu'elle imite, et plus le danger est grand qu'elle passe pour la réalité qu'elle imite. Peut-on penser les rapports entre image et réalité autrement que dans les termes d'une rivalité ?

2. Image et signe

Le propre du signe linguistique est d'être immotivé. Peut-on néanmoins étendre la notion de signe au-delà de la sphère des signes linguistiques pour faire place à

une notion de signe iconique, comme le soutient l'approche sémiotique ? Y a-t-il un sens à appliquer les notions de signe et de syntaxe à des images ou bien s'agit-il d'un transfert illicite ?

3. Image et agence

Bien des images visent moins à imiter ou à exprimer qu'à exercer des effets intentionnels. Faut-il aller jusqu'à accorder aux images le statut d'agents, comme le voudrait l'approche anthropologique qui se développe depuis la fin du siècle dernier ?

Bibliographie

ARISTOTE, *Poétique*, Paris, GF-Flammarion, 2021.

BENJAMIN Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Paris, Payot, 2013.

DESCOLA Philippe, *Les formes du visible*, Paris, Seuil, 2021.

GOMBRICH Ernst H., « L'image visuelle », dans *L'écologie des images*, Paris, Flammarion, 1983.

GOMBRICH Ernst H., *Méditations sur un cheval de bois*, Paris, Phaidon, 2003.

GOODMAN Nelson, *Langages de l'art*, Nîmes, J. Chambon, 1990.

LESSING G. E., *Laocoon ou Des frontières de la peinture et de la poésie*, Paris, Hermann Arts, 1990.

MERLEAU-PONTY Maurice, *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 1964.

PANOFSKY Erwin, *La perspective comme forme symbolique et autres essais*, Paris, Minuit, 1976.

PLATON *La République*, X, Paris, GF-Flammarion, 2016.

SEVERI Carlo, *L'objet-personne – Une anthropologie de la croyance visuelle*, Paris, Rue d'Ulm, 2017.

PL15DM83 TD

Katerina Paplomata

Le TD sera organisé selon les trois axes du cours. Il sera consacré à la lecture de textes des auteurs suivants : (1) Platon, L.B. Alberti, E. Panofsky, W. Benjamin ; (2) E.H. Gombrich, G.E. Lessing, N. Goodman, M. Merleau-Ponty ; (3) E.H. Gombrich, C. Severi, P. Descola.

Cours dans une autre discipline, choisi à l'extérieur de la Faculté de philosophie.

Contrôle Continu Intégral (CCI) du 4ème semestre

Semestre 4	Session initiale				
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Épreuve avec convocation (appel : Absence = DEF)	Épreuve sans convocation (Rappel : ABI = 0 ;
UE1 – LVE Allemand PL15DM33	1	Écrit type DS	1 h		X
	1	Écrit type DS	1 h		X
	2	Oral	20 min	X	
Ou Anglais PL15DM34	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DM			X
	2	Oral	5 min	X	
UE2 – Méthodologie niveau 4 PL15DM93 PL15DE15 Participation à des événements académiques PL15DE18 Participation à la journée des métiers	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DM			X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE3 – Éthique et politique PL15DM26 PL15DM86	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Oral	20 min		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE4 – Philosophie ancienne et médiévale PL15DM42 PL15DM82	1	Écrit type DM			X
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE 5 – Philosophie des sciences et de la connaissance PL15DM53	1	Écrit type DS	1 h 30		X
	1	Écrit type DS	1 h 30		X
	2	Écrit type DS	2 h	X	
UE 6 – Domaine de spécialité Philosophie, culture et société PL15DM71 PL15DM81 ou Esthétique et philosophie de l'art PL15DM23 PL15DM83	1	Écrit type DM			x
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
	1	Écrit type DM			X
	1	Écrit type DS	2h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE 7 Projet personnel et professionnel/pratique accompagnée		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique.			

Cinquième semestre

UE1 Langue vivante étrangère

3 ECTS – COEFF 1

PL15EM33 : Allemand

Anne Schuller

Niveau 1 (débutants ou débutants avancés-A0/A2)

Ce cours a pour objectif de vous permettre de communiquer à l'oral et à l'écrit dans des situations du quotidien. Il s'agira de développer vos compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite) à partir de supports accessibles et authentiques, mais également de découvrir les aspects culturels et civilisationnels des pays germanophones, en abordant des thèmes variés et actuels.

Niveau 2 (avancés-B1/B2)

L'objectif de ce cours est de consolider et d'approfondir vos compétences et vos connaissances de la langue allemande dans les différentes compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite). Nous travaillerons à partir de supports variés et authentiques en lien avec des thématiques actuelles, sociétales et culturelles, qui favoriseront le débat et l'expression d'une opinion argumentée.

PL15EM34 : Anglais

Déborah Deflin

Knowledge, Language, and Print: Philosophical Perspectives Across Cultures

Ce cours propose une introduction approfondie à l'interaction entre la connaissance, la langue et la culture de l'impression à travers des perspectives philosophiques. Les étudiants exploreront comment la circulation du savoir, la révolution de l'impression, et l'influence des systèmes d'écriture ont façonné la pensée et la perception humaine. Les thèmes principaux incluent la transition des cultures orales aux cultures écrites, la tradition manuscrite, la révolution de l'imprimerie et ses impacts, les Lumières et la diffusion des idées, ainsi que la relativité linguistique et les systèmes d'écriture. Le cours couvrira les quatre

compétences linguistiques (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite).

Les étudiants pourront être amenés à participer à des débats, à rédiger des essais, et à réaliser des travaux en groupe pendant le cours. La participation active aux discussions et aux activités en classe est essentielle pour tirer le meilleur parti de ce cours. Les étudiants devront s'inscrire à la page Moodle dédiée, où les textes fournis par l'enseignant et d'autres références seront mis à disposition.

UE2	Méthodologie niveau 5	3 ECTS – COEFF 1
-----	-----------------------	------------------

PL15EM93

Ninon Pierson

Le cours de méthodologie niveau 5 consistera en un approfondissement des acquis des deux premières années de licence. A ce titre, il se déroulera selon deux axes principaux : d'une part la présentation des concours de l'enseignement (CAPES et agrégation). Les exercices de dissertation et d'explication de texte seront réalisés dans cette perspective, avec des sujets variés et proches des sujets de concours, et les différentes épreuves seront présentées. D'autre part, la préparation à la poursuite d'études en master sera l'occasion d'aborder certaines méthodes de base de la recherche en philosophie : recherches documentaires, maniement de la littérature secondaire (monographies, articles de recherche...), initiation à la recension d'ouvrage, rappels sur le plagiat et les moyens de l'éviter en contexte de recherche... L'objectif de ce cours est d'amorcer la transition entre la licence et la suite, en préparant les étudiant.es à construire une démarche de pensée autonome et responsable.

PL15EM14 CM et PL15EM85 TD (mutualisé Licence Humanités) :

Guillemette Leblanc

Philosophie et anthropologie

« Qu'est-ce que l'homme ? » Pour Kant, cette question récapitule toute la philosophie, liant ensemble des questionnements épistémologiques, pragmatiques, éthiques et politiques. Le discours philosophique sur l'être humain implique donc de penser ensemble ces différents enjeux.

Ce cours se proposera d'étudier différentes perspectives anthropologiques développées au cours de l'histoire de la philosophie et des sciences humaines à partir du tournant anthropologique des Lumières, jusqu'au XX^e siècle qui connaît une forte spécialisation des sciences humaines, posant à nouveaux frais la question de leur articulation et de la possibilité d'une connaissance générale de l'être humain. Le cours se concentrera sur trois grands axes problématiques : le premier – épistémologique – interrogera la possibilité d'une connaissance portant sur l'être humain et les rapports de l'anthropologie aux sciences de la nature. Le deuxième portera sur la question de la définition de l'être humain et de sa différence spécifique, notamment à partir de l'analyse du rôle du langage ou de la pensée religieuse et mythique. Enfin, le troisième axe portera sur le rapport entre réflexions anthropologiques et questionnements d'ordre pratique, en se demandant si l'étude du fonctionnement des sociétés et des cultures inscrit l'être humain dans le règne de la nécessité, ou, au contraire, constitue un moyen pour penser la possibilité de leur transformation.

Bibliographie indicative

(une bibliographie détaillée sera fournie lors de la première séance de cours)

AMAT Matthieu, MAIGNE Carole, *Philosophie de la culture*, Paris, Vrin, 2022.

CASSIRER Ernst, *Essai sur l'homme*, trad. N. Massa, Minuit, 1975.

CASSIRER Ernst, *Logique des sciences de la culture*, trad. J. CARRO et J. GAUBERT, Paris, Cerf, 1991.

DELIEGE Robert, *Une Histoire de l'anthropologie. Ecole, auteurs, théories*, Paris, Seuil, 2013.

KANT Emmanuel, *Anthropologie du point de vue pragmatique*, trad. M. FOUCAULT, Paris, Vrin, 2008.

LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, vol. 1 et 2, Paris, Pocket, 2003.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, GF, 2012.

PL15EM42 CM et PL15EM82 TD (mutualisé avec la préparation à l'agrégation)

Édouard Mehl

Les *Principes de la Philosophie* de Descartes (1647) proposent au lecteur, en un seul ouvrage, une philosophie réunissant et coordonnant de manière originale tout ce qui relevait jusque-là de sciences distinctes et plus ou moins indépendantes les unes des autres : la « physique », l'« astronomie », la « métaphysique ». L'ouvrage, parfaitement didactique, vise à remplacer les manuels scolaires de l'époque, figés dans un aristotélisme dont la révolution scientifique des XVI^e et XVII^e siècles a précipité la ruine. Après Copernic, Tycho Brahe, Galilée et Kepler, à l'époque du télescope qui a soudain ouvert l'espace d'un nouveau monde, continuer d'enseigner la *Physique* ou le *Traité du Ciel* dans les écoles, comme si rien n'avait changé, eût tenu du déni de réalité et de l'affront au bon sens. Mais, sans céder à la facilité d'une polémique unilatérale contre un savoir périmé, les *Principes* retournent cet aristotélisme critiqué contre le scientisme d'une époque parfois tentée d'enterrer, avec l'aristotélisme, l'idée même de philosophie. D'où l'ambiguïté d'un ouvrage où les frontières entre la critique et la réappropriation de la tradition ne sont pas toujours évidentes. D'où, aussi, la radicalité et l'envergure d'une œuvre qui expose, en ordre, une nouvelle théorie de la connaissance, de la matière corporelle, du mouvement, de la lumière, du ciel d'où celle-ci nous parvient, et enfin du monde comme le lieu absolu de leur apparition. Ce monde n'est pas seulement l'espace, sans qualités, que hantent des corps sans esprit ; c'est un monde immense, à la fois parfait et ouvert, à la fois évident et mystérieux, car le ciel étoilé cèle dans son immensité le secret de son ordre. Les *Principes* consacrent la philosophie à la considération de cette nouvelle énigme.

Edition utilisée

DESCARTES R., *Œuvres philosophiques*, tome III : 1644-1650, éd. Ferdinand Alquié, Garnier.

Littérature secondaire et bibliographie dans :

MEHL E., *Descartes et la visibilité du monde. Les Principes de la philosophie*, PUF - CNED, 2009 ; réimpression : PUF, 2024.

PL15EM53 CM

Stéphanie Dupouy

La connaissance historique

Quel genre de connaissance est l'histoire, au sens de ce qu'écrivent les historiens ? Comment situer cette pratique par rapport à d'autres types de discours : mythe, science, fiction, récit édifiant ou mémoriel investi de fonctions sociales et politiques ? Dans quelle mesure l'histoire est-elle susceptible de se fonder sur des preuves et d'accéder à une forme d'objectivité ? Quelle intelligibilité le récit historique apporte-t-il aux phénomènes humains ? Le cours s'interrogera à la fois sur l'objet de la connaissance historique, sur le point de vue qui la caractérise, et sur les méthodes et les concepts qu'elle utilise. On se demandera également quelle sorte de finalité ou d'intérêt vise à satisfaire la connaissance historique, en posant notamment la question de son ambition explicative et de sa relation à la vérité. Le cours s'appuiera sur la lecture d'auteurs classiques, historiens, philosophes ou sociologues, des XIX^e-XX^e siècles (R. Aron, M. Bloch, Ch. Seignobos, P. Ricoeur, H. Rickert, F. Simiand, P. Veyne, M. Weber).

Bibliographie indicative

ARON Raymond, *Leçons sur l'histoire*, Le livre de poche, 2007 [1989].

BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou Le métier d'historien*, Colin, 1993 [1949].

LANGLOIS Charles-Victor, Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Lyon, ENS Éditions, 2014 [1898].

MARROU Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, 1975 [1954].

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, 1996.

VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Seuil, 1996 [1971].

PL15EM68

Martin Strauss

Kant et les sciences de l'homme

Ce cours introduit à la lecture de textes philosophiques allemands en langue originale, accessible aux non-germanistes. Nous analyserons ensemble de courts extraits en langue originale d'un point de vue linguistique, terminologique aussi bien que sous l'angle de la traduction et du contenu. L'objectif sera de sensibiliser les étudiantes et étudiants à l'allemand tel qu'il est pratiqué par les philosophes. Le cours s'attachera à présenter des outils (dictionnaires, manuels terminologiques, ouvrages de référence, éditions scientifiques, ressources numériques et logiciels de traduction) grâce auxquels les participantes et participants pourront utiliser de manière critique et autonome des traductions de textes philosophiques allemands. Kant étant le véritable inventeur de l'allemand philosophique, nous nous pencherons sur la très influente terminologie kantienne. Nous entrerons dans ce vocabulaire spécifique par le biais de la philosophie kantienne des sciences humaines.

A travers la lecture de textes fondamentaux de Kant sur la psychologie, l'histoire et l'anthropologie, nous chercherons à éclairer les questions suivantes : Quelle place Kant accorde-t-il aux différentes sciences de l'homme dans le système des sciences ? Quelles sont leurs méthodes ? Quel rôle les différents types de raisonnement (causal, téléologique ou transcendantal) y jouent-ils ? Qu'entend Kant par « anthropologie pragmatique » ? Enfin, quel rapport entretient cette anthropologie avec sa philosophie critique ? Ces questions sont d'ailleurs d'une actualité accrue dans le contexte des débats philosophiques récents sur la théorie des races humaines et, selon certains, le racisme de Kant. Pour comprendre l'« anthropologie pragmatique » de Kant, il sera indispensable de la replacer dans le contexte des sciences de l'homme concrètes que Kant avait devant les yeux. En s'attardant ainsi sur la philosophie des sciences humaines de Kant, le cours entend offrir un nouvel éclairage sur son projet transcendantal.

Kant und die Wissenschaften vom Menschen

Dieser Kurs bietet eine Einführung in die Lektüre philosophischer Texte in deutscher Sprache in einer Weise, die für Studierende ohne Deutschkenntnisse zugänglich ist. Gemeinsam werden wir kurze Auszüge in Originalsprache sowohl

unter sprachlichen, terminologischen als auch unter Übersetzungstechnischen und inhaltlichen Gesichtspunkten analysieren. Ziel ist es, die Studierenden für die Besonderheiten des philosophischen Deutsch zu sensibilisieren. Der Kurs wird Hilfsmittel vorstellen (Wörterbücher, terminologische Handbücher, Nachschlagewerke, wissenschaftliche Ausgaben, digitale Ressourcen und Übersetzungssoftware), mithilfe derer die Teilnehmerinnen und Teilnehmer französische Übersetzungen deutschsprachiger philosophischer Texte kritisch und eigenständig verwenden werden können. Insofern Kant als der eigentliche Erfinder des philosophischen Deutsch gelten kann, werden wir uns mit der äußerst einflussreichen Kantschen Terminologie auseinandersetzen. Wir werden in dieses spezifische Vokabular über Kants Auseinandersetzung mit den Wissenschaften vom Menschen einsteigen.

Anhand der Lektüre von grundlegenden Texten Kants zur Psychologie, Geschichte und Anthropologie werden wir folgende Fragen beleuchten: Welchen Platz räumt Kant den verschiedenen Wissenschaften vom Menschen im System der Wissenschaften ein? Welche Methoden verwenden diese Wissenschaften? Welche Rolle spielen in ihnen verschiedene Arten von Argumenten (kausal, teleologisch oder transzendental)? Was versteht Kant unter „pragmatischer Anthropologie“? In welchem Verhältnis steht diese Anthropologie letztendlich zu seiner kritischen Philosophie? Diese Fragen sind von erhöhter Aktualität insbesondere im Kontext der jüngsten philosophischen Debatten um Kants Theorie menschlicher Rassen und seinen – nach Ansicht mancher – Rassismus. Um Kants „pragmatische Anthropologie“ zu verstehen, wird es nötig sein, dieses Projekt in den Kontext der konkreten Wissenschaften vom Menschen einzubetten, die Kant vor Augen hatte. Durch die Betrachtung von Kants Philosophie der Wissenschaften vom Menschen versucht der Kurs letztlich ein neues Licht auf sein transzendentalphilosophisches Unternehmen zu werfen.

Bibliographie

Textes dont nous étudierons des extraits

KANT E., FOUCAULT M., *Anthropologie d'un point de vue pragmatique. Introduction à l'Anthropologie*, traduit par FOUCAULT M., DEFERT D., EWALD F., GROS F. (dirs.), Paris, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, [1798/1964] 2008.

KANT E., *Opuscules sur l'histoire*, traduit par PIOBETTA S., RAYNAUD P. (dir.), Paris, Flammarion, GF, [1990] 2021.

Éditions en lanque originale

- KANT I., *Anthropologie in pragmatischer Hinsicht*, BRANDT R. (dir.), Hamburg, Meiner Philosophische Bibliothek, [1798] 2000.
- KANT I., *Was ist Aufklärung? Ausgewählte kleine Schriften*, BRANDT H.D. (dir.), Hamburg, Meiner, Philosophische Bibliothek, 1999.
- KANT I., *Kleinere Schriften zur Geschichtsphilosophie, Ethik und Politik*, VORLÄNDER K. (dir.), Hamburg, Meiner, Philosophische Bibliothek, 1913.

Outils

- JOUSSET D., *Le vocabulaire allemand de la philosophie*, Paris, Ellipses, Vocabulaire de, 2007.
- VAYSSE J.-M., *Le vocabulaire de Kant*, 2^e édition, Paris, Ellipse, Vocabulaire de, 2020.
- WILLASCHEK, M., STOLZENBERG, J., MOHR, G., BACIN, S. (dirs.), *Kant-Lexikon*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2015.

Littérature secondaire

- COHEN A., *Kant and the Human Sciences. Biology, Anthropology and History*, London, Palgrave Macmillan, 2009.
- FOUCAULT M., « Introduction à l'Anthropologie de Kant », dans DEFERT D., EWALD F., GROS F. (dirs.), *Anthropologie d'un point de vue pragmatique. Introduction à l'Anthropologie*, Paris, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, [1964] 2008, p. 11-79.
- LAGIER R., *Les races humaines selon Kant*, Paris, Presses Universitaires de France, Pratiques théoriques, 2004.
- STURM T., *Kant und die Wissenschaften vom Menschen*, Paderborn, Mentis, 2009.

1 module au choix :

Philosophie, culture et société**PL15EM73**

Laurent Fedi

Les utopies et leurs réalisations : le cas des utopistes français du XIXe siècle

Les utopies sont-elles des chimères qui n'ont par définition aucune influence sur la société ? Un des arguments retenus pour disqualifier l'utopie est son incapacité à s'inscrire dans l'histoire et à se concrétiser. L'utopie surgirait lorsque la contestation du pouvoir en place ne trouve pas d'issue politique. Pourtant, certaines utopies ont eu des effets visibles. Ce fut le cas pour les utopies françaises du XIXe siècle. On pense ici au saint-simonisme, qui produisit un vaste mouvement « industrialiste », fondé sur l'idée d' « association universelle », et qui se concrétisa dans la création de vastes réseaux de communication. On pense également, entre autres exemples, au fouriérisme, qui suscita de petites communautés phalanstériennes et la construction du « familistère » de Guise. Ces phénomènes sociaux nous invitent à repenser les fonctions de l'utopie, qui peut être soit une fiction visant à dévoiler, par contraste, les défauts de la société, soit la description d'un programme en attente de réalisation qui s'inscrit dans le temps de l'histoire (cette mutation du genre utopique s'amorçant, précisons-le, à la fin du XVIII^e siècle).

Le cours articulera la connaissance des textes et l'analyse des réalisations concrètes dont certaines sont encore visibles et font partie de notre patrimoine culturel. Il fera également une place à l'actualité de ces « utopies » dont on peut suivre les prolongements dans diverses directions jusqu'à nos jours.

BibliographiePour commencer

GUILLAUME Chantal, *Fourier ou l'utopie en réel*, Presses du réel, 2024.

MUSSO Pierre, *Saint-Simon et le saint-simonisme*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2010.

Pour aller plus loin

ABENSOUR Miguel, *Le procès des maîtres rêveurs, Utopiques I*, Paris, Sens et Tonka, 2013.

LAUDET Marc, *Charles Fourier, émergence d'une théorie sociale*, Classiques Garnier, 2020.

LEVALLOIS Michel & REGNIER Philippe (dir.), *Les saint-simoniens dans l'Algérie du XIXe siècle : le combat du Français musulman Ismaïl Urbain*, Paris, Riveneuve éditions, 2016.

MACHEREY Pierre, *De l'utopie !*, [Le Havre], De l'incidence éditeur, 2011.

PAQUOT Thierry & BEDARIDA Marc (dir.), *Habiter l'utopie. Le familistère Godin à Guise*, éd. de La Villette, 2004.

PICON Antoine, *Les saint-simoniens : raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin, 2002.

Ou

Philosophie anglaise

PL15EM23

Mickaël Labbé

La naturalité du sauvage en question : le débat autour de la *wilderness* dans la pensée américaine

Pour désigner l'idée d'une nature sauvage, les anglophones disposent d'un mot sans équivalent : celui de « *wilderness* ». Autour de l'idée de *wilderness* se sont rassemblés des philosophes (Thoreau, Emerson), des peintres (Thomas Cole, Frederic E. Church, Albert Bierstadt), des poètes (Walt Whitman, notamment). Un mouvement s'est créé qui, lancé par des militants (John Muir, Aldo Leopold, Robert Marshall, Sigurd Olson), s'est organisé en diverses associations (Sierra Club, Wilderness Society) pour la préservation des environnements sauvages.

Pour reprendre l'expression de Leo Marx, l'idée de *wilderness* est ainsi la « plus ancienne et la plus populaire variante américaine de l'idée de nature ». Elle n'a pas, pour autant, échappé à la critique. En 1989, la revue *Environmental Ethics* publie l'article d'un historien indien, Ramachandra Guha, qui juge la *wilderness* du point de vue du tiers monde : transportée hors d'Amérique, en particulier en Asie du Sud-Est, elle n'a pas tant conduit à protéger la nature qu'à créer, au détriment des populations locales, des parcs d'attractions pour Américains fortunés. En 1995, un article de l'historien américain de l'environnement William Cronon y voit une

construction sociale : loin de désigner une réalité indépendante des hommes, la *wilderness* est une création humaine, typiquement américaine, plus précisément blanche, mâle et raciste. La *wilderness* est tout sauf naturelle, tout sauf sauvage : elle a une histoire, elle est le produit d'une civilisation. À son tour, John Baird Callicott, un des piliers de l'éthique environnementale américaine, s'engage dans une critique de l'« idée reçue de *wilderness* ».

A l'heure de la mutation climatique d'origine anthropocénique et de la remise en question systématique du « grand partage » entre nature et culture, l'idée de *wilderness*, d'une nature sauvage a-t-elle définitivement vécue ? Peut-on encore maintenir cette idée comme cela semble être le cas dans de nombreux discours écologiques contemporains appelant par exemple à des formes de « *rewilding* » de la nature ? Ne doit-on pas chercher à préserver les potentiels écologiques de cette notion, suivant en cela l'intuition de Thoreau selon qui « *all good things are wild and free* » ?

C'est à l'histoire et à l'actualité de ce débat, profondément ancré dans la pensée américaine, que ce cours sera consacré.

Bibliographie indicative

CALLICOTT John Baird, NELSON Michael P. (eds.), *The Great New Wilderness Debate*, University of Georgia Press, 1998.

CALLICOTT John Baird, NELSON Michael P. (eds.), *The Wilderness Debate Rages On*, University of Georgia Press, 2008.

CALLICOTT John Baird, *Éthique de la terre*, Wildproject, 2021.

CRONON William, *Nature et récits*, Dehors, 2016.

LEOPOLD Aldo, *Almanach d'un comté des sables*, Gallmeister, 2024.

LEWIS Michael, *American Wilderness: A New History*, Oxford University Press, 2007.

NASH Roderick F., *Wilderness and the American Mind* (Fifth edition), Yale University Press, 2014.

THOREAU Henry David, *Marcher*, Le Mot & Le Reste, 2017.

1 module au choix :

PL15EM81

Manon Prost

Logique et philosophie du langage

Ce cours a pour objectif de donner aux étudiants les bases de la logique classique et d'introduire aux grandes questions philosophiques et épistémologiques qu'ouvre l'étude de la logique. En tant qu'elle cherche à décrire comment on infère d'une proposition à une autre de façon valide, la logique est impliquée dans tout raisonnement qui se veut rigoureux et est ainsi essentielle à la philosophie, à l'étude du langage et aux mathématiques. Le cours vise aussi bien à former les étudiants à la rigueur du formalisme qu'à en montrer les limites. Il sera en outre utile aux étudiants qui s'intéressent à la philosophie analytique. En tant qu'introduction, il ne nécessite aucune connaissance préalable.

Nous commencerons par nous demander ce qu'est la logique, quel peut être son rôle et par introduire brièvement son développement historique. Le cours cherchera ensuite à donner aux étudiants les bases de la logique syllogistique, de la logique propositionnelle et de la logique des prédicats. Nous commencerons donc par étudier la logique d'Aristote avant de nous intéresser à l'essor de la logique moderne telle qu'elle est apparue au début du XX^{ème} siècle avec les travaux fondateurs de Frege et Russell. Les TDs serviront à faire en sorte que tous les étudiants soient à l'aise avec la manipulation des concepts de base de la logique classique. Nous verrons enfin quelques problèmes logiques célèbres et les enjeux épistémologiques qui y sont associés.

Le cours se divisera en CM pour introduire les notions et TD pour les mettre en application.

Bibliographie indicative

ARISTOTE, *Premiers analytiques*, GF Flammarion, 2014.

BELNA Jean-Pierre, *Histoire de la logique*, Ellipses, 2014.

BLANCHE Robert, *Introduction à la logique contemporaine*, Armand Collin, 1997.

- BLANCHE Robert et DUBUCS Jacques, *La logique et son histoire : d'Aristote à Russell*, Armand Collin, 1996.
- BONNAY Denis et COZIC Mikaël, *Philosophie de la logique*, Vrin, 2009.
- ENGEL Pascal, *La Norme du vrai, philosophie de la logique*, Gallimard, 1989.
- KLEENE Stephen Cole, *Logique mathématique*, Jacques Gabay, 1967.
- LEPAGE Francois, *Elements de logique contemporaine*, Presses de l'Université de Montréal, 2010.
- QUINE Willard Van Orman, *Logique élémentaire*, Vrin, 1941.
- RIVENC Francois, *Introduction à la logique*, Payot, 1989.
- VERNANT Denis, *Introduction à la logique standard*, Flammarion, collection Champs, 2001.

ou

Cours dans une autre discipline, choisi à l'extérieur de la Faculté de philosophie, dont autre langue, vivante ou ancienne.

Contrôle Continu Intégral (CCI) du 5e semestre

Semestre 5	Session initiale				
	Coefficient des épreuves	Intitulé de l'épreuve	Durée	Épreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Épreuve sans convocation (rappel : ABI = 0 ;
UE1 : LVE Allemand PL15EM33 * Durée selon le niveau	1	Écrit type DS	½ h ou 1h *		X
	1	Oral	15 min		X
	2	Écrit type DS	1 h ou 2h *	X	
Ou Anglais PL15EM34	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DM			X
	2	Oral	5 min	X	
UE2 : Méthodologie niveau 5 PL15EM93	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DM			X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE3 : Philosophie générale PL15EM14 PL15EM85	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Oral	20 min		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE4 : Philosophie moderne PL15EM42 PL15EM82	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DS	4h		X
	2	Oral	20 min	X	
UE5 : Philosophie des sciences et de la connaissance PL15EM53	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Oral	3 h	X	
UE6 : Philosophie en langue originale PL15EM68	1	Écrit type DS	2h		X
	1	Oral	15mn		X
	2	Oral	15mn	X	
UE7 : Domaine de spécialité Philosophie, culture et société PL15EM73	1	Écrit type DM			X
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	

Ou Philosophie anglaise PL15EM23	1	Écrit type DM			X
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE8 : Projet Personnel et Professionnel Logique et philosophie du langage PL15EM81	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
Ou UE autre composante	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique.			

Sixième semestre

UE1 Langue vivante étrangère

3 ECTS – COEFF 1

PL15FM33 : Allemand

Anne Schuller

Niveau 1 (débutants ou débutants avancés-A0/A2)

Ce cours a pour objectif de vous permettre de communiquer à l'oral et à l'écrit dans des situations du quotidien. Il s'agira de développer vos compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite) à partir de supports accessibles et authentiques, mais également de découvrir les aspects culturels et civilisationnels des pays germanophones, en abordant des thèmes variés et actuels.

Niveau 2 (avancés-B1/B2)

L'objectif de ce cours est de consolider et d'approfondir vos compétences et vos connaissances de la langue allemande dans les différentes compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite). Nous travaillerons à partir de supports variés et authentiques en lien avec des thématiques actuelles, sociétales et culturelles, qui favoriseront le débat et l'expression d'une opinion argumentée.

PL15FM34 : Anglais

Déborah Deflin

Text and Image Interaction: Philosophical and Cultural Perspectives

Ce cours propose une exploration de l'interaction entre le texte et l'image, en mettant l'accent sur les perspectives philosophiques et culturelles. Les étudiants examineront comment les éléments textuels et visuels se combinent pour transmettre des significations, influencer les perceptions et façonner les récits culturels. Les thèmes principaux incluent les manuscrits illustrés, les livres imprimés et les gravures anciennes, la culture visuelle moderne, les emblèmes et les images symboliques, ainsi que les bandes dessinées, les romans graphiques et la publicité. Le cours couvrira les quatre compétences linguistiques (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite).

Les étudiants pourront être amenés à participer à des débats, à rédiger des essais, et à réaliser des travaux en groupe pendant le cours. La participation active aux discussions et aux activités en classe est essentielle pour tirer le meilleur parti de ce cours. Les étudiants devront s'inscrire à la page Moodle dédiée, où les textes fournis par l'enseignant et d'autres références seront mis à disposition.

UE2 Méthodologie niveau 6

3 ECTS – COEFF 1

PL15FM93

Guillemette Leblanc

Le cours de méthodologie du dernier semestre de licence aura pour premier enjeu de perfectionner le travail sur les exercices de la dissertation et de l'explication de texte. Rappelons qu'au-delà des codes disciplinaires qui régissent ces exercices et qu'il faudra finir d'assimiler, il s'agit toujours de construire un problème et de l'instruire au fil d'une démonstration bien argumentée et clairement construite. En plus de ces exercices habituels, le cours aura pour second objectif de proposer une ouverture sur le travail de recherche en vue du Master. À ce titre, le semestre sera également consacré à la réalisation d'un mini-mémoire d'initiation à la recherche.

PL15FM41 – Mémoire de recherche

UE3 Métaphysique

6 ECTS – COEFF 2

PL15FM76 CM et PL15FM86 TD (*mutualisé Licence Humanités spécialité philosophie*)

David Espinet

La conscience de soi

La question de la conscience de soi s'est installée au cœur de la métaphysique moderne. Si Aristote et Augustin ont donné de précieuses indications, c'est avec Descartes que la conscience de soi devient le concept central de la métaphysique – et dont celle-ci dépend dans sa possibilité même. Le cours examinera une série d'étapes principales dans la conceptualisation de la conscience de soi, liées aux noms de Descartes, Leibniz, Kant, Fichte, Hegel,

Husserl et Heidegger, ainsi que quelques positions actuelles (Tugendhat, Nagel, Chalmers, Tononi/Koch). Seront également examinées quelques critiques issues de la neurophilosophie qui affirment le caractère illusoire de la conscience et de toute métaphysique (Churchland, Dennett). Dans l'optique de présenter des arguments contre le neuroréductionnisme, trois thèmes en particulier feront l'objet du cours : l'existence intrinsèque de la conscience, sa spontanéité initiale et l'idée d'une phénoménologie objective comme science de la conscience.

Les séances de TD seront consacrées à des lectures de textes et à des exposés d'étudiant.e.s.

Lectures obligatoires*

ARISTOTE, *De l'âme*, III, 2, 425b 12-22 ; *Éthique à Nicomaque*, IX, 9, 1169b 1-1170b19.

AUGUSTIN, *De civitate dei/La cité de dieu*, XI, 26.

CHALMERS D., *The Conscious Mind. In Search of a Fundamental Theory* (New York / Oxford, OUP, 1996).*

CHURCHLAND P., « Eliminative Materialism and the Propositional Attitudes », in: *The Journal of Philosophy* (1981) 78/2, p. 67-90.

DENNETT D., *The Intentional Stance*, Cambridge, MA: MIT Press, 1987.*

DESCARTES R., *Meditationes de prima philosophia / Méditations métaphysiques*.*

FICHTE J. G., *Nouvelle présentation de la doctrine de la science* (1797/1798), trad. I. Thomas-Fogiel, Paris, Vrin 1999.*

HEGEL G. W. F., *Encyclopédie des sciences philosophiques III : Philosophie de l'esprit* (trad. Bourgeois, Paris, Vrin, 1988).*

HEIDEGGER M., *Être et temps*, trad. E. Martineau, Paris, éd. Authentica 1985*.

HUSSERL E., *Idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique*, trad. J.-F. Lavigne, Paris, Gallimard, 2018.*

KANT E., *Critique de la raison pure* (1781/87), trad. A. Renaut, Paris, Flammarion, 2021.*

LEIBNIZ G. W., *Monadologie* (1714).*

NAGEL T., « What Is it Like to Be a Bat? », *Philosophical Review*, 1974, p. 435-50.

TONONI G., KOCH Ch., « Consciousness: Here, There and Everywhere », in: *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 370/1668, 2015, p. 1-18
<https://royalsocietypublishing.org/doi/10.1098/rstb.2014.0167>

TUGENDHAT E., *Conscience de soi et autodétermination*, trad. R. Rochlitz, Paris, Colin, 1995.*

* Les œuvres marquées d'un astérisque ne seront lues que sous forme d'extraits.
Tous les extraits et articles seront disponibles en ligne sur Moodle et doivent être lus par toutes et tous.

UE4 Philosophie contemporaine

6 ECTS – COEFF 2

PL15FM42 CM et PL15FM82 TD (*mutualisé Licence Humanités spécialité philosophie*)

Paul Guerpillon

Lumières troubles

Au XX^e siècle, alors que les sociétés européennes se sont abîmées dans la violence, la foi dans le projet politique et philosophique des Lumières semble être ébranlée. La trajectoire de notre modernité politique paraît légitimer le soupçon que l'exercice éclairé de la raison ne suffit pas à contenir la violence, voire qu'il peut lui-même l'engendrer sous une forme d'autant plus terrible qu'elle aurait été rationalisée. L'enjeu de ce cours est de proposer un examen analytique et critique d'une telle remise en cause des Lumières et des exigences politiques qui leur sont attachées.

Dans cette perspective, il faudra d'abord tâcher de définir les Lumières en tant que projet politique spécifique. Nous lirons dans cette perspective l'opuscule *Qu'est-ce que les Lumières ?* de Kant, qui reconnaît dans l'exercice libre, autonome et surtout public de la raison la condition d'une authentique émancipation des citoyens et le principe de notre modernité politique. C'est à partir d'un tel cadre qu'on tâchera, dans un second temps, d'analyser la critique des Lumières proposée par Adorno et Horkheimer, et surtout la conception dialectique de la raison qui lui sert de fondement : en revendiquant son autonomie absolue et en prétendant s'émanciper complètement du mythe, la raison ne tend-elle pas, de façon immanente, à engendrer son autre ? Son développement historique ne conduit-il pas nécessairement à son auto-destruction ? Le dernier temps du cours sera consacré à la critique d'un tel récit, dont on suggérera qu'il n'est pas suffisamment attentif aux transformations des structures institutionnelles qui encadrent et déterminent les conditions d'exercice de la raison dans l'espace politique. On s'appuiera dans cette perspective sur la critique qu'Habermas a formulée à l'encontre des conceptions d'Adorno et Horkheimer, ainsi que sur son analyse des

mutations de l'espace public, dont on verra en quel sens il constitue l'institution essentielle du projet politique des Lumières.

Les séances de travaux dirigés seront consacrées à l'analyse et à la discussion de textes philosophiques complémentaires sur la critique des Lumières, de la raison et/ou du progrès – en plus d'Adorno et Habermas, on s'intéressera à certains textes de Benjamin, de Gadamer, de Foucault, etc.

Bibliographie

ADORNO W. et HORKHEIMER M., *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, « Tel », 1983.

HABERMAS J., *Le discours philosophique de la modernité*, Paris, Gallimard, « Tel », 2011.

HABERMAS J., *L'espace public*, Paris, Payot, 1988.

KANT E., *Qu'est-ce que les Lumières ?*, in : KANT, *Vers la paix perpétuelle – Que signifie s'orienter dans la pensée ? – Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Garnier-Flammarion, 2006.

UE5	Philosophie des sciences et de la connaissance
-----	--

3 ECTS – COEFF 1

PL15FM53

Martin Strauss

La philosophie au défi de la sociologie des sciences

Ce cours propose une introduction historique à la sociologie des sciences en suivant les conflits qui émergent entre philosophie et sociologie des sciences au cours du XX^e siècle. En inscrivant ces tensions dans une histoire plus longue, il explorera certaines oppositions fondamentales ayant structuré la collaboration entre philosophie, histoire et sociologie des sciences (validité vs genèse des énoncés scientifiques, contexte de justification vs contexte de découverte, internalisme vs externalisme, autonomie vs hétéronomie de la science, science normale vs science révolutionnaire, réalisme vs constructivisme, objectivisme vs relativisme, etc.). Cette perspective historique permettra aussi de récupérer certaines interrogations cruciales qui furent pourtant marginalisées dans les « études des sciences et des techniques » (*science and technology studies*, STS) depuis les années 1970 : l'autonomie relative de la science, son émergence et son évolution comme fait socio-culturel, son fonctionnement interne comme institution sociale et sa place au sein de structures socio-politiques plus larges.

A travers la lecture et la discussion collective de textes choisis, nous reconstituerons quatre phases : (1) Les précurseurs d'une sociologie des sciences dans les débats autour de la sociologie de la connaissance en France et dans l'espace germanophone depuis 1900. (2) Les premières tentatives d'institutionnalisation de la sociologie des sciences entreprises par le sociologue américain Robert K. Merton (1910-2003) entre les années 1930 et le début des années 1970. (3) L'essor, depuis les années 1970, d'une « nouvelle sociologie des sciences » en Europe s'appuyant sur une interprétation relativiste des travaux de Thomas S. Kuhn (1922-1996). (4) Enfin, le retournement de la situation avec les « guerres des sciences » (*science wars*) de la fin des années 1990 et l'apparition de voies médianes entre la « vieille » et la « nouvelle » sociologie des sciences, notamment chez Pierre Bourdieu (1930-2002). Chemin faisant, nous verrons que les conflits entre épistémologie et sociologie relèvent eux-mêmes de facteurs non seulement épistémologiques, mais aussi sociologiques (conflits entre disciplines académiques, entre traditions intellectuelles nationales, entre générations, etc.).

Bibliographie

Textes dont nous étudierons des extraits

- BLOOR D., *Sociologie de la logique ou les limites de l'épistémologie*, traduit par EBNÖTHER D., Paris, Pandore, Collection Pandore, [1976] 1983.
- BOURDIEU P., *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, Cours et travaux, 2001.
- FLECK L., *Genèse et développement d'un fait scientifique*, traduit par JAS N., Paris, Flammarion, Champs Sciences, [1935] 2008.
- KUHN T.S., *La structure des révolutions scientifiques*, traduit par MEYER L., Paris, Flammarion, Champs Sciences, [1962] 2018.
- KUHN T.S., *La tension essentielle. Tradition et changement dans les sciences*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, [1977] 1990.
- LATOUR B., WOOLGAR S., [1979] 1993, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, traduit par BIEZUNSKI M., Paris, La Découverte (Sciences et société).
- MANNHEIM K., *Idéologie et utopie*, traduit par EVARD J.-L., Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, [1929] 2006.
- MERTON R.K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, traduit par MENDRAS H., Paris, Armand Colin, Collection U, [1949/1968] 1997.

MERTON R.K., *The Sociology of Science. Theoretical and Empirical Investigations*,
STORER N.W. (dir.), Chicago/London, The University of Chicago Press, 1973.

Littérature introductive

DUBOIS M., *Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, Presses Universitaires de France (Premier cycle), 1999.

GINGRAS Y., *Sociologie des sciences*, 3^e édition, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, [2013] 2020.

Littérature secondaire

DUBOIS M., *La nouvelle sociologie des sciences*, Paris, Presses Universitaires de France, Sociologies, 2001.

HACKING I., *The Social Construction of What?*, Cambridge, Harvard University Press, 1999.

SHINN T., RAGOUET P., *Controverses sur la science. Pour une sociologie transversaliste de l'activité scientifique*, Paris, Raisons d'agir, Cours et travaux, 2005.

ZAMMITO J.H., *A Nice Derangement of Epistemes. Post-Positivism in the Study of Science from Quine to Latour*, Chicago/London, The University of Chicago Press, 2004.

UE6	Domaine de spécialité	6 ECTS – COEFF 2
-----	-----------------------	------------------

1 module au choix :

Philosophie allemande

PL15FM21 CM (*mutualisé Licence Humanités spécialité philosophie*)

Emmanuel Salanskis

Introduction à la philosophie de Nietzsche

Ce cours proposera une introduction générale à la philosophie de Nietzsche, en évoquant plus particulièrement trois moments essentiels de l'œuvre : nous commencerons par étudier les débuts philosophiques du jeune Nietzsche, marqués par deux lectures décisives (*Le Monde comme volonté et représentation* d'Arthur Schopenhauer et *l'Histoire du matérialisme* de Friedrich Albert Lange), par des réflexions privées sur la théorie de la connaissance et par la publication de *La Naissance de la tragédie* en 1872. Nous aborderons ensuite le tournant

inauguré par *Humain, trop humain* (1878), à l'occasion duquel Nietzsche adopte à la fois une nouvelle méthode d'investigation, baptisée « philosophie historique », et un nouveau style d'écriture aphoristique, inspiré des moralistes français : c'est le début de ce qu'il est convenu d'appeler la « période intermédiaire » de Nietzsche. Enfin, une dernière partie du cours sera consacrée au moment ouvert par *Ainsi parlait Zarathoustra* (1883-1885), qui culmine avec *Par-delà bien et mal* (1886) et la *Généalogie de la morale* (1887), ces œuvres dites « de la maturité » où Nietzsche développe un projet de transvaluation des valeurs adossé à une généalogie de la morale judéo-chrétienne.

Ce cours nous permettra d'aborder plusieurs grands concepts nietzschéens, comme l'éternel retour, la volonté de puissance et le perspectivisme. On analysera aussi la logique particulière des textes de Nietzsche, qui comporte une dimension rhétorique et métaphorique excédant le registre proprement argumentatif. Une compétence en allemand n'est pas requise pour suivre ce CM, qui sera assuré en français. Le TD confié à Martin Strauss fournira des éléments de contexte sur la philosophie allemande du XIX^e siècle qui se révèlent également précieux pour la compréhension de Nietzsche.

Bibliographie

1) Textes de Nietzsche :

NIETZSCHE Friedrich, *La Naissance de la tragédie* [1872], trad. P. Wotling, Paris, Flammarion, 2013 [disponible à la BNU].

NIETZSCHE Friedrich, *Humain, trop humain I* [1878], trad. P. Wotling, Paris, Flammarion, 2019 [disponible à la BNU].

NIETZSCHE Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra* [1883-1885], trad. révisée de G. Bianquis, Paris, Flammarion, 2006 [disponible à la BNU].

NIETZSCHE Friedrich, *Par-delà bien et mal* [1886], trad. P. Wotling, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2000 [disponible à la BNU].

NIETZSCHE Friedrich, *Éléments pour la généalogie de la morale*, trad. P. Wotling, Paris, Librairie générale française, coll. « Livre de poche », 2000 [disponible à la BNU].

NIETZSCHE Friedrich, *Digitale Kritische Gesamtausgabe Werke und Briefe*, édition critique numérique des *Œuvres complètes* et de la *Correspondance*, sur la base du texte critique établi par G. Colli et M. Montinari (Berlin/New York, de Gruyter, 1967 sq.), sous la direction de P. D'Iorio, <http://www.nietzschesource.org/#eKGWB>.

2) Littérature secondaire en français :

BENOIT Benoît, *La Philosophie de Nietzsche : repères*, Paris, Vrin, 2019 [disponible à la BNU].

DENAT Céline, WOTLING Patrick, *Dictionnaire Nietzsche*, Paris, Ellipses, 2013 [disponible à la BNU].

DENAT Céline, *Nietzsche : généalogie d'une pensée*, Paris, Belin, 2016 [disponible à la BNU].

SALANSKIS Emmanuel, *Nietzsche*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Figures du savoir », 2015 [disponible à la BNU].

WOTLING Patrick, *Nietzsche et le problème de la civilisation*, Paris, PUF, 1995, rééd. 2012 [accessible au format électronique sur la plate-forme Cairn].

3) Littérature secondaire en anglais et allemand :

MAGNUS Bernd, HIGGINS Kathleen (ed.), *The Cambridge Companion to Nietzsche*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996 [disponible à la BNU].

SCHACHT Richard, *Nietzsche's Kind of Philosophy: Finding His Way*, Chicago, The University of Chicago Press, 2023.

SOMMER Andreas Urs, *Was bleibt von Nietzsches Philosophie?*, Berlin, Duncker & Humblot, 2018.

PL15FM29 TD (*mutualisé Licence Humanités spécialité philosophie*)

Martin Strauss

Introduction au néo-kantisme : entre matérialisme et idéalisme

En complément du CM « Introduction à la philosophie de Nietzsche » d'Emmanuel Salanskis, ce TD propose une introduction au néo-kantisme, mouvement hétéroclite dominant la philosophie universitaire allemande de la deuxième moitié du XIX^e siècle jusqu'à la Première Guerre Mondiale. On s'aperçoit aujourd'hui que ce mouvement, longtemps tombé dans l'oubli, fut pourtant l'horizon dans lequel se définirent les traditions dominantes de la philosophie académique du XX^e siècle, notamment la phénoménologie et la philosophie analytique. Dans la logique d'une introduction historique, nous nous intéresserons dans ce TD aux origines et à l'émergence du mouvement néo-kantien.

Nous partirons de la querelle fondamentale dite « du matérialisme », par rapport à laquelle se définirent les premiers programmes néo-kantiens des années 1860.

Nous nous focaliserons ensuite sur Friedrich Albert Lange (1828-1875), qui fut, avec son *Histoire du matérialisme et critique de son importance à notre époque* (1866), l'auteur d'un des livres les plus importants de la philosophie allemande de la deuxième moitié du XIX^e siècle, livre qui fut en outre une référence importante du jeune Nietzsche. À partir de l'interprétation physiologique de Kant proposée par Lange, Hermann Cohen (1842-1918) amorça au début des années 1870 un « tournant idéaliste » (K. C. Köhnke), qui se manifesta ensuite dans les deux écoles néo-kantiennes les plus célèbres, celle de Marbourg (H. Cohen, P. Natorp, E. Cassirer) et celle du Sud-Ouest (W. Windelband, H. Rickert, E. Lask). En suivant ce chemin, nous retracerons l'émergence du mouvement néo-kantien en Allemagne entre la querelle du matérialisme et le tournant idéaliste.

Ce TD, combiné avec le CM sur Nietzsche, permettra d'acquérir une familiarité de base avec les courants principaux de la philosophie allemande de la seconde moitié du XIX^e siècle. Aucune connaissance préalable de l'allemand ou de la philosophie allemande n'est requise pour suivre ce TD introductif.

Bibliographie

Textes dont nous étudierons des extraits

- COHEN H., *Hermann Cohen. Le concept de philosophie*, traduit par BIENENSTOCK M., BUEE J.-M., BIENENSTOCK M. (dir.), Paris, Cerf, Passages, 2014.
- COHEN H., NATORP P., WINDELBAND W., LASK E., COHN J., *Néokantismes et théorie de la connaissance*, traduit par DUFOUR É., LAUNAY M. DE, THOMAS-FOGIEL I., Paris, Vrin, Textes philosophiques, 2000.
- HELMHOLTZ H. VON, « Sur le voir humain (1855) », *Philosophia Scientiæ. Travaux d'histoire et de philosophie des sciences*, 14, 1, traduit par BOURIAU C., [1855] 2010, p. 13-35.
- LANGÉ F.A., *Histoire du matérialisme et critique de son importance à notre époque*, traduit par POMMEROL B., Paris, C. Reinwald et Cie, [1873-1875] 1877.

Littérature introductive

- FERRARI M., *Retours à Kant. Introduction au néokantisme*, traduit par LOISEL T., Paris, Cerf, Passages, [1997] 2001.

Littérature secondaire en français

- BIENENSTOCK, M. (dir.), « Hermann Cohen. L'idéalisme critique aux prises avec le matérialisme », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 69, 1, 2011.

MOREL, C. (dir.), *L'Allemagne et la querelle du matérialisme (1848-1866). Une crise oubliée ?*, Paris, Classiques Garnier, Constitution de la modernité, 2017.

Littérature secondaire en anglais et en allemand

BAYERTZ, K., GERHARD, M., JAESCHKE, W. (dirs.), *Der Materialismus-Streit*, Hamburg, Meiner, Philosophische Bibliothek, 2012.

BEISER F.C., *The Genesis of Neo-Kantianism, 1796-1880*, Oxford, Oxford University Press, 2014.

KÖHNKE K.C., *Entstehung und Aufstieg des Neukantianismus. Die deutsche Universitätsphilosophie zwischen Idealismus und Positivismus.*, Frankfurt/Main, Suhrkamp, 1986.

Traduction anglaise : KÖHNKE K.C., *The Rise of Neo-Kantianism. German Academic Philosophy between Idealism and Positivism*, traduit par HOLLINGDALE R.J., Cambridge, Cambridge University Press, Ideas in Context, [1986] 1991.

Ou

Philosophie des sciences humaines

PL15FM77 CM (*mutualisé Licence Humanités spécialité philosophie et sciences sociales parcours renforcé*)

Laurent Fedi

Introduction aux problèmes fondamentaux des sciences humaines

Les sciences humaines (sociologie, ethnologie, sciences historiques, psychologie, psychanalyse...) étudient des « représentations collectives », des « structures », des « complexes », des « champs » qui semblent déposséder l'être humain des propriétés et qualités que lui conférait autrefois la culture humaniste, au point que l'on est en droit de se demander si l'être humain est le véritable objet des sciences humaines. Il est incontestable que ces sciences ont modifié notre regard sur l'homme, mais est-ce en raison de révélations qu'elles ont faites à son sujet, ou s'agit-il simplement d'une conséquence attendue de leurs méthodes et des détours qu'elles doivent emprunter ? Au demeurant est-on fondé à considérer, comme cela est souvent dit, que ces sciences renvoient de l'homme une image réductrice ?

Le cours magistral, mutualisé, concernera les L3 spécialistes (qui ont choisi ce module), les L3 « Humanités » (dominante philo), les L3 « sciences sociales renforcées ».

Il est à noter que les étudiants inscrits en Licence de philosophie devront suivre en parallèle un TD en sciences sociales dont l'intitulé et le code seront indiqués en début de semestre. Ils y seront identifiés comme des étudiants non-spécialistes. L'objectif du TD est de leur offrir un complément de formation en leur donnant la possibilité d'avoir un contact direct avec la recherche en sciences humaines, avec ses problèmes, ses méthodes et ses pratiques de terrain.

Bibliographie

DURKHEIM Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Alcan, 1895 (plusieurs rééditions).

GUSDORF Georges, *Introduction aux sciences humaines*, Ophrys, 1974.

LEVI-STRAUSS Claude, *Le totémisme aujourd'hui*, PUF, 1962.

TESTART Alain, *Pour les sciences sociales : Essai d'épistémologie*, Paris, Christian Bourgois, 1991.

WATIER Patrick, *Une introduction à la sociologie compréhensive*, Circé, 2002

WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science*, Press-Pocket Agora, 1995, p. 303-364.

UE7	Projet Personnel et Professionnel	3 ECTS – COEFF 1
-----	-----------------------------------	------------------

Cours dans une autre discipline, choisi à l'extérieur de la Faculté de philosophie.

Contrôle Continu Intégral (CCI) du 6^{ème} semestre

Semestre 6	Session initiale				
	Coefficient des épreuves	Intitulé de l'épreuve	Durée	Épreuve avec convocation	Épreuve sans convocation (Rappel : ABI = 0)
UE1 : LVE Allemand PL15FM33	1	Écrit type DS	1 h		X
	1	Écrit type DS	1 h		X
	2	Oral	20 min	X	
Ou Anglais PL15FM34	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DM			X
	2	Oral	5 min	X	
UE2 : Méthodologie niveau 6 PL15FM93 PL15FM41	1	Écrit type DS	2h		X
	1	Écrit type DS	4h		X
	2	Production écrite (mémoire)		X	
UE3 : Métaphysique PL15FM76 PL15FM86	1	Écrit type DS	2 h	X	
	1	Écrit type DS	2 h	X	
	2	Oral	20 min	X	
UE4 : Philosophie contemporaine PL15FM42 PL15FM82	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	4 h	X	
UE5 : Philosophie des sciences et de la connaissance PL15FM53	1	Écrit type DS	2 h		
	1	Écrit type DS	2 h		X
	2	Écrit type DS	3 h	X	
UE6 : Domaine de spécialité : Philosophie allemande CM+TD PL15FM21 PL15FM29	1	Écrit type DS	2 h		X
	1	Écrit type DM			X
	1	Écrit type DS	4 h	X	
Ou Philosophie des sciences humaines PL15FM77 (3 notes obligatoires)	1	Écrit type DM			X
	1	Note autre faculté		X	
	2	Écrit type DS	2 h	X	
UE7 : Projet Personnel et Professionnel		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique.			

Cours ouverts aux non spécialistes

Les cours listés ci-dessous sont en principe accessibles à des étudiants non-spécialistes (sous réserve des places disponibles). **Toutefois, les étudiants intéressés doivent systématiquement demander l'accord préalable de l'enseignant lors de la première séance afin de pouvoir valider ces UE. La demande devra être adressée à l'enseignant par courriel.**

Les autres cours de licence (qui ne figurent pas dans la liste ci-dessous), quoique susceptibles d'être moins accessibles à des étudiants non-spécialistes, leur sont en principe ouverts, **sous réserve de l'accord préalable de l'enseignant.**

Sem	CODE	COURS	UE	INTITULE	ENSEIGNANT
S2	PL15BM21/29	CM + TD	6	Philosophie allemande	M. STRAUSS
S2	PL15BM26	CM	6	Philosophie ancienne	A. MERKER
S2	PL15BM23/83	CM + TD	3	Philosophie de l'art et esthétique	M. LABBE
S3	PL15CM14/85	CM + TD	3	Philosophie générale	A. HATZENBERGER
S3	PL15CM81	CM	7	Logique et philosophie du langage	M. PROST
S4	PL15DM42/82	CM + TD	4	Histoire de la philosophie	A. MERKER
S4	PL15DM26/86	CM + TD	3	Éthique et politique	A. BOUFFARD
S4	PL15DM71/81	CM + TD	6	Philosophie, culture & société	M. LABBE
S4	PL15DM23/83	CM + TD	6	Esthétique et philosophie de l'art	K. PAPLOMATA
S5	PL15EM42/82	CM + TD	4	Histoire de la philosophie : Renaissance, période moderne	E. MEHL
S5	PL15EM68	CM	6	Philosophie en langue allemande	M. STRAUSS
S5	PL15EM73	CM	7	Philosophie, culture & société	L. FEDI
S5	PL15EM23	CM	7	Philosophie anglaise	M. LABBE
S6	PL15FM53	CM	5	Philosophie de la connaissance et des sciences	M. STRAUSS
S6	PL15FM21/29	CM + TD	6	Histoire de la philosophie allemande	E. SALANSKIS/M. STRAUSS

Mémento de la Licence

Responsable du diplôme : Laurent FEDI

L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle est **obligatoire**. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Cette inscription a valeur de **contrat pédagogique**.

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment lors de l'octroi d'un statut spécifique (étudiants salariés, en double cursus, etc.), le responsable de formation peut également mettre en place avec l'étudiant un contrat pédagogique dans le but :

- d'aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations ;
- de reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi d'ECTS.

Les étudiants doivent pour cela prendre rendez-vous avec le responsable de formation.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Les étudiants en réorientation ayant des compétences attestées par une formation diplômante peuvent bénéficier de validations d'acquis qui seront portées sur la fiche d'inscription pédagogique. Ils doivent pour cela prendre rendez-vous avec le responsable de formation. Voir plus loin « validations d'acquis ».

Les modalités d'évaluation

Principes généraux

La Faculté de philosophie pratique l'évaluation continue (sans seconde session) qui permet une acquisition progressive tout au long de la formation (art. 11 de l'arrêté licence). Dans le calcul des moyennes, aucune de ces évaluations ne peut compter pour plus de 50 % (*idem*). Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant de bénéficié d'une seconde chance (art. 12 de l'arrêté licence). Le principe de la seconde chance se présente comme un rattrapage « intégré » au contrôle continu. Dans le cadre de l'évaluation continue, les copies et les notes sont communiquées régulièrement aux étudiants. En tant que de besoin, des entretiens individuels sont organisés et permettent de faire avec l'étudiant le bilan pédagogique de sa progression (art. 18 de l'arrêté licence).

Règles d'évaluation et calcul des moyennes

1. *Contrôle continu intégral*

Le principe général est le suivant : dans chaque UE, **trois évaluations** sont **organisées** : A (on appelle ainsi l'épreuve chronologiquement première), B (deuxième épreuve), C. L'épreuve C est une épreuve **sur convocation** et compte pour 50% dans la moyenne de l'UE.

Les étudiants sont encouragés à passer A et B (principe de la **seconde chance**), mais seule la meilleure des deux notes sera retenue pour le calcul de la moyenne. L'épreuve C est toujours obligatoire.

Si un étudiant n'a pas passé l'épreuve A, il doit obligatoirement passer l'épreuve B. S'il a été absent à l'épreuve A (absence justifiée ou non) et s'il est absent (absence justifiée obligatoirement) à l'épreuve B, il devra passer une épreuve de substitution organisée avant l'épreuve C.

En l'absence de note pour A et B, il aura pour note 0/20 à ce bloc d'épreuves.

En cas d'absence à l'épreuve C, l'étudiant est défaillant. Si l'absence est justifiée, il pourra passer une épreuve de substitution (voir plus loin).

La nature des épreuves est indiquée dans un tableau récapitulatif mis en ligne sur le site.

Il n'y a plus de seconde session. Le rattrapage est intégré à une session unique.

Les épreuves consistent principalement dans des écrits à la maison (DM), des écrits sur table (DS) et des oraux. Les DS et les oraux s'effectuent uniquement en présentiel.

Important : pour des raisons pédagogiques, plusieurs UE sont soumises à un autre régime d'évaluation :

- Le cours de « Lecture de textes philosophiques » (2 épreuves obligatoires)
- Le cours de philosophie ancienne de L1 S2 (3 épreuves obligatoires)
- Le cours de méthodologie niveau 6 (3 épreuves obligatoires)
- Le cours de philosophie des sciences humaines de L3 S6 (3 épreuves obligatoires)
- Éventuellement un autre cours : l'enseignant s'engage alors à en informer les étudiants dès le début du semestre.

À noter : les UE « Projet personnel de l'étudiant » et « Projet personnel et professionnel », autrement appelées « UE libres », ne dépendent pas de la Faculté de philosophie (sauf exception : voir « Logique ») ; elles dépendent de la Faculté qui les héberge aussi bien pour le régime d'évaluation que pour les contenus d'enseignement. **L'étudiant doit donc impérativement se renseigner sur les modalités d'évaluation de l'UE qu'il a choisie** (nombre d'épreuves + existence d'épreuves sur convocation) auprès de la composante en question. Par ailleurs il doit mentionner le code de cette UE sur sa fiche pédagogique, et il lui est vivement conseillé de se signaler par mail à l'enseignant et au secrétariat de la composante.

2. Aménagement pour étudiants à profil spécifique

Les étudiants à **profil spécifique** bénéficient d'un **aménagement de contrôle continu**. Ils sont encouragés à passer A et B (principe de la seconde chance). En cas d'empêchement, leur moyenne serait calculée sur la base de la seule note C. Au cas où ils passeraient A et B (ou l'une des deux) ces notes seraient retenues si et seulement si elles sont supérieures ou égales à C.

Tout étudiant qui souhaite obtenir un aménagement de contrôle continu doit fournir à l'administration les pièces justificatives dès que sa situation l'impose. L'aménagement est renouvelé à chaque semestre sur présentation des pièces justificatives. L'étudiant bénéficiant de cet aménagement est invité à se signaler auprès des enseignants.

Sont notamment concernés par le statut de profil spécifique (sur pièces justificatives) les étudiants salariés (10 h hebdomadaires, sur contrat, et ce durant au minimum 8 semaines de cours durant le semestre où l'aménagement est demandé), en double cursus (à condition que leur cursus principal ne soit pas la philosophie), les sportifs de haut niveau, les femmes enceintes, les artistes confirmés, les **étudiants étrangers en mobilité** (Erasmus et assimilés). La liste complète est consultable sur le site de l'université : <https://www.unistra.fr/rse>.

Tout étudiant, quel que soit son statut, est censé se tenir informé des dates et modalités de l'évaluation, en consultant le site de la Faculté et les panneaux d'affichage.

Tout problème particulier rencontré par l'étudiant doit être signalé dans les plus brefs délais à l'enseignant, au secrétariat et au responsable de la Licence.

3. *Étudiants non-spécialistes suivant un cours de Licence dans notre Faculté*

Les non-spécialistes qui suivent une UE libre à la Faculté de philosophie suivent l'UE complète (CM et TD). Ils ont obligation de passer A ou B et l'épreuve C. Dans les UE qui ont un TD hors-composante ("Philosophie ancienne" en L1 et "philosophie des sciences humaines" en L3) les étudiants non-spécialistes sont dispensés du TD. Ils ont obligation d'avoir deux notes dont obligatoirement la note C.

4. *Étudiants en classe préparatoire*

En vertu de la convention passée entre l'Université de Strasbourg et le Lycée Fustel de Coulanges, **les élèves de classe préparatoire** réalisant une nouvelle deuxième année de CPGE (les « cubes ») bénéficient d'un aménagement d'épreuves leur permettant d'obtenir le diplôme de Licence tout en poursuivant leur année de CPGE. Pour le détail des modalités, les étudiants concernés peuvent se reporter au document affiché sur le site de la Faculté. Ils doivent être à jour de leur inscription administrative.

La certification aux outils numériques : le PIX

Cette certification s'appuie sur un cadre européen et est désormais la référence en matière de compétence numérique pour l'enseignement supérieur.

PIX est une plate-forme publique. La certification PIX a été mise en place par l'Université de Strasbourg pour les étudiants de toutes les filières.

La certification PIX est intégrée à l'UE2 du semestre 3 (Méthodologie niveau 3) à hauteur de 1/3 du coefficient de l'UE.

Pour plus d'informations, on se reportera à la page dédiée du site de l'Université de Strasbourg : <https://www.unistra.fr/etudes/certifications/certification-aux-outils-numeriques-pix>.

Assiduité et dispense d'assiduité

L'assiduité est définie comme suit (notamment pour les besoins de justification des boursiers) : est assidue une personne qui a réalisé son inscription administrative et son inscription pédagogique dans les formes exigées par l'administration de l'Université de Strasbourg et la Faculté de philosophie, et qui réalise les travaux des évaluations dans les temps et les formes exigées par les MECC et par le calendrier fixé par la Faculté et les enseignants.

Suivant les règles de l'Unistra, un contrôle d'assiduité est instauré. Les étudiants bénéficiant d'un profil spécifique ont une dispense d'assiduité.

Absence aux épreuves

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant doit présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.

En cas **d'absence injustifiée**, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Si un étudiant n'a pas passé l'épreuve A, il doit obligatoirement passer l'épreuve B. S'il a été absent à l'épreuve A (absence justifiée ou non) et s'il est absent (absence justifiée obligatoirement) à l'épreuve B, il devra passer une épreuve de substitution organisée avant l'épreuve C.

En l'absence de note pour A et B, il aura pour note 0/20 à ce bloc d'épreuves.

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant doit présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.

À noter : pour être recevable dans ce cadre, un certificat médical doit mentionner que le médecin a constaté une incapacité à participer aux épreuves.

En cas **d'absence injustifiée**, l'étudiant est déclaré défaillant.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée.

L'épreuve de substitution est en général une épreuve de même nature que l'épreuve initiale.

L'absence à l'épreuve de substitution, quelle qu'en soit la cause, entraîne une défaillance. Il ne sera pas organisé de nouvelle épreuve de substitution.

Pour les oraux, un calendrier est imposé ; les créneaux de convocation doivent être impérativement respectés. Pour rappel, les oraux se déroulent uniquement en présentiel.

Pour les épreuves avec ou sans convocation, sont considérées comme des justifications recevables :

a/ une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.

b/ Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Compensation

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note seuil. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note seuil. Le semestre est validé si la moyenne des UE le

composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Au niveau du diplôme : les semestres de la Licence ne se compensent pas entre eux, à l'exception de deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de la compensation entre les semestres 5 et 6 après la tenue du jury d'année.

Lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

La progression par semestre

La progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de **30 ECTS** pour chaque semestre.

Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours. Toutefois, un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins **24 ECTS sur 30** pour **chacun des deux semestres** est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

Par dérogation aux principes énoncés ci-dessus, l'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis **moins de 24 ECTS par semestre est autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure, si et seulement s'il a validé un semestre complet.** Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure sont inscrits dans le contrat pédagogique. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de la scolarité des contrats établis. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année de licence s'il n'a pas validé la première année de licence.

Capitalisation

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

L'acquisition d'une UE emporte celle des crédits ECTS correspondants.

Les éléments constitutifs d'une UE ne sont pas affectés individuellement de crédits ECTS.

Les UE acquises sont conservées d'une année à l'autre. L'étudiant ne peut repasser une UE déjà acquise.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention ou spécialité).

En cas de redoublement ou de modification de l'offre de formation, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits ECTS acquis par l'étudiant.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits ECTS du semestre.

La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits ECTS de la Licence.

Les stages

Les étudiants peuvent effectuer un stage qui sera évalué, selon le semestre choisi, dans l'UE « projet personnel et professionnel » ou dans l'UE « projet personnel ».

La démarche est alors la suivante :

- L'étudiant choisit son stage.
- La structure d'accueil et la Faculté établissent une convention de stage élaborée via la plate-forme Pstage.
- Avant d'effectuer son stage, l'étudiant présente au responsable de diplôme un projet de stage dans lequel il expose les objectifs visés et les relations entre ces objectifs et sa formation initiale (2 pages).
- À l'issue de son stage, l'étudiant fournit au responsable de diplôme une attestation de présence ou une évaluation de son tuteur.
- L'étudiant produit un rapport de stage dans lequel il dresse le bilan des compétences travaillées, en relation avec les objectifs visés (4 pages).

L'évaluation est faite par le responsable de diplôme. Cette évaluation peut tenir compte de l'avis du tuteur.

Les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année de l'Université de Strasbourg.

Validation d'acquis

Les validations d'acquis sont accordées au cas par cas, au moment de l'inscription (en aucun cas en cours d'année ou rétroactivement). Prononcées par les commissions pédagogiques, elles se traduisent par des validations sans note de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE. L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

Jurys

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Il est créé des jurys d'année. A l'issue de la session unique d'examens, le jury d'année se prononce sur la validation par compensation de deux semestres immédiatement consécutifs.

Il est créé des jurys de diplôme. Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

Études à l'étranger

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année de l'Université de Strasbourg.

Nous rappelons à tous les étudiants de philosophie qu'ils ont l'opportunité de suivre des cours pendant un ou deux semestres dans une université étrangère, en faisant valider leurs résultats par un système d'équivalences.

Dans cette perspective, ils peuvent bénéficier de bourses octroyées par l'Université de Strasbourg, soit dans le cadre d'accords Erasmus, soit dans le cadre d'accords de coopération spécifiques passés entre l'Université de Strasbourg et plusieurs universités étrangères. Ils peuvent suivre avant leur départ des cours de mise à niveau en langues étrangères.

Nous conseillons à nos étudiants de profiter pleinement de cette opportunité.

Vous souhaitez partir étudier ou effectuer un stage à l'étranger mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? Vous aimeriez en savoir plus sur les différentes bourses pour financer votre départ ? Vous souhaiteriez connaître quels sont les nombreux accords de coopération internationaux de l'Université de Strasbourg ? Vous pouvez vous adresser à la Direction des Relations Internationales (dri-contact@unistra.fr) et à la correspondante des RI à la Faculté de philosophie, Mme Alix Bouffard (a.bouffard@unistra.fr).

Liste des principales universités partenaires disponibles sur ce lien : <https://www.unistra.fr/reseau-anime/partenaires-et-reseaux>

Nous attirons l'attention des étudiants sur l'existence de cursus de Master de philosophie en langue française dispensés par les universités de Cluj-Napoca, Laval, Montréal et Neuchâtel.

Extrait relatif au déroulement des examens

Les étudiants ne peuvent accéder à la salle d'examen au-delà de la première heure de l'épreuve, ou au-delà de la moitié de la durée de l'épreuve lorsque celle-ci est inférieure ou égale à une heure. Les étudiants retardataires ne bénéficient d'aucune durée supplémentaire.

Les étudiants ne peuvent être admis à composer que sur présentation de la carte d'étudiant ou, à défaut, de l'une des pièces d'identité suivantes : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour.

Si un étudiant se présente au moment de l'épreuve sans figurer sur la liste d'émargement, il est autorisé à composer. Toutefois, la note obtenue à cette

épreuve ne sera prise en compte qu'après vérification de son autorisation à composer.

Les étudiants doivent obligatoirement composer à la place qui leur a été assignée lorsque tel est le cas. Les surveillants sont autorisés à procéder à tout changement de place s'ils l'estiment nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Sacs, porte-documents, cartables doivent être déposés à l'entrée de la salle d'examen à la demande des enseignants qui surveillent l'épreuve.

L'étudiant ne doit en aucun cas être en possession de documents non expressément autorisés pour l'épreuve.

L'étudiant ne doit pas être en possession d'un quelconque matériel de stockage et de transmission d'informations. Les agendas électroniques et les téléphones portables (même à usage d'horloge) doivent impérativement être éteints et rangés. Leur manipulation est strictement interdite durant l'examen.

Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition.

Les candidats qui demandent à quitter la salle provisoirement ne peuvent y être autorisés qu'un par un et, de préférence, accompagnés d'un surveillant.

Aucun candidat n'est autorisé à quitter la salle avant la fin de l'épreuve pour les épreuves d'une durée inférieure ou égale à une heure, et avant la fin de la première heure pour les épreuves d'une durée supérieure.

À l'issue du temps de composition et dans le respect du temps minimum de présence imposé dans la salle d'examen, les candidats doivent remettre leur copie et émarger la liste de présence avant de quitter la salle.

La remise de la copie est obligatoire même s'il s'agit d'une copie blanche.

En cas d'événement exceptionnel entraînant un retard massif des étudiants, il appartient au président du jury de décider de retarder le début de l'épreuve ou de

la reporter. S'il n'est pas présent sur les lieux, le responsable de salle recueille ses instructions.

Conformément aux dispositions du décret n° 92-657 du 13 juillet 1992, les usagers auteurs ou complices d'une fraude sont passibles des sanctions suivantes : avertissement, blâme, exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans, exclusion définitive de l'établissement, exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans.

Déontologie de l'étudiant

L'assiduité aux cours étant exigée par le règlement de l'Unistra, ce n'est que par exception que les étudiants peuvent être dispensés d'assiduité. Les étudiants qui assistent aux cours doivent se conformer aux règles d'usage. Tout comportement qui serait de nature à perturber le déroulement de la séance fera systématiquement l'objet d'un signalement à la direction de la Faculté et à la commission pédagogique.

Les étudiants doivent se tenir informés des règles d'examen, des dates d'examen, des changements éventuels de salles, des modifications liées à un état d'urgence sanitaire, etc. Pour cela, ils doivent consulter régulièrement leur messagerie etu.unistra.fr ; à noter : aucune communication ne doit passer par une messagerie personnelle (respect des données privées). Les étudiants sont invités à consulter leur messagerie au minimum toutes les 48h.

Lorsqu'un enseignant utilise une plate-forme comme moodle, à des fins pédagogiques, l'étudiant doit s'y reporter et suivre les indications de l'enseignant.

Tout problème rencontré par l'étudiant dans sa communication avec les enseignants et/ou l'administration doit nous être signalé en téléphonant au 03 68 85 64 60 ou en écrivant à l'enseignant sur sa messagerie professionnelle.

En ce qui concerne les UE libres (projet personnel et professionnel de l'étudiant), les informations doivent être collectées auprès de la composante concernée. L'étudiant est censé se tenir au courant de toutes les données importantes relatives au cours qu'il a décidé de suivre.

Les étudiants doivent remettre au secrétariat leur fiche pédagogique dans les délais impartis. Tout retard peut entraîner l'impossibilité pour l'étudiant de participer aux examens du semestre.

Tout enregistrement d'un cours doit être soumis au préalable à l'autorisation de l'enseignant. En cas d'acceptation, il est précisé que l'enregistrement sera réservé à un usage privé. Il en va de même des notes de cours : leur diffusion, notamment sur internet, est proscrite.

Tout DM doit être précédé d'une attestation d'authenticité. Dans le but de vérifier l'authenticité du travail rendu, l'enseignant peut convoquer l'étudiant en présence du responsable de diplôme. L'étudiant devra alors être en mesure de réexpliquer et de justifier oralement le contenu de son écrit.

L'Université de Strasbourg est engagée contre le **plagiat**. Les travaux réalisés par les étudiants doivent avoir pour ambition de produire un effort de réflexion et d'utilisation personnelles des connaissances sur un sujet. Les étudiants sont sensibilisés à la violation de l'éthique universitaire que constitue le plagiat. L'Université de Strasbourg met à la disposition des enseignants des outils de détection du plagiat.

Les étudiants sont informés que l'usage des données doit être référencé et doit s'intégrer à une réflexion personnelle construite et argumentée ; ils s'engagent à ne pas commettre de plagiat dans leurs travaux (dissertations, commentaires, exposés, mémoires, etc.).

En cas de plagiat constaté, l'équipe pédagogique alertée par l'enseignant apprécie avec discernement la gravité de la faute en distinguant éventuellement ce qui relève de la simple maladresse et ce qui témoigne de l'intention manifeste de frauder. Dans le premier cas, l'étudiant peut être amené à **refaire le travail**. Dans le second cas, la transgression constatée conduit immédiatement à **la saisine de la section disciplinaire**. Une note à titre provisoire est attribuée à l'étudiant sur la base de la part du travail personnel pouvant être évaluée, en attendant les conclusions de la section disciplinaire. L'auteur du plagiat s'expose à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement universitaire français.

Chaque étudiant est responsable de ses travaux ; il n'est pas censé donner communication à autrui d'un travail écrit. Dans le cas où deux étudiants rendraient des travaux identiques, la note serait divisée par deux pour chacun des étudiants concernés.

Master Recherche en philosophie

Architecture du master

Master 1^{ère} année

S	UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CODES
S E M E S T R E 1	1	3	1	LVE au choix : Allemand Anglais	PL16GM33 PL16GM34
	2	6	2	Philosophie générale et problèmes contemporains (<i>mutualisé avec la préparation à l'agrégation</i>)	PL16GM24
	3	6	2	Histoire de la philosophie (<i>mutualisé avec la préparation à l'agrégation</i>)	PL16GM42
	4	6	2	Éthique et politique	PL16GM13
	5	6	2	Séminaire de philosophie ou option interdisciplinaire ou option internationale	PL16GM26 <i>Code autre UFR</i> PL16GM49
	6	3	1	Stage en équipe de recherche & Pratique et méthodologie de la recherche (<i>mutualisé avec le master MIMA</i>)	PL16GE15 PL16GM93
S E M E S T R E 2	1	3	1	LVE au choix : Allemand Anglais	PL16HM33 PL16HM34
	2	6	2	Philosophie générale et problèmes contemporains	PL16HM24
	3	6	2	Histoire de la philosophie	PL16HM42
	4	6	2	Éthique et politique	PL16HM13
	5	3	1	Séminaire de philosophie ou option interdisciplinaire ou option internationale (séminaire Eucor)	PL16HM26 <i>Code autre UFR</i> PL16HM49
	6	3	1	Projet de recherche	PL16HM40
	7	3	1	Stage en équipe de recherche & Pratique et méthodologie de la recherche	PL16HE15 PL16HM93

Master 2^{ème} année

S	UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CODES
S E M E S T R E 3	1	3	1	LVE-Textes philosophiques en langue étrangère (<i>mutualisé avec la préparation concours</i>) Allemand philosophique Anglais philosophique	PL16KM33 PL16KM34
	2	6	2	Philosophie générale et problèmes contemporains (<i>mutualisé avec la préparation aux concours</i>)	PL16KM24
	3	6	2	Histoire de la philosophie (<i>mutualisé avec la préparation aux concours</i>)	PL16KM42
	4	6	2	Éthique et politique	PL16KM13
	5	6	2	Séminaire de philosophie Ou option interdisciplinaire Ou option internationale (séminaire Eucor)	PL16KM26 Code autre UFR PL16KM49
	6	3	1	Pratique et méthodologie de la recherche : - Stage en équipe de recherche - Méthodologie pour la préparation et la rédaction du projet de recherche, initiation à d'autres activités de recherche (comptes-rendus, organisation de manifestations, etc.)	PL16KE15 PL16KM93
S E M E S T R E 4	1	3	1	Recherche philosophique : Séminaire de philosophie	PL16LM26
	2	3	1	Pratique et méthodologie de la recherche : - Stage en équipe de recherche - Journée des métiers - Méthodologie de la recherche - Séminaire de formation transversale du CRePhAC	PL16LE15 PL16LE18 PL16LM93 PL16LE19
	3	24	8	Mémoire de recherche (TER)	PL16LUM

Programme des cours

Premier semestre

UE1 Langue vivante étrangère

3 ECTS – COEFF 1

PL16GM33 : Allemand

Anne Schuller

Niveau 1 (débutants ou débutants avancés-A0/A2)

Ce cours a pour objectif de vous permettre de communiquer à l'oral et à l'écrit dans des situations du quotidien. Il s'agira de développer vos compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite) à partir de supports accessibles et authentiques, mais également de découvrir les aspects culturels et civilisationnels des pays germanophones, en abordant des thèmes variés et actuels.

Niveau 2 (avancés-B1/B2)

L'objectif de ce cours est de consolider et d'approfondir vos compétences et vos connaissances de la langue allemande dans les différentes compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite). Nous travaillerons à partir de supports variés et authentiques en lien avec des thématiques actuelles, sociétales et culturelles, qui favoriseront le débat et l'expression d'une opinion argumentée.

PL16GM34 : Anglais

Déborah Deflin

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'approfondir leur maîtrise de l'anglais en lien avec des questions culturelles contemporaines, tout en les préparant à la lecture et à l'analyse de textes philosophiques en langue étrangère pour leur deuxième année de Master. Ce cours vise à enrichir la culture anglophone des étudiants et à développer leur capacité à porter un regard philosophique sur des problématiques variées.

Les étudiants pourront être amenés à participer à des débats, à rédiger des essais, et à réaliser des travaux en groupe pendant le cours. La participation active

aux discussions et aux activités en classe est essentielle pour tirer le meilleur parti de ce cours.

Les textes obligatoires, les guides méthodologiques et d'autres références seront fournis par l'enseignant et mis à disposition via la page Moodle dédiée. Les étudiants doivent s'inscrire sur cette page pour accéder aux ressources et recevoir les informations importantes concernant le cours.

UE2	Philosophie générale et problèmes contemporains	6 ECTS – COEFF 2
-----	---	------------------

PL16GM24 (*mutualisé avec la préparation à l'agrégation de philosophie*)

Alix Bouffard, Stéphanie Dupouy, Anne Merker, et Emmanuel Salanskis se répartiront les 12 séances du semestre.

Une bibliographie sera transmise par chacun des intervenants.

UE3	Histoire de la philosophie	6 ECTS – COEFF 2
-----	----------------------------	------------------

PL16GM42 (*mutualisé avec la préparation à l'agrégation de philosophie*)

Édouard Mehl

Saint Augustin. La fêlure du mal

C'est avec Augustin que les questions philosophiques (comme la question "ontologique" du mal) deviennent avec lui des problèmes *personnels*, et que, réciproquement, les questions personnelles ou existentielles (comme celle de la connaissance de soi, et la question "qui suis-je ?") deviennent non des *obstacles* ou de simples corollaires, mais des préalables et des conditions de possibilité de la philosophie elle-même. Aussi les questions les plus générales de la philosophie – sur le mal, la vérité, la liberté, le temps, la mémoire et les facultés de l'esprit – n'ont-elles aucun sens si elles ne sont pas saisies et ressaisies dans cette dimension personnelle et dramatique de l'expérience en première personne. Ainsi, exemplairement, la question du mal et du péché, revient-elle à la question des limites de la compréhension de soi, le mal étant "par définition" ce qui est en nous malgré nous, ce qui désaccorde la subjectivité à elle-même, ou encore ce qui fait que ce que nous voulons, nous ne le faisons pas. La liberté, à cet égard, ne peut pas se comprendre comme un pur et simple pouvoir de choisir entre des possibles : elle est le *fait* de la chute, et l'*histoire* du salut.

Bibliographie

Le cours utilisera, par commodité, l'édition de la Pléiade des *Oeuvres* d'Augustin ; mais on utilisera également l'édition de la *Bibliothèque augustinienne*.

Une édition en ligne et en libre accès des oeuvres d'Augustin est disponible ici : <http://www.augustinus.it/latino/>

Une bibliographie complémentaire sera donnée dans le cours. A toutes fins utiles, on pourra consulter :

GILSON Étienne, *Introduction à l'étude de saint Augustin*, Paris, Vrin, 1929, 1943.

LYOTARD Jean-François, *La confession d'Augustin*, Paris, Galilée, 1998.

MARION Jean-Luc, *Au lieu de Soi. L'approche de saint Augustin*, Paris, PUF, 2008.

RIÇOEUR Paul, *Logique, éthique et tragique du mal chez Augustin*, texte édité par Isabelle Bochet, Paris, éditions des Facultés jésuites de Paris, 2013.

UE4 Éthique et politique	6 ECTS – COEFF 2
--------------------------	------------------

PL16GM13

Anne Merker

Platon, *Les Lois*

Le séminaire consistera en une étude des *Lois* de Platon. L'œuvre sera située dans le contexte historique et intellectuel de sa conception, ainsi que dans l'ensemble des écrits platoniciens, en particulier relativement au *Politique* et à *La République*. Après une vue d'ensemble de la composition de l'ouvrage et de sa visée, un certain nombre de thèmes majeurs seront abordés de manière plus approfondie, non seulement sous forme de cours magistral (environ la moitié des séances), mais encore sous forme d'exposés par les étudiant-es (le reste des séances), qui feront partie intégrante du séminaire et serviront à la validation de l'UE sous forme d'oral. Exemples de thèmes qui seront traités par A. Merker ou proposés aux étudiant-es pour un traitement sous forme d'exposés (chaque thème devant être traité prioritairement dans *Les Lois*, avec la sollicitation complémentaire, si nécessaire, d'autres textes de Platon et d'autres textes de l'Antiquité ; le traitement chez un autre auteur, *a fortiori* chez un auteur moderne, ne sera pas accepté pour valider ce séminaire) : la définition et la finalité de la politique, la critique des constitutions, la critique de Sparte et d'Athènes ou

d'autres États historiques, les Barbares, la démocratie, la royauté, la guerre, le corps des citoyennes et des citoyens, la condition sociale et politique des femmes et des hommes dans la cité des *Lois*, les enfants, l'esclavage, la conception de la loi, l'amélioration continue de la cité, la justice, le territoire de la cité, la population de la cité, la place et le sens de la vertu dans la cité, le courage, la modération, la sagesse, l'éducation, les châtiments, la gymnastique, la musique, le théâtre, la richesse et la pauvreté, l'argent, le commerce, les banquets, l'ivresse et le vin, le plaisir, l'esprit agonal, les médecins, le culte des dieux... La participation régulière au séminaire (incluant l'écoute réciproque des étudiant-es et l'interaction sous forme de questions succédant immédiatement aux exposés) est requise. Les travaux des étudiants devront se fonder sur une lecture directe des *Lois* et non pas simplement sur de la littérature secondaire. Le calendrier du séminaire avec les plages réservées aux exposés sera donné au plus tard dans la troisième semaine du semestre.

Bibliographie de base (titres devant être lus) :

PLATON, *Les Lois*, 2 volumes, trad. par Luc Brisson et Jean-François Pradeau, Paris : GF Flammarion, 2006.

PLATON, *Le Politique*, trad. par Luc Brisson et Jean-François Pradeau, Paris : GF Flammarion, 2003

ou dans l'édition suivante : PLATON, *Les Politiques*, trad. par M. Dixsaut, D. El Murr, M.-A. Gavray, A. Hasnaoui, É. Helmer, A. Larivée, AK de la Taille et F. Teisserenc, Paris : Vrin, 2018.

Bibliographie complémentaire (titres devant être au moins consultés) :

ARISTOTE, *Politique*, texte grec et traduction française par J. Aubonnet, Les Belles Lettres, CUF, 1960, ou dans l'édition suivante : ARISTOTE, *Les Politiques*, trad. P. Pellegrin, GF Flammarion, 1993 (consulter en particulier le livre II pour la critique de Platon par Aristote, et d'autres passages pour divers thèmes).

PLATON, *La République*, trad. G. Leroux, GF Flammarion, 2002, ou dans l'édition suivante : PLATON *Œuvres complètes*, trad. Léon Robin, 2 tomes, Gallimard, Pléiade, 1951.

Une bibliographie supplémentaire sera fournie au début du semestre.

1 séminaire au choix :

PL16GM26 : Philosophie contemporaine

Emmanuel Salanskis

Introduction à la *Généalogie de la morale*

Même si la *Généalogie de la morale* (1887) est devenue le livre le plus célèbre de Nietzsche, il s'agit aussi d'un texte particulièrement difficile d'accès, qui est souvent méconnu en raison même des postérités qu'il a suscitées. Ce cours proposera une introduction détaillée à la lecture de l'ouvrage, en mettant à bonne distance les réceptions ultérieures dont il a fait l'objet, notamment en France à partir du *Nietzsche et la philosophie* de Deleuze (1962). On se demandera en particulier : 1/ dans quelle mesure la « généalogie de la morale » est un projet de recherche collectif que Nietzsche présente pour réorienter des travaux historiques antérieurs ; 2/ quelle est la structure d'ensemble de la *Généalogie de la morale* et pourquoi elle se compose de « traités » (*Abhandlungen*) ; 3/ quel est le statut philosophique de « la morale » à la généalogie de laquelle Nietzsche prétend contribuer ; 4/ quelles méthodes concrètes permettent d'aborder l'histoire des valeurs dans cet ouvrage ; 5/ quelles sont les principales sources historiques, philologiques, juridiques, anthropologiques et littéraires de la *Généalogie de la morale*, et quel usage philosophique il est possible d'en faire ; 6/ pourquoi la généalogie nietzschéenne souligne les origines juives de la morale chrétienne dont il s'agit de remettre en question la valeur ; 7/ quel est l'horizon culturel de cette généalogie de la morale, telle que Nietzsche veut la pratiquer.

On tâchera tout au long du séminaire d'aborder des textes précis et de les expliquer dans leur littéralité, en tenant compte des spécificités de l'écriture nietzschéenne, qui brouille la frontière traditionnelle entre littérature et philosophie. Une compétence en allemand n'est pas requise pour suivre ce séminaire, qui sera assuré en français.

Bibliographie principale :

1) *Éditions de la Généalogie de la morale en français et allemand*

NIETZSCHE Friedrich, *Éléments pour la généalogie de la morale*, trad. P. Wotling, Paris, Librairie générale française, coll. « Livre de poche », 2000 [disponible à la BNU].

NIETZSCHE Friedrich, Zur Genealogie der Moral. Eine Streitschrift, dans *Nietzsche Friedrich, Digitale Kritische Gesamtausgabe Werke und Briefe*, édition critique numérique des Œuvres complètes et de la Correspondance, sur la base du texte critique établi par G. Colli et M. Montinari (Berlin/New York, de Gruyter, 1967 sq.), sous la direction de P. D'Iorio, <http://www.nietzschesource.org/#eKGWB>.

2) *Littérature secondaire en français*

BALAUDE Jean-François, WOTLING, Patrick (éd.), *Lectures de Nietzsche*, Paris, Librairie générale française, coll. « Livre de poche », 2000 [disponible à la BNU].

BLONDEL Éric, *Nietzsche, le corps et la culture*, Paris, PUF, 1986 [disponible à la BNU].

FOUCAULT Michel, *Nietzsche. Cours, conférences et travaux*, Paris, Seuil/Gallimard, 2024.

SALANSKIS Emmanuel, *Nietzsche*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Figures du savoir », 2015 [disponible à la BNU].

SALANSKIS Emmanuel, *Pourquoi une Généalogie de la morale ? Le projet de Nietzsche, ses sources et son horizon*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2023 [disponible à la BNU].

WOTLING Patrick, *Nietzsche et le problème de la civilisation*, Paris, PUF, 1995, rééd. 2012 [accessible au format électronique sur la plate-forme Cairn].

Les Cahiers philosophiques de Strasbourg, n° 51 : « Nietzsche, le projet de la généalogie de la morale », textes réunis par Emmanuel Salanskis & Anne Merker, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2022 [disponible à la BNU].

3) *Littérature secondaire en anglais et allemand*

JANAWAY Christopher, *Beyond Selflessness. Reading Nietzsche's Genealogy*, Oxford, Oxford University Press, 2007 [disponible à la BNU].

SCHACHT Richard, *Nietzsche, Genealogy, Morality. Essays on Nietzsche's On the Genealogy of Morals*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 1994 [disponible à la BNU].

URS SOMMER Andreas, *Kommentar zu Nietzsches Zur Genealogie der Moral*, Berlin/Boston, de Gruyter, 2019 [disponible gratuitement en ligne à l'adresse <https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/9783110293371/html>]

Ou :

Séminaire d'une autre discipline

Ou :

PL16GM49 : Séminaire EUCOR

(voir liste sur le site de la Faculté de philosophie)

UE 6 Pratique et méthodologie de la recherche

3ECTS – COEFF 1

PL16GE15 : Stage en équipe de recherche

Présence (attestée par feuille d'émargement) **à au moins 3 manifestations** organisées par l'équipe de recherche en philosophie, dont au **moins 1 colloque ou 1 journée d'études**. Une présence à la journée des métiers annuelle de la Faculté de philosophie peut être validée dans ce cadre et est fortement recommandée. Les étudiants sont invités à consulter les pages web de l'équipe de recherche, CRePhAC *Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine*, particulièrement la liste des [manifestations futures](#), ainsi que les [actualités](#) de la Faculté de philosophie.

PL16GM93 : Pratique et méthodologie de la recherche (*mutualisé avec le Master MIMA*)

Martin Strauss

Pratique et méthodologie de la recherche

L'objectif de ce cours est d'accompagner l'entrée dans le travail de recherche universitaire, en présentant les règles générales à suivre et les outils les plus utiles à mobiliser. Il s'agira d'apprendre à développer les compétences suivantes : maîtrise des outils bibliographiques (connaissances des ressources

incontournables de son champ d'étude, recherche des sources primaires et secondaires, fiches de lecture, veille informationnelle, utilisation de Zotero), construction d'un plan structuré et d'une problématique pour le projet de mémoire, rédaction, relecture et autocorrection.

Nous aborderons concrètement les questions suivantes : comment identifie-t-on un domaine de recherche correspondant aux intérêts personnels et recevable, en même temps, par la « communauté scientifique » ? Quels types de recherche et quels styles de travail existe-t-il en philosophie académique ? Comment détermine-t-on un sujet de recherche (en l'occurrence, le sujet du projet de recherche) ? Comment constitue-t-on une bibliographie sur un sujet donné (mobilisation de bibliothèques, de ressources numériques, méthode « boule de neige », etc.) ? Comment fait-on pour extraire les informations pertinentes de cette bibliographie (notes, fiches de lecture, logiciels pour la prise de notes, etc.) ? Comment parvient-on à formuler une position argumentée propre vis-à-vis de la littérature existante ? Enfin, comment fait-on pour arriver d'une première intuition ou d'une idée générale à la première version d'un texte et, de là, à un texte argumentatif convaincant qui peut servir de version finale ? Quels sont les étapes de ce processus (écriture libre, premier jet, lecture, réécriture, retours, version finale, etc.) et comment s'articulent-elles ? Pour la validation du cours on demandera un bref résumé du projet de recherche (de type « abstract ») et une première bibliographie (mobilisant les techniques apprises avec Zotero).

Lectures utiles pour démarrer la recherche en philosophie :

BECKER H.S., *Écrire les sciences sociales*, Economica (Méthodes des sciences sociales), Paris, 2004, [1986].

[L'analyse du processus d'écriture peut être transposée à la rédaction en philosophie.]

ROSENBERG J.F., *Philosopher. Kit de démarrage*, traduit par COVA F., Genève, Markus Haller, Inférences, 2018, [1978]

Deuxième semestre

UE1 Langue vivante étrangère

3 ECTS – COEFF 1

PL16HM33 : Allemand

Anne Schuller

Niveau 1 (débutants ou débutants avancés-A0/A2)

Ce cours a pour objectif de vous permettre de communiquer à l'oral et à l'écrit dans des situations du quotidien. Il s'agira de développer vos compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite) à partir de supports accessibles et authentiques, mais également de découvrir les aspects culturels et civilisationnels des pays germanophones, en abordant des thèmes variés et actuels.

Niveau 2 (avancés-B1/B2)

L'objectif de ce cours est de consolider et d'approfondir vos compétences et vos connaissances de la langue allemande dans les différentes compétences langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression orale et écrite). Nous travaillerons à partir de supports variés et authentiques en lien avec des thématiques actuelles, sociétales et culturelles, qui favoriseront le débat et l'expression d'une opinion argumentée.

PL16HM34 : Anglais

Déborah Deflin

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'approfondir leur maîtrise de l'anglais en lien avec des questions culturelles contemporaines, tout en les préparant à la lecture et à l'analyse de textes philosophiques en langue étrangère pour leur deuxième année de Master. Ce cours vise à enrichir la culture anglophone des étudiants et à développer leur capacité à porter un regard philosophique sur des problématiques variées.

Les étudiants pourront être amenés à participer à des débats, à rédiger des essais, et à réaliser des travaux en groupe pendant le cours. La participation active aux discussions et aux activités en classe est essentielle pour tirer le meilleur parti de ce cours.

Les textes obligatoires, les guides méthodologiques et d'autres références seront fournis par l'enseignant et mis à disposition via la page Moodle dédiée. Les étudiants doivent s'inscrire sur cette page pour accéder aux ressources et recevoir les informations importantes concernant le cours.

UE2 Philosophie générale et problème contemporains

6 ECTS – COEFF 2

PL16HM24

Stefan Kristensen

Corps, lieu, territoire

Dans les débats actuels, il est souvent question d'atterrir, de redevenir terrestre ; mais en quoi consiste la relation d'appartenance à une terre ? Comment se forment les habitudes perceptives et motrices des corps au sein d'un pays ? Qu'est-ce que la douleur spécifique de l'exil ? Comment décrire la singularité d'un lieu ? Que faut-il pour décoloniser effectivement les corps et les territoires ? Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de penser l'espace comme le résultat d'interactions entre les vivants et leurs milieux, de penser le lieu comme actif, et non pas comme le simple réceptacle passif des objets et des sujets. Il s'agira lors de ce cours d'étudier les stratégies contemporaines de conceptualisation du lieu en ce sens, à partir de la *Phénoménologie de la perception* de M. Merleau-Ponty et de « La Ritournelle » de G. Deleuze et F. Guattari. Nous en verrons les développements dans les travaux de J. Gil, E. Casey, V. Despret et D. Abram, ainsi que chez d'autres autrices et auteurs récents qui travaillent à décoloniser les corps et leurs territoires, en particulier des femmes philosophes d'Amérique Latine et du Nord (Alvarez, Kimmerer, Simpson). L'objectif est de donner des points de repère et des outils pour saisir les enjeux existentiels, politiques et cosmologiques de la priorité ontologique donnée à la Terre.

Bibliographie

- ABRAM David, *Devenir Animal. Une cosmologie terrestre*, trad. S. Kristensen, Belvaux, Editions Dehors, 2024.
- ALVAREZ VILLAREAL Lina (éd.), *Vivantes. Des femmes qui luttent en Amérique Latine*, Belvaux, Editions Dehors, 2023.
- BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1957.

- BARBARAS Renaud, *L'appartenance. Vers une cosmologie phénoménologique*, Louvain, Peeters, 2019.
- BURKHART Brian, *Indigenizing Philosophy through the Land. A Trickster Methodology for Decolonizing Environmental Ethics and Indigenous Futures*, East Lansing (MI), Michigan State University Press, 2019.
- BUTOR Michel, *Le génie du lieu*, Paris, Grasset, 1958.
- CASEY Edward S., *Getting back into Place. Toward a renewed Understanding of the Place-World*, Bloomington (IN), Indiana University Press, 1993/2009.
- CASEY Edward S., *The Fate of Place. A Philosophical History*, Los Angeles, University of California Press, 1997.
- CASEY Edward S., *Earth-Mapping. Artists Reshaping Landscape*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2005.
- CASEY Edward S., *The World on Edge*, Bloomington (IN), Indiana University Press, 2017.
- DELEUZE Gilles et Félix GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie 2. Mille Plateaux*, Paris, Minuit, 1980.
- DERRIDA Jacques, *Khôra*, Paris, Galilée, 1993.
- DIDI-HUBERMAN Georges, *Génie du non-lieu. Air, poussière, empreinte, hantise*, Paris, Minuit, 2001.
- DESPRET Vinciane, *Habiter en oiseau*, Arles, Actes Sud, 2019.
- ESCOBAR Arturo, *Territories of Difference. Place, Movement, Life, redes*, Londres et Durham, Duke University Press, 2008.
- GIL José, *Métamorphoses du corps*, Paris, La Découverte, 1985.
- GLOWCZEWSKI Barbara, *Indigenizing Anthropology with Guattari and Deleuze*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2020.
- GOSSELIN Sophie et BARTOLI David gé, *La condition terrestre*, Paris, Seuil, 2021.
- KIMMERER Robin Wall, *Braiding Sweetgrass. Indigenous Wisdom, Scientific Knowledge and the Teachings of Plants*, Londres, Penguin, 2013.
- MAGNAGHI Alberto, *Le principe territoire*, Paris, Eterotopia, 2022.
- MORIZOT Baptiste, *Les diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, Marseille, Wildproject, 2016.
- MORIZOT Baptiste, *Sur la piste animale*, Arles, Actes Sud, 2018.
- RICHIR Marc, *Fragments phénoménologiques sur le temps et l'espace*, Grenoble, J. Millon, 2006.
- RUSSON John, *Sites of Exposure. Art, Politics, and the Nature of Experience*, Bloomington (IN), Indiana University Press, 2017.

SIMPSON Leanne B., *Dancing on our Turtle's Back. Stories of Nishnaabeg Re-creation, Resurgence and a New Emergence*, Winnipeg, Arbeiter Ring Publishing, 2011.

THOMAS Benjamin, *Faire corps avec le monde. De l'espace cinématographique comme milieu*, Strasbourg, Circé, 2019.

WALDENFELS Bernhard, *Ortsverschiebungen, Zeitverschiebungen. Modi leibhaftiger Erfahrung*, Francfort sur le Main, Suhrkamp, 2009.

UE3	Histoire de la philosophie	6 ECTS – COEFF 2
-----	----------------------------	------------------

PL16HM42 (mutualisé avec la préparation à l'agrégation de philosophie)

David Espinet

Imagination pratique chez Kant

Le cours se propose d'adresser à Kant une question qui, dans la systématique de la philosophie critique kantienne, semble exclue : y a-t-il une forme d'imagination proprement pratique ? C'est-à-dire une forme d'imagination qui ne serait pas intéressée et impliquée dans la production et la reproduction de formes, figures, images, schémas et idées sensibles, mais qui désignerait d'emblée une faculté éthique, et serait ainsi amenée à jouer un rôle fondamental pour la constitution du sujet autonome dans son rapport à soi-même et à autrui ? Une forme d'Imagination pratique pure donc à travers laquelle nous projetons et concrétisons l'image de nous-mêmes en tant qu'êtres autonomes ? Alors, si l'hypothèse d'une telle imagination proprement pratique ou éthique s'avère pertinente, dans quel(s) sens celle-ci diffère-t-elle, d'une part, des formes de l'imagination productrice théorique et artistique, et, d'autre part, des formes de l'imagination pragmatique et empirique par laquelle nous appréhendons ce qu'une autre personne ressent, veut et probablement fera sans, pour autant, la reconnaître en tant qu'être autonome ? Ces questions, de portée à la fois systématique et concrète, seront abordées par la lecture rapprochée d'une sélection de pièces centrales de la philosophie critique de Kant.

Lectures primaires :

KANT E., *Critique de la raison pure*, trad. A. Renaut, Paris, Flammarion, 2006.

KANT E., *Critique de la raison pratique*, trad. J.-P. Füssler, Paris, Flammarion, 2003.

KANT E., *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad V. Delbos/A. Philonenko, Paris, Vrin, 2008.

KANT E., *Critique de la faculté de juger*, trad. A. Renaut, Paris, Flammarion, 2000
Un plan de lecture plus précis des œuvres indiquées sera mis à disposition au début du semestre.

Lectures secondaires :

BENHABIB Seyla, *Judgment and the Moral Foundations of Politics in Arendt's Thought*, *Political Theory* n° 16/1, 1988, p. 29-51.

COECKELBERGH Mark, *Imagination and Principles: An Essay on the Role of Imagination in Moral Reasoning*, London, Palgrave Macmillan, 2007

ESPINET David, *Lernen von der Kunst. Exemplarische Autonomie und praktische Einbildungskraft bei Kant*, in: Summa Michela et al. (dir.), *Exemplarity: A Pattern of Thought for Aesthetic Cognition*, *Discipline Filosofiche*, n° 31/1, 2021, Maserata, Quotlibet, p. 69-94.

GRANDJEAN Antoine, *Métaphysique de l'expérience. Empirisme et philosophie transcendantale selon Kant*, Paris, Vrin, 2022.

RÖMER Inga, *Beispiel und Vorbild in der Ethik. Kant und Scheler*, in: Van der Heiden Gert-Jan et al. (dir.), *Investigating Subjectivity. Classical and New Perspectives*, Leiden/Boston, Brill, 2011, p. 181-211.

SALLIS John, *Spacings. Of reason and imagination in texts of Kant, Fichte, Hegel*, Chicago, Chicago University Press, 1987.

Une bibliographie plus détaillée sera mise à disposition au début du semestre.

Lectures complémentaires :

ARENDT Hannah, *Juger. Juger Sur la philosophie politique de Kant*, trad. M. Revault d'Allonnes, Paris, Points, 2017.

CASTORIADIS Cornelius, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

HEIDEGGER Martin, *Kant et le problème de la métaphysique*, trad. A. de Waelhens et W. Biemel, Paris, Gallimard, 1981.

HUSSERL Edmund, *Méditations cartésiennes et Conférences de Paris*, trad. M. de Launay, Paris, PUF, 1991.

LEVINAS Emmanuel, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, La Haye, Nijhoff, 1961.

PL16HM13

Laurent Fedi

Voltaire et Rousseau : figures des Lumières et de la Révolution

« Je suis tombé par terre, c'est la faute à Voltaire/ Le nez dans le ruisseau c'est la faute à Rousseau ». Cette chanson populaire entonnée par Gavroche rappelle la dénonciation par l'Église de l'influence délétère que ces philosophes auraient exercée sur leur époque et dont la violence révolutionnaire serait le résultat. Il faut cependant rappeler que ni Voltaire ni Rousseau, tous deux disparus en 1778, ne réclamaient le renversement de la monarchie. L'objectif de ce cours est double. On présentera les grands principes philosophiques de ces deux philosophes du XVIII^e siècle en interrogeant leur commune appartenance à l'esprit des Lumières en dépit de divergences parfois essentielles. On s'intéressera ensuite aux usages de Voltaire et de Rousseau sous la Révolution puis dans le républicanisme français. Nous verrons comment des philosophes et historiens comme Auguste Comte, Hippolyte Taine, Jules Barni, Charles Renouvier ou Edgar Quinet ont parlé de ces auteurs, moins pour les canoniser que pour revenir sur leur fonction de figures d'autorité, fonction problématique à certains égards pour le républicanisme lui-même.

Bibliographie sommaire

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Profession de foi du Vicaire savoyard*, présentation B. Bernardi, GF, 2010.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, présentation B. Bernardi, GF, 2011

VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, Paris, Flammarion, 1994 (ou autre édition, dont éd. en ligne).

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Introduction, Garnier Frères, 1963 (ou autre édition, dont éd. en ligne).

1 séminaire au choix :

PL16HM26 : Philosophie des sciences humaines (*mutualisé préparation aux concours*)

Xénophon Tenezakis

"Devenirs du rythme dans *Différence et répétition*".

Dans *Différence et Répétition*, Deleuze tente d'établir une philosophie de la différence qui ne serait pas articulée à une identité préalable à partir de laquelle cette différence serait évaluée ; une philosophie de la répétition qui ne serait pas dépendante au retour d'une généralité. Naturellement, les deux projets sont dépendants l'un de l'autre, puisqu'alors il s'agit de comprendre la répétition comme une forme de différence (l'insistance du répété produit une variation) et la différence elle-même comme une forme de répétition (la variation constitutive de la différence étant un rapport qui ne cesse sans cesse de revenir mais sous des formes toujours variables). Reste à voir comment ce projet se développe sur les multiples plans de la philosophie (la nature, la morale, l'histoire, etc.) et les transformations de qu'il implique sur le plan philosophique plus général. La notion de rythme permettra de baliser un tel trajet, puisque tout rythme est bien l'articulation de formes de différence se répétant et de répétitions visant au contraire à donner le change. Sur un plan plus existentiel, les vivants sont toujours eux-mêmes à la recherche de l'établissement d'un rythme qui s'articulerait au rythme de l'être ; nous interrogerons les implications éthiques des différentes formes de rythmicité décrites par Deleuze."

Bibliographie :

BOUANICHE Arnaud, *Gilles Deleuze, une introduction*, Paris, Pocket, coll. « Agora », 2010.

DELEUZE Gilles, *Différence et répétition*, Presses Universitaires de France, 1968

KRTOLICA Igor, *Gilles Deleuze*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2015

LAPOUJADE David, *Deleuze, les mouvements aberrants*, Paris, Minuit, coll. « Paradoxe », 2014.

SOMERS-HALL Henry, *Deleuze's « Difference and repetition »: an Edinburgh philosophical guide*, Edinburgh, Edinburgh university press, coll. « Edinburgh philosophical guides series », 2013.

Ou :

Séminaire d'une autre discipline

Ou :

PL16HM49 : Séminaire EUCOR

(voir liste sur le site de la Faculté de philosophie)

UE6	Projet de recherche	3 ECTS – COEFF 1
-----	---------------------	------------------

PL16HM40 : Projet de Recherche

UE7	Pratique et méthodologie de la recherche	3 ECTS – COEFF 1
-----	--	------------------

PL16HE15 : Stage en équipe de recherche

Présence (attestée par **feuille d'émargement**) à **au moins 3 manifestations** organisées par l'équipe de recherche en philosophie, dont **au moins 1 colloque ou 1 journée d'études**. Une présence à la journée des métiers annuelle de la Faculté de philosophie peut être validée dans ce cadre et est fortement recommandée. Les étudiants sont invités à consulter les pages web de l'équipe de recherche, le CREPhAC (*Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine*), particulièrement la liste des [manifestations futures](#), ainsi que les [actualités](#) de la Faculté de philosophie.

PL16HM93 : Méthodologie de la recherche

Maxime FAURE

Ce cours de méthodologie se propose d'accompagner les étudiantes et étudiants dans la rédaction de leur projet de recherche, en les invitant à se familiariser avec les codes et les démarches de la recherche scientifique. Il s'agira de partir du projet individuel sur lequel travaille l'étudiante ou l'étudiant, afin de l'accompagner dans le travail de problématisation, de construction du plan, etc. On continuera aussi à se familiariser avec les normes de la rédaction scientifique – citations, notes de bas de page, rédaction de la bibliographie, etc.

Troisième semestre

UE1 LVE – Textes philosophiques en langues étrangères

3 ECTS – COEFF 1

Au choix :

PL16KM33 : Allemand philosophique (*mutualisé avec la préparation à l'agrégation de philosophie*)

David Espinet

Entre liberté et loi. L'autonomie kantienne

Généralement, « liberté » et « loi » sont perçues comme des notions contradictoires. Kant cependant, à travers son concept d'« autonomie morale », propose de les penser ensemble : être autonome consisterait selon Kant à s'autodéterminer suivant une loi qui serait, en principe, contraignante mais qui, de fait, laisserait libre les acteurs de ne pas vouloir et agir selon cette loi. La raison alors se déciderait librement à respecter la dignité de la loi morale. Autrement dit, l'autonomie serait le libre engagement à vouloir et à agir selon une loi que le raison reconnaît et respecte dans sa valeur principielle, donc inconditionnelle : l'impératif catégorique.

Le cours propose de réfléchir à cette idée de la libre reconnaissance d'une nécessité morale dans toute son ampleur systématique et sa profondeur éthique. À cette fin, nous lirons, dans un exercice de *close reading*, le texte le plus abouti de la philosophie pratique de Kant, à savoir le premier livre de la *Critique de la raison pratique* (« L'analytique de la raison pratique pure »), et cela en parallèle dans la version originale allemande et dans la traduction française. Le cours introduit ainsi à la lecture et à la discussion de l'allemand philosophique de Kant. Des connaissances linguistiques préalables sont utiles mais pas indispensables. Dans le cadre du cours, il est cependant nécessaire d'être prêt à participer activement à l'apprentissage du lexique kantien en langue originale.

Lecture obligatoire :

KANT Emmanuel, *Critique de la raison pratique*, trad. J.-P. Fussler, Paris, Flammarion, 2003.

KANT Immanuel, *Kritik der praktischen Vernunft*, ed. H. Brandt et H. Klemme, Hambourg, Meiner, 2003.

Lecture d'approfondissement :

KANT Emmanuel, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. Victor Delbos et Alexis Philonenko, Paris, Vrin, 2008.

Littérature secondaire :

ALIQUIE Ferdinand, « Introduction à la lecture de la *Critique de la raison pratique* » (1979), in : KANT Emmanuel, *Critique de la raison pratique*, trad. François Picavet, Paris, PUF, 1966, 5^e édition, p. V-XXXII.

COHEN-HALIMI Michèle (dir.), *Kant. La rationalité pratique*, Paris, PUF, 2003.

DERRIDA Jacques, « Préjugés. Devant la loi », in : *La Faculté de juger*, Paris, Ed. Minuit, 1985, p. 87-139.

ESPINET David, *Ereigniskritik. Zu einer Grundfigur der Moderne bei Kant*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2017.

FÆSSEL Michaël, « L'universel pratique à la limite de son effectuation », in : RÖMER Inga et al. (dir.), *Métaphysique et philosophie pratique chez Kant*, Hambourg, Meiner, 2023, p. 99-110.

GRANDJEAN Antoine, « Jugement moral en situation et exception », *Philosophie*, n° 81, 2004, p. 42-57.

HÖFFE Ottfried (dir.), *Immanuel Kant. Kritik der praktischen Vernunft*, Klassiker Auslegen vol. 26, Berlin, Akademie, 2011.

HÖFFE Ottfried, *Kants Kritik der praktischen Vernunft*, Munich, Beck, 2012.

LANGLOIS Luc, « Impératif catégorique, principe de généralisation et situation d'action », in : ZARKA Yves Charles (dir.), *Ce que la chanson ne dit pas*, Cités n° 19, 2004, p. 153-171.

LEQUAN Mai, *La philosophie morale de Kant*, Paris, Seuil, 2003.

NANCY Jean-Luc, *L'impératif catégorique*, Paris, Flammarion, 1983.

O'NEILL [=NEILL] Onora, *Acting on Principle. An Essay on Kantian Ethics*, New York/Londres, Columbia University Press, 1975.

RAWLS John, *Lectures on the history of moral philosophy*, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 2000.

RICŒUR Paul, « La raison pratique » (1979), in : *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil, 1986, p. 263-288.

RÖMER Inga, *Das Begehren der reinen praktischen Vernunft. Kants Ethik in phänomenologischer Sicht*, Hamburg, Meiner, 2018, p. 34-205.

Ou

PL16KM34 : Anglais philosophique (*mutualisé avec la préparation à l'agrégation de philosophie*)

Raphaël Authier

Adam Smith philosophe (A. Smith, *Essays on Philosophical Subjects*)

Le programme de l'épreuve de textes anglais au concours de l'agrégation fournit l'occasion d'une interrogation sur l'œuvre *philosophique* d'Adam Smith. Nous laisserons donc de côté le théoricien de l'économie pour tenter de cerner les éléments majeurs de la philosophie de celui qui fut durant toute sa carrière professeur de philosophie (d'abord de logique, puis de philosophie morale) à l'université de Glasgow, en tenant compte du fait que le terme de philosophie ne renvoyait pas exactement, dans le contexte de l'époque, au même découpage des savoirs qu'à celui d'aujourd'hui. Nous nous pencherons uniquement sur les courts textes suivants (mis au programme de l'agrégation) : 1) *The History of Astronomy* ; 2) *The History of the Ancient Physics* ; 3) *The History of the Ancient Logics and Metaphysics* ; 4) *Of the External Senses* ; 5) *Of the Nature of that Imitation which takes place in what are called The Imitative Arts* ; 6) *Of the Affinity between Music, Dancing, and Poetry*. Leur étude permettra de mettre en lumière des aspects méconnus de l'œuvre de Smith, et de mieux comprendre sa position en matière de théorie de la connaissance ou d'épistémologie, ses conceptions esthétiques et sa définition de la philosophie.

Bibliographie

Textes au programme

SMITH A., *The Glasgow Edition of the Works and Correspondence of Adam Smith*, t. 3, *Essays on Philosophical Subjects*, Oxford, Clarendon Press, 1980. [édition de référence]

SMITH A., *Essays on Philosophical Subjects*, Indianapolis, Liberty Fund, 1982.
[réédition accessible]

<https://archive.org/details/essaysonphiloso00stewqooq/page/n7/mode/2up>

[reproduction en ligne de l'édition originale]

<https://www.gutenberg.org/files/58559/58559-h/58559-h.htm> [autre édition en ligne, maniable]

Autres textes de Smith

SMITH A., *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, GF Flammarion, 1991.

SMITH A., *Essais esthétiques*, Paris, Vrin, 1997.

SMITH A., *Théorie des sentiments moraux*, Paris, Puf, 2014.

Littérature secondaire

HAAKONSSON K. (dir.), *The Cambridge Companion to Adam Smith*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

BESSONE M. et BIZIOU M. (dir.), *Adam Smith philosophe. De la morale à l'économie ou philosophie du libéralisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

BERRY C., PAGANELLI M.-P., et SMITH C. (dir.), *The Oxford Handbook of Adam Smith*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

BURGIO A. (dir.), *Adam Smith and Modernity (1723-2023)*, New York, Routledge, 2023.

SCHLISSER E., *Adam Smith: Systematic Philosopher and Public Thinker*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

UE2	Philosophie générale et problèmes contemporains
-----	---

6 ECTS – COEFF 2

PL16KM24

Mickaël Labbé

La Crise écologique de la raison : la pensée de Val Plumwood

Val Plumwood (1939-2008) fut une des grandes philosophes, activistes, féministes de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle. Elle est, entre autres, l'auteure de deux grandes monographies philosophiques qui sont devenues des textes de référence dans les champs de la philosophie de l'écologie et de l'éco-

féminisme : *Feminism and the Mastery of Nature* (1993) et *Environmental Culture. The Ecological Crisis of Reason* (2002). C'est à une lecture approfondie de ce second ouvrage que nous consacrerons ce séminaire.

Dès les années 1970, parallèlement au développement de l'écologie profonde formulée par le norvégien Arne Naess, et sur le fond d'une inquiétude précoce quant au traitement réservé à l'environnement, elle participe à la construction d'une voie proprement australienne de la critique des conceptions occidentales traditionnelles de la nature. Formée à la rigueur analytique, Plumwood développe une interrogation systématique des dualismes qui sous-tendent notre rapport à la nature, remettant en cause une vision anthropocentrique structurant nos formes de vie dans les sphères de la science, de l'économie, de la politique, de l'éthique ou encore de la spiritualité.

La crise écologique est ainsi vue comme une crise culturelle de la raison, et plus précisément comme une conséquence irrationnelle d'une idéologie rationaliste-instrumentale par trop restrictive. Loin d'être une condamnation de la raison, son œuvre est une défense de son pouvoir théorique et pragmatique, un plaidoyer pour un usage élargi et non-dualiste de nos facultés rationnelles. Nourrie d'anthropologie et des sagesses indigènes, sa philosophie fait également une place importante à l'expérience personnelle et à des formes narratives inédites. En témoigne, par exemple, les récits de l'attaque de crocodile à laquelle elle a miraculeusement survécu en 1985, alors qu'elle faisait du kayak seule dans le parc national de Kakadu, au nord de l'Australie. Soumise à trois reprises au rouleau de la mort (*death roll*), elle en tirera des réflexions écologiques profondes sur la place de la mort dans la nature, sur notre appartenance à ses cycles en nous rappelant à notre statut de proies.

Bibliographie principale

Plumwood Val, *La Crise écologique de la raison*, Paris/Marseille, PUF/Wildproject, 2024.

Plumwood Val, *Dans l'œil du crocodile*, Marseille, Wildproject, 2021.

Plumwood Val, *Réanimer la nature*, Paris, PUF, 2020.

Plumwood Val, *Feminism and the Mastery of Nature*, Routledge, 2015. (traduction française en cours)

PL16KM42

Anne Merker

Les vivants

Le séminaire sera conçu en grande partie comme un travail collaboratif entre les étudiant·es, autour des notions de la vie et des vivants, aussi bien dans l'histoire de la philosophie depuis l'Antiquité que dans les débats contemporains. Ces derniers devront être remis en perspective à la lumière de la tradition philosophique, bien en amont de Descartes, afin d'échapper aux simplifications et caricatures souvent énoncées dans le débat contemporain dès qu'il s'agit de parler de la manière dont la philosophie a traité la question des animaux ou du rapport au vivant. Après un bloc de séances sous forme de cours magistral (environ 6 séances) consacrées en majorité à l'Antiquité, les étudiants seront invités à animer les séances suivantes, individuellement ou en groupe de deux à trois personnes, pour présenter une réflexion problématisée et appuyée sur des textes concernant les vivants, choisis librement dans l'histoire de la philosophie (de l'Antiquité à nos jours) et validés préalablement par A. Merker. Ces exposés feront partie intégrante du séminaire, au même titre que le cours magistral. La participation active à l'ensemble des séances et aux discussions qui suivront les exposés est requise. La validation du séminaire se fera dans ces séances, par l'évaluation des exposés et de la participation active au processus de réflexion collective lors des discussions.

Corpus liminaire, devant être lu ou parcouru substantiellement :

ARISTOTE, *De l'âme*, trad. par E. Barbotin, Les Belles Lettres, CUF, 1966. Ou : trad. par J. Tricot, Vrin, 1988.

ARISTOTE, *Histoire des animaux*, 3 tomes, par P. Louis, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1964 / 1968 / 1969. Ou : trad. par P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2017.

ARISTOTE, *Parties des animaux*, trad. P. Louis, Les belles Lettres, 1957. Ou : trad. par P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2011.

ARISTOTE, *De la génération des animaux*, par P. Louis, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1961. Ou : trad. par D. Lefebvre, in : *Aristote, Œuvres complètes*, sous la direction de P. Pellegrin, Paris, Flammarion, 2014, p. 1575-1730.

PLATON, *Timée*, introduction, traduction et notes par Luc Brisson, Paris, GF Flammarion, 2001.

Une bibliographie supplémentaire sera fournie au début du semestre.

UE4	Éthique et politique	6 ECTS – COEFF 2
-----	----------------------	------------------

PL16KM13 : Séminaire « Éthique et Politique »

Arnaud TOMES

Le propre et le commun

Nul ne contesterait désormais la propriété privée, ce « droit sacré » reconnu dès la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Toutes les expériences de propriété collective n'ont-elles pas échoué ? Notre liberté ne se mesure-t-elle pas à notre capacité à être en possession de notre personne et de nos biens ? Pourtant, face aux nouvelles formes de privatisation des espaces publics et des biens communs, face à la crise écologique qui rend l'idée même de propriété de la terre problématique, se réactivent les anciennes critiques socialistes et anarchistes, tandis que de nouvelles contestent l'ordre propriétaire. Reste à savoir si ces critiques sont à la fois réalistes – quand l'émancipation prend, pour beaucoup, la forme de l'accès à la propriété – et légitimes. Que substituer en effet à la propriété privée ? Y renoncer, ne serait-ce pas renoncer à un droit subjectif essentiel, et menacer le « commun de la liberté » (Colliot-Thélène) ? Quelle figure le bien commun peut-il alors prendre, à partir du moment où nous déterminons mieux ce qui nous appartient en propre ? Ce séminaire examinera les justifications comme les critiques, à la fois classiques et contemporaines, de la propriété privée, et se demandera si la redécouverte des communs ou de la dimension sociale de la propriété pourrait devenir le ferment d'une « révolution au XXI^e siècle » (Dardot et Laval).

Bibliographie

Ouvrages classiques :

ARISTOTE, *Les Politiques*, livre II, GF, traduction P. Pellegrin.

KANT, *Métaphysique des mœurs, II : Doctrine du droit*, GF, traduction A. Renaut.

LOCKE John, *Second traité du gouvernement civil*, GF.

MARX Karl, *Manuscrits de 1844, Propriété privée et aliénation du travail*, Vrin.

MARX Karl, *La Question juive ; Le Manifeste communiste ; Le Capital*, livre I, chapitre XXVI.

MORE THOMAS, *L'Utopie*, LGF.

PLATON, *La République*, livre IV, Folio, traduction P. Pachet.

PROUDHON P.-J., *Qu'est-ce que la propriété ?*, GF.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, seconde partie, GF ; *Le Contrat social*, livre I, GF.

STIRNER Max, *L'Unique et sa propriété*, La Table ronde.

Ouvrages contemporains :

BLAUFARB Rafe, *L'Invention de la propriété privée*, Champ Vallon.

BORRITS Benoît, *Au-delà de la propriété : pour une économie des communs*, La Découverte.

COLLIOT-THELENE Catherine, *Le Commun de la liberté : du droit de propriété au devoir d'hospitalité*, PUF.

CRETOIS Pierre, *La Part commune ; La co-possession du monde*, Amsterdam.

DARDOT Pierre et LAVAL Christian, *Commun : essai sur la révolution au XXI^e siècle*, La Découverte.

FABRI Eric, *Pourquoi la propriété privée ?*, Le Bord de l'eau.

HARDT Michael et NEGRI Antonio, *Commonwealth*, Folio.

MALABOU Catherine, *Il n'y a pas eu de Révolution*, Bibliothèque Rivages.

NOZICK Robert, *Anarchie, État et utopie*, PUF.

SPIZ Jean-Fabien, *La propriété de soi. Essai sur le sens de la liberté individuelle*, Vrin.

VANUXEM Sarah, *La Propriété de la terre*, Wildproject.

1 séminaire au choix :

PL16KM26 Séminaire de Philosophie

Alix Bouffard

Montesquieu

Loin de se réduire à une certaine conception du rapport entre les pouvoirs au sein de l'État, la pensée de Montesquieu est à la fois d'une grande importance historique, d'une formidable richesse théorique et d'une réelle actualité politique. Souvent présenté comme le précurseur des sciences sociales et l'une des figures fondatrices de la sociologie, Montesquieu entreprend de penser la réalité sociale dans sa diversité et de mettre au jour les logiques non strictement politiques qui la structurent. Son œuvre explore un certain nombre de problèmes qui traversent l'histoire des sciences humaines et sociales ainsi que la vie politique jusqu'à aujourd'hui : peut-on mettre en lumière des invariants ou des éléments universels malgré la diversité concrète des types d'organisation sociale et des modes de vie ? Quelle est l'importance des mœurs et des coutumes dans un pays ? Quel est le rapport entre la morale et la politique ? Et plus largement, comment doit procéder l'étude scientifique des institutions humaines ?

Le cours se concentrera sur les œuvres de Montesquieu fixées au programme des épreuves écrites de l'agrégation externe de philosophie pour l'année 2024-2025 : *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* (1716), *Lettres persanes* (1721), *Considérations sur les causes de la grandeur des romains et de leur décadence* (1734), *De l'esprit des lois* (1748), *Défense de l'esprit des lois* (1750). Après une présentation des contextes intellectuels et politiques de l'élaboration de ces différents textes, le cours les étudiera successivement en répondant aux principales exigences méthodologiques de la préparation de l'épreuve d'explication de texte de l'écrit de l'agrégation.

Les textes qui seront étudiés en classe existent en plusieurs éditions dont les spécificités et appareils critiques respectifs seront présentés en cours. Il n'est donc pas nécessaire de se procurer une même édition pour l'ensemble de la classe.

Principales éditions des textes de Montesquieu qui seront étudiés

MONTESQUIEU, *Œuvres complètes I : Lettres Persanes – Dissertation sur la politique des Romains dans la religion – Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1949.

MONTESQUIEU, *Œuvres complètes II : De l'esprit des lois – Défense de l'esprit des lois*, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1951.

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, Garnier-Flammarion (2 vol.), 1979.

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, Classiques Garnier, 2023 [2011].

MONTESQUIEU, *Grandeur et décadence des Romains*, Paris, Garnier-Flammarion, 1968.

MONTESQUIEU, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Paris, Classiques Garnier, 1954

MONTESQUIEU, *Lettres Persanes*, Paris, Garnier-Flammarion, 2019.

MONTESQUIEU, *Lettres Persanes*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

Littérature secondaire

ALTHUSSER LOUIS, *Montesquieu, la politique et l'histoire*, Paris, Puf, 1959.

VOLPILHAC-AUGER Catherine, *Montesquieu*, Paris, Gallimard, 2017.

BINOCHÉ Bertrand, *Introduction à L'esprit des lois de Montesquieu*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2015.

GOYARD-FABRE Simone, *Montesquieu, la Nature, les Lois, la Liberté*, Paris, Puf, 1993.

MARKOVITS Francine, *Montesquieu, le droit et l'histoire*, Vrin, 2008.

SHACKLETON Robert, *Montesquieu : une biographie critique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1977.

SPECTOR Céline, *Montesquieu. Liberté, droit et histoire*, Paris, Michalon, 2010.

SPECTOR Céline, *Servitude et Empire. Montesquieu, des Lettres persanes à L'esprit des lois*, Vrin, 2024.

STAROBINSKI Jean, *Montesquieu*, Paris, Seuil, 2024.

Ou :

Séminaire d'une autre discipline

Ou :

PL16KM49 : Séminaire EUCOR

(voir liste sur le site de la Faculté de philosophie)

PL16KE15

Présence (attestée par **feuille d'émargement**) à **au moins 3** manifestations organisées par l'équipe de recherche en philosophie, **dont au moins 1 colloque ou 1 journée d'étude**. Une présence à la journée des métiers annuelle de la Faculté de philosophie peut être validée dans ce cadre et est fortement recommandée. Les étudiants sont invités à consulter les pages web de l'équipe de recherche, le CRPhAC (*Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine*), particulièrement la liste des [manifestations futures](#), ainsi que les [actualités](#) de la Faculté de philosophie.

PL16KM93 : Méthodologie de la recherche (*mutualisé avec le master MIMA*)

Martin Strauss

Ce cours sera consacré à l'approfondissement des règles de la recherche universitaire en philosophie. Il servira principalement à initier et à accompagner le travail de recherche et de rédaction du mémoire. Il s'agira dans un premier temps de rappeler la charte de déontologie de la recherche et de sensibiliser les étudiant.e.s au problème du plagiat. Nous travaillerons ensuite sur la présentation d'un projet de recherche et l'écriture d'un abstract. Il s'agira surtout d'identifier, de préciser et de circonscrire le sujet de mémoire. Dans cette optique, les étudiant.e.s seront invité.e.s à exposer leur sujet succinctement à l'oral. Pour valider le cours, on demandera un premier abstract et une bibliographie du mémoire envisagé. Dans la mesure du possible, le cours sera personnalisé en fonction des domaines de recherche des étudiant.e.s.

Lectures utiles pour accompagner le processus de recherche et d'écriture :

BECKER H.S., *Écrire les sciences sociales*, Economica (Méthodes des sciences sociales), Paris, 2004, [1986]

[L'analyse du processus d'écriture peut être transposée à la rédaction en philosophie.]

ROSENBERG J.F., *Philosopher. Kit de démarrage*, traduit par COVA F., Genève, Markus Haller, Inférences, 2018, [1978]

Quatrième semestre

UE1 Recherche philosophique

3 ECTS – COEFF 1

PL16LM26 : Séminaire de philosophie

Édouard Mehl

Scepticisme, idéalité et transcendance.

A travers une confrontation systématique des textes fondateurs de la phénoménologie husserlienne (*Ideen I, Méditations cartésiennes*) avec ceux de la philosophie classique (Descartes, Spinoza, Hume, Kant), le séminaire se donne pour objectif de comprendre la nature, l'objet et la fonction du scepticisme dans la philosophie moderne et contemporaine. Le scepticisme est-il une position faible, voire inconsistante, par opposition à la solidité et à l'apodicticité des énoncés philosophiques – et de celui qu'on donne pour le premier d'entre eux : *cogito ergo sum* ? Descartes se serait-il contenté d'utiliser rhétoriquement cette faiblesse comme d'un simple faire-valoir pour la certitude rationnelle ? Ou bien n'y a-t-il pas dans ce qu'on appelle "le scepticisme" quelque chose de plus insidieux et de plus profond, qui, débordant la certitude rationnelle, remet toujours la philosophie elle-même en question, en jeu, et en *crise* ? C'est à partir de cette question, principalement recentrée sur celle de la nature des objets/idéalités mathématiques, que se décide la possibilité pour la phénoménologie de dépasser le niveau d'une simple méthode descriptive pour accéder au statut de philosophie première, et (re)devenir une science universelle de l'étant.

Bibliographie :

DERRIDA J., *Du même à l'autre. Deux cours sur Husserl (1963)*, Seuil, 2024.

DESCARTES R., *Méditations, objections et réponses*. On utilisera de préférence l'édition Gallimard, TEL, des Œuvres de Descartes, sous la direction de J.-M. Beyssade et D. Kambouchner.

HUME D., *Enquête sur l'entendement humain*, GF, 2021.

HUSSERL E., *Idées directrices pour une phénoménologie transcendantale*, Gallimard, 2018 (tr. J.-F. Lavigne) ou Gallimard, 1950 (tr. Ricoeur)

KANT E., *Critique de la raison pure*, tr. A. Renaut, GF.

PL16LE15 : Stage en équipe de recherche

Présence (attestée par **feuille d'émargement**) à **au moins 3** manifestations organisées par l'équipe de recherche en philosophie, **dont au moins 1 colloque ou 1 journée d'étude**. Une présence à la journée des métiers annuelle de la Faculté de philosophie peut être validée dans ce cadre et est fortement recommandée.

Les étudiants sont invités à consulter les pages web de l'équipe de recherche, le CREPHAC (*Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine*), particulièrement la liste des [manifestations futures](#), ainsi que les [actualités](#) de la Faculté de philosophie.

PL16LE18 : Journée des métiers**PL16LM93** : Méthodologie de la recherche

Martin Strauss

Ce cours de méthodologie a pour enjeu principal d'accompagner, de façon aussi personnalisée que possible, les étudiantes et étudiants dans l'achèvement de leur mémoire. Il s'agira dans un premier temps de rappeler les principales exigences relatives à la rédaction d'un travail de recherche universitaire. Nous nous concentrerons ensuite sur la préparation de l'exercice spécifique qu'est la soutenance du mémoire. Dans cette perspective, les étudiantes et étudiants seront invités à présenter leur propre recherche et à s'entraîner à la soutenance en passant un oral blanc. Par ailleurs, le cours offrira aussi un espace ouvert pour la discussion bienveillante du processus d'écriture avec ses défis typiques (mise en ordre et en forme des idées, modifications à partir de nouvelles découvertes, révisions et réécritures, doutes, blocages, etc.).

Lecture utile pour accompagner le processus d'écriture :

BECKER H.S., *Écrire les sciences sociales*, Paris, Economica (Méthodes des sciences sociales), 2004, [1986]

[L'analyse du processus d'écriture peut être transposée à la rédaction en philosophie.]

PL16LE19 : Séminaire de formation transversale du CREPhAC

UE3	MEMOIRE DE RECHERCHE
-----	----------------------

24 ECTS – COEFF 8

PL16LUM : Mémoire de recherche

Tableau des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

(Session unique)

Semestre 1					
Matière	Coeff. épreuve	Intitulé de l'épreuve	durée	Épreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Épreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABJ =
UE 1 : LV1 Allemand PL16GM33 ou	1	Épreuve écrite (type DS)	1h		X
	1	Oral	20 mn		X
	1	Épreuve écrite (type DS)	2h	X	
Anglais PL16GM34	1	Épreuve écrite (type DS)	1h		X
	1	Épreuve écrite (type DM)			X
	1	Épreuve écrite (type DS)	2h	X	
UE 2 : Philosophie générale PL16GM24 (<i>mutualisé avec la préparation concours</i>)	1	Épreuve écrite (type DM)			X
UE3 : Histoire de la philosophie PL16GM42 (<i>mutualisé avec la préparation concours</i>)	1	Épreuve écrite (type DM)			X
UE4 : Éthique et politique PL16GM13	1	Oral, préparé à la maison	20 mn	X	
UE 5 : Séminaire de philosophie ou option interdisciplinaire ou option internationale Séminaire de la faculté PL16GM26 ou autre faculté ou séminaire EUCOR PL16GM49	1	Épreuve orale (NB : préparation à la maison) Ou voir modalités autre faculté	20 mn	X	

UE6 : Stage et méthodologie Stage EA PL16GE15	1	Présence attestée à au moins 3 manifestations organisées par l'EA dont au moins un colloque ou une journée d'étude			X	
Méthodologie de la recherche PL16GM93 (<i>mutualisé avec le master MIMA</i>)	1	Épreuve écrite (type DM)				X
Semestre 2						
Matière	Coef épreuve	Épreuve	durée	Épreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Épreuve sans convocation (rappel : ABI = 0 ; ABJ =	
UE 1 : LV1 Allemand PL16HM32 ou	1	Épreuve écrite (type DS)	1h			X
	1	Épreuve écrite (type DS)	1h			X
	1	Oral	20 mn	X		
Anglais PL16HM33	1	Épreuve écrite (type DS)	1h			X
	1	Épreuve écrite (type DM)				X
	1	Épreuve écrite (type DS)	2h	X		
UE 2 : Philosophie générale et problèmes contemporains PL16HM24	1	Épreuve écrite (type DM)				X
UE 3 : Histoire de la philosophie PL16HM42	1	Épreuve écrite (type DM)				X
UE4 : Éthique et politique PL16HM13	1	Oral (préparation à la maison)	20 mn	X		
UE5 : Séminaire de philosophie ou option interdisciplinaire ou option internationale Séminaire de la faculté PL16HM26 ou autre faculté ou Séminaire EUCOR PL16HM49	1	Épreuve écrite (type DM) Ou voir modalités autre faculté				X

UE6 : Projet de recherche PL16HM40	1	Écrit d'environ 20 pages			X
UE7 : Stage et méthodologie Stage EA PL16HE15	1	Présence attestée à au moins 3 manifestations organisées par l'EA dont au moins un colloque ou une journée d'étude			X
Méthodologie de la recherche PL16HM93	1	Écrit type DM			X
Semestre 3					
Matière	Coef épreuve	Épreuve	durée	Épreuve avec convocation (rappel : Absence)	Épreuve sans convocation (Rappel : ABI = 0)
UE 1 : Textes philosophiques en langue étrangère Allemand PL16KM32 Anglais PL16KM33	1	Épreuve orale (préparation maison)	20 mn	X	
UE 2 : Philosophie générale PL16KM24	1	Épreuve écrite (type DM)			X
UE 3 : Histoire de la philosophie PL16KM42	1	Épreuve orale (préparation maison)		X	
UE4 : Éthique et politique PL16KM13	1	Épreuve écrite (type DM)			X
UE5 : Séminaire de philosophie ou option interdisciplinaire ou option internationale Séminaire de la faculté PL16KM26 ou autre faculté ou Séminaire EUCOR PL16KM49	1	Voir modalités autre faculté			
UE6 : Stage et méthodologie Stage EA PL16KE15	1	Présence attestée à au moins 3 manifestations organisées par l'EA dont au moins un colloque ou une journée d'étude			X
Méthodologie de la recherche PL16KM93	1	Épreuve écrite (type DM)			X

Semestre 4					
UE 1 : Recherche philosophique Séminaire de philosophie PL16LM20	1	Épreuve orale (préparation maison)	20 mn	X	
UE 2 : Méthodologie Stage en équipe de recherche Stage EA : PL16LM15	1	Présence attestée à au moins 3 manifestations organisées par l'EA dont au moins un colloque ou une journée d'étude			X
PL16LE18 participation à la journée des métiers	1				X
PL16LE19 : Séminaire de formation transversale du CRePhAC	1				
Méthodologie de la recherche PL16LM93	1	Épreuve orale (préparation maison)	15 mn	X	
UE 3 : Mémoire de recherche PL16LUM	1	Remise d'un mémoire d'environ 80 à 120 pages + soutenance	1h	X	

Cours ouverts aux non-spécialistes

Les cours listés ci-dessous sont en principe accessibles à des étudiants non-spécialistes (sous réserve des places disponibles). **Toutefois, les étudiants intéressés doivent systématiquement demander l'accord préalable de l'enseignant lors de la première séance afin de pouvoir valider ces UE.**

Les autres cours, quoique susceptibles d'être moins accessibles à des étudiants non-spécialistes, leur sont en principe ouverts, **sous réserve de l'accord préalable de l'enseignant.**

SEM	CODE	COURS	INTITULE	ENSEIGNANT
S1	PL16GM24	CM	Philosophie générale	A. BOUFFARD/ S. DUPOUY/ A. MERKER/ E. SALANSKIS
S1	PL16GM42	CM	Histoire de la philosophie	E. MEHL
S1	PL16GM13	CM	Éthique et politique	A. MERKER
S1	PL16GM26	CM	Philosophie contemporaine	E. SALANSKIS
S2	PL16HM24	CM	Philosophie générale	S. KRISTENSEN
S2	PL16HM42	CM	Histoire de la philosophie	D. ESPINET
S2	PL16HM13	CM	Éthique et politique	L. FEDI
S3	PL16KM24	CM	Philosophie générale	M. LABBE
S3	PL16KM42	CM	Histoire de la philosophie	A. MERKER
S3	PL16KM13	CM	Éthique et politique	A. TOMES

Mémento du master recherche en philosophie

Responsable du diplôme : David ESPINET

Le Master Recherche en philosophie de l'Université de Strasbourg conduit à maîtriser les problématiques et les concepts philosophiques, ainsi que les techniques et procédures de la recherche dans ce domaine.

Description du Master Recherche en philosophie

Le Master Recherche en philosophie de l'Université de Strasbourg s'articule en enseignements fondamentaux, options et travaux personnels de recherche. Il s'enrichit d'un partenariat avec l'Université de Fribourg-en-Brisgau (séminaires proposés au choix des étudiants). Il se déroule en interaction avec le Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine (CRePh.AC, EA 2326), qui organise régulièrement des colloques et journées d'études ouverts à tous et susceptibles d'être validés au titre du « stage en équipe de recherche » (voir plus bas).

Semestres 1 à 3

Les trois premiers semestres du Master perfectionnent la formation des étudiants tout en les engageant dans un processus de recherche autonome, grâce à :

1) trois enseignements fondamentaux :

- Philosophie générale & problèmes contemporains ;
- Histoire de la philosophie ;
- Éthique et politique ;

2) une option, à choisir entre :

- Un séminaire supplémentaire de philosophie qui relève d'un domaine de spécialité ;
- Un séminaire dans une autre composante en rapport avec le projet de recherche de l'étudiant : langue ancienne, littérature comparée, théologie, mondes germaniques, arts, etc.

3) un projet de recherche, validé en semestre 2, qui constitue un premier engagement dans la construction d'une réflexion autonome de recherche.

4) le stage en équipe de recherche et la méthodologie de la recherche.

Semestre 4

Point d'aboutissement de tout le Master, le semestre 4 contient :

- un séminaire au choix entre un séminaire de philosophie de la Faculté et un séminaire transfrontalier ;
- la pièce maîtresse qu'est le mémoire de recherche (ou TER : Travail Encadré de Recherche) ;
- la participation à un stage en équipe de recherche.

Les travaux personnels de recherche

Projet de recherche en Master I

Le projet de recherche consiste en une rédaction personnelle et philosophique d'une vingtaine de pages autour d'un thème et/ou d'une œuvre et d'un auteur, comportant un exposé de la problématique retenue, une introduction générale, un plan détaillé et une bibliographie. Le projet de recherche doit constituer en lui-même un premier travail de recherche, qu'il soit prolongé ou non par le mémoire de recherche en Master II. Par le projet de recherche, l'étudiant montre qu'il a su développer une réflexion philosophique autonome et construite, appuyée sur des lectures et une bibliographie appropriée.

Dès le début de l'année universitaire, l'étudiant contacte le directeur de projet de recherche qu'il a choisi, pour envisager avec lui le thème de son projet de recherche. En cours de rédaction, il peut solliciter l'avis de son directeur s'il le souhaite. À la fin du semestre (date limite à consulter sur les panneaux d'affichage), il remet à son directeur par l'intermédiaire du secrétariat sa rédaction, en un exemplaire.

Mémoire de recherche en Master II

Le mémoire de recherche consiste en une rédaction personnelle et philosophique d'environ 80 à 120 pages autour d'un thème et/ou d'une œuvre et d'un auteur, comportant une introduction, une conclusion, un développement articulé en chapitres et une bibliographie témoignant d'une recherche méthodique et informée par les exigences scientifiques de la recherche. Le mémoire de recherche constitue en lui-même un travail de recherche autonome. Par le mémoire de recherche, l'étudiant montre qu'il a su développer une réflexion philosophique ample, autonome et construite, appuyée sur des lectures et une bibliographie appropriée.

Le mémoire de recherche fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'au moins trois enseignants-chercheurs, dont un au moins est habilité à diriger des recherches (durée de l'exposé par l'étudiant : 15 mn maximum ; durée de l'entretien avec le jury : 45 mn maximum).

Au début de l'année universitaire, l'étudiant contacte le directeur de recherche qu'il a choisi (voir plus loin), pour envisager avec lui le thème de son mémoire de recherche. En cours de rédaction, il doit solliciter l'avis de son directeur au moins une fois. À la fin de sa rédaction, avant la date limite de remise du mémoire, l'étudiant fait le point avec son directeur de mémoire sur la qualité du travail présenté et sur l'opportunité de le soutenir devant le jury. La décision ultime de soutenir son mémoire appartient à l'étudiant, qui en porte la responsabilité. Une fois la décision prise, l'étudiant remet son mémoire en trois exemplaires auprès du secrétariat avant la date limite (date à consulter sur les panneaux d'affichage). Il n'existe pas de seconde session pour le mémoire de recherche. Les étudiants ne peuvent soutenir leur mémoire qu'une seule fois par année universitaire, au mois de juin uniquement.

Il n'y a plus de soutenances en septembre (sauf en cas de dérogation accordée sur la base de raisons pertinentes, par exemple maladie, ou un accident ayant donné lieu à la délivrance d'un arrêt de travail d'une durée supérieure à 28 jours pendant l'année universitaire en cours, ou mobilité à l'étranger). En revanche, les étudiants peuvent soutenir un nouveau mémoire l'année universitaire suivante en cas d'échec (note inférieure à 10 et non compensée).

Choix du directeur de projet de recherche et de mémoire de recherche

Les étudiants peuvent, selon leurs vœux, se tourner vers les professeurs, les maîtres de conférences HDR et les maîtres de conférences du département de philosophie. Les domaines de recherche des enseignants-chercheurs sont indiqués sur le site de la Faculté de Philosophie : philo.unistra.fr

Les modalités précises d'évaluation sont consignées dans le tableau « Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MECC) » mis en ligne sur le site internet de la Faculté. Le présent document vient en complément de ce tableau.

Le Guide pédagogique du Master contient des informations détaillées sur le projet de recherche et le mémoire. Les étudiants sont priés de s'y reporter.

Le Règlement des études et de la scolarité de l'Université de Strasbourg est le cadre général auquel se conforment les MECC de la Faculté. Ce règlement est publié sur le site de l'Université.

Rattrapage intégré dans la session unique et évaluation continuée

Il n'y a pas de deuxième session dans le Master Recherche en philosophie.

Le **rattrapage est intégré** dans la session unique, sous forme d'**évaluation continuée** (pour toutes les UE dispensées par des enseignants de philosophie) ou d'une **pluralité d'évaluations** (pour les seules UE de langues dispensées par des enseignants de langue : UE 1 des S1 et S2).

Le principe de l'évaluation continuée est le suivant :

- Une seule évaluation par UE concernée (UE dispensée par un enseignant de philosophie) ;
- L'évaluation porte sur un écrit ou un oral (voir tableau des MECC) ;
- Le travail à fournir est guidé par l'enseignant durant le semestre selon les besoins exprimés par les étudiants ;
- Une fois le travail écrit rendu ou l'oral passé, l'enseignant apprécie dans des délais brefs si la prestation fournie permet de valider l'UE (note supérieure à 10) ;
- En cas d'évaluation inférieure à 10 de cette prestation (écrite ou orale) qui devra impérativement un travail personnel de l'étudiant, l'enseignant en informe immédiatement la personne concernée (le jour même en cas d'oral, ou dès la correction des copies en cas d'écrit) et lui propose un travail complémentaire, de dimensions restreintes et selon des directions précises pour pallier les insuffisances de la première prestation (point du cours à retravailler, lecture complémentaire, concept à préciser, etc.). Ce travail complémentaire peut être fourni soit à l'écrit soit à l'oral (indépendamment du fait que le premier travail a été un écrit ou un oral), et dans chaque cas une date est fixée d'un commun accord entre l'enseignant et l'étudiant dans des délais permettant la préparation du travail complémentaire par l'étudiant tout en respectant les délais de remise de notes au secrétariat par

l'enseignant. *Ce travail complémentaire ne produit pas une nouvelle note, mais sert à modifier à la hausse la première note, si la qualité du travail complémentaire fourni le permet ; en cas contraire, la note initiale reste inchangée (pas de modification à la baisse de l'évaluation de base ; en conséquence, les étudiants peuvent choisir de s'en tenir à la note de base sans faire le travail complémentaire demandé, et peuvent choisir de se reposer ainsi sur l'éventuelle compensation entre UE).* Pour des raisons d'équité, le rattrapage intégré est un simple exercice de remédiation, qui permet au mieux d'atteindre 10/20 et non de dépasser la moyenne.

- Pour l'évaluation de base, chaque enseignant prévient dans les quinze premiers jours du semestre les étudiants de ses attendus en matière d'écrit (un écrit de type recherche, de x pages minimum et y pages maximum, avec bibliographie, précision sur le mode de détermination du sujet, etc. ; ou un écrit de type dissertation ou commentaire de texte, etc. ; les attentes concernant l'oral sont aussi précisées : durée d'exposé continu fait par l'étudiant.e + durée d'échanges de questions-réponses entre enseignant.e et étudiant.e, etc. *N.B. : la préparation de l'oral se fait à la maison.*
- Le travail complémentaire est en revanche *individué*, à partir de chaque évaluation du travail de base, de manière à remédier aux carences éventuelles de celui-ci. *Le principe directeur est toujours de permettre aux étudiants de donner le meilleur d'eux-mêmes et de faire la preuve de leur aptitude à tenir compte d'une demande d'amélioration d'un travail initial.*

Assiduité et dispense d'assiduité

L'assiduité est définie comme suit (notamment pour les besoins de justification des boursiers) : est assidue une personne qui a réalisé son inscription administrative et son inscription pédagogique dans les formes exigées par l'administration de l'Université de Strasbourg et la Faculté de philosophie, et qui réalise les travaux des évaluations dans les temps et les formes exigées par les MECC et par le calendrier fixé par la Faculté et les enseignants. S'ajoute à cela l'assiduité par présence attestée (feuille de présence) aux trois modules intitulés « Stage en équipe de recherche ».

La présence aux cours et séminaires n'est pas obligatoire, charge aux étudiants d'assumer leur choix de ne pas assister à toutes les séances. *Une absence aux cours n'entraîne donc pas de faute relativement à l'assiduité, à l'exception, donc, du module « Stage en équipe de recherche », qui se valide par la présence à trois manifestations*

organisées par le CRePhAC (UR 2326), dont un colloque ou une journée d'études complète. La liste des manifestations est arrêtée et publiée par la Faculté dès le mois de septembre (les étudiants sont invités à consulter les pages web du CRePhAC et de la Faculté de philosophie). Les manifestations peuvent être suivies aussi bien au premier semestre qu'au second.

Les étudiants salariés peuvent faire connaître auprès du responsable du Master leurs éventuelles difficultés relativement à cette contrainte, en vue d'une dispense totale ou partielle d'assiduité au module « Stage en équipe de recherche ».

Pour les démarches précises à suivre pour valider un stage en milieu professionnel, veuillez consulter le mémento licence, rubrique « stage ».

Conservation des notes

Les UE validées par une note égale ou supérieure à 10 sont définitivement acquises.

Pour l'UE incluant le « Stage en équipe de recherche », en cas de non-validation de la totalité de l'UE par suite d'un manque d'assiduité au module des manifestations du CRePhAC (ce qui produit une défaillance), la note obtenue dans le module de « Pratique et méthodologie de la recherche » est conservée si elle est égale ou supérieure à 10 (décision de la Faculté de philosophie).

Se reporter pour le reste au *Règlement des études et de la scolarité de licence et de master 2024-2025* de l'Université de Strasbourg.

Anticipation du M2

Une éventuelle anticipation d'enseignements relevant de la deuxième année du Master peut être envisagée pour des étudiants qui n'ont pas validé leur année de M1, mais qui ont néanmoins acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres. Les étudiants se trouvant dans cette situation peuvent en effet être autorisés par le responsable du Master à suivre certains enseignements de M2 par anticipation. Les enseignements concernés sont alors inscrits dans la fiche pédagogique. D'un point de vue administratif, l'étudiant reste exclusivement inscrit en M1. En outre, dans cette hypothèse, la somme totale en ECTS des UE suivies ne peut pas excéder 30 ECTS par semestre.

Option (UE 5)

Dans le cadre de l'UE 5 des trois premiers semestres de Master, les étudiants ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de suivre un enseignement dans une autre composante de l'Université de Strasbourg ou un séminaire international (Eucor). Cet enseignement optionnel doit toutefois être un cours de niveau Master, à moins que l'étudiant demande et obtienne une dérogation auprès du responsable pédagogique du Master Recherche en philosophie. Dans tous les cas, les modalités d'évaluation et de contrôle continu de cette option libre sont fixées par la composante à laquelle l'enseignement est rattaché : ce qui signifie notamment qu'*un éventuel aménagement de contrôle continu pour cette option libre doit être sollicité auprès de la composante concernée.*

Nature des épreuves

Le type des épreuves (écrit ou oral) est indiqué dans le tableau des MECC.

Concernant les épreuves orales, il convient de distinguer :

- Les oraux en UE de langue dispensées par des enseignants de langue : il s'agit d'oraux de 15 mn, dont les enseignants de langue fixent librement les modalités selon les besoins pédagogiques. Attention : les cours d'anglais dispensés par le Lansad (rattaché à la Faculté des langues) sont validés par les règles fixées au Lansad et à la Faculté des langues.
- Les oraux en UE de philosophie : l'oral sera alors organisé par le secrétariat et le responsable du master à la fin du semestre. Il dure soit 15 mn soit 20 mn maximum (voir tableau Excel des MECC). *Il ne consiste pas en une discussion informelle, mais représente une véritable prestation de l'étudiant.* Une première partie est consacrée à un exposé par l'étudiant *avec une introduction, un développement structuré et une conclusion ; l'étudiant doit faire preuve de sa capacité à soutenir devant autrui une parole structurée et philosophique ; il doit veiller à la forme et au fond, à son élocution et à la consistance philosophique de son propos.* Le reste du temps consiste en des questions posées par l'enseignant. La proportion de temps affectée à chaque partie de l'oral est précisée par l'enseignant.

Concernant les écrits : ils sont soit de type recherche, soit de type dissertation, soit de type commentaire de texte (format classique pratiqué dès la licence de philosophie) ; l'enseignant indique en début de semestre s'il impose un seul type pour tous les étudiants,

ou s'il leur laisse le choix. Les « écrits type recherche », de manière générale, consistent en la rédaction d'un petit texte de recherche avec une bibliographie (nombre de pages précisé par chaque enseignant), sur un sujet en rapport avec le cours et dûment validé par l'enseignant. Il appartient cependant à chaque enseignant de préciser ses exigences relativement à cet exercice. L'étudiant, comme indiqué ci-dessus, peut selon ses besoins demander des conseils à l'enseignant au fil du semestre.

Concernant le « projet de recherche » en Master I et le « mémoire » en Master II, voir les indications fournies dans le guide pédagogique du Master.

Absences et défaillances

La présence aux épreuves avec et sans convocation est obligatoire, sauf en cas de dispense d'assiduité inscrite dans la fiche pédagogique.

*En cas d'absence à une épreuve avec convocation (voir tableau MECC) : l'étudiant doit présenter un justificatif au service de la scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du Master, en définit alors le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. En revanche, *en cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant.* La défaillance empêche le calcul de la moyenne de l'UE et bloque donc totalement le semestre.*

N.B. : Les seules épreuves « avec convocation » en Master sont des oraux. Les oraux permettent une certaine souplesse d'organisation. Les étudiants ayant un empêchement sérieux et prouvé pour se rendre à la convocation de l'oral doivent en avertir le secrétariat et l'enseignant avant l'épreuve, ou le jour même s'il s'agit d'un empêchement de dernière minute. Au cas où le motif est sérieux et prouvé, l'enseignant proposera une nouvelle date à l'étudiant *via* le secrétariat. *La simple négligence d'un étudiant ne constitue pas un motif valable et la Faculté n'est pas tenue d'y remédier.*

En cas d'absence à une épreuve sans convocation (voir le tableau Excel) : l'étudiant doit également présenter une justification au service de la scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. En cas d'absence justifiée, aucune note relative à cette épreuve n'est attribuée et le président de jury n'en tient pas compte. L'enseignant peut toutefois proposer une épreuve de substitution, mais cette décision relève de sa libre appréciation. En cas

d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve. La note zéro n'empêche pas le calcul de la moyenne de l'UE ni, donc, du semestre.

Plagiat

L'Université de Strasbourg est engagée contre le plagiat. Les travaux réalisés par les étudiants doivent avoir pour ambition de produire un effort de réflexion et d'utilisation personnelles des connaissances sur un sujet. Les étudiants sont sensibilisés à la violation de l'éthique universitaire que constitue le plagiat. L'Université de Strasbourg met à la disposition des enseignants des outils de détection du plagiat. Les étudiants sont informés que l'usage des données doit être référencé et doit s'intégrer à une réflexion personnelle construite et argumentée ; ils s'engagent à ne pas commettre de plagiat dans leurs travaux (dissertations, commentaires, exposés, mémoires, etc.).

En cas de plagiat constaté, l'équipe pédagogique alertée par l'enseignant apprécie avec discernement la gravité de la faute en distinguant éventuellement ce qui relève de la simple maladresse et ce qui témoigne de l'intention manifeste de frauder. L'étudiant peut être contraint de refaire le travail dans des délais brefs en le faisant précéder d'une déclaration d'authenticité ; s'il ne refait pas le travail dans les délais impartis, il reçoit la note de 0/20. Dans le cas où la proportion de texte plagié reflète une absence flagrante de travail personnel, l'étudiant reçoit la note de 0/20. En cas de récurrence, l'étudiant sera traduit devant la commission disciplinaire compétente. L'auteur du plagiat s'expose à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'université pour une durée limitée.

Chaque étudiant est responsable de ses travaux ; il n'est pas censé donner communication à autrui d'un travail écrit. Dans le cas où deux étudiants rendraient des travaux identiques, la note serait divisée par deux pour chacun des étudiants concernés.

Préparation aux concours de l'enseignement

Responsable : Mickaël LABBÉ

DEVOIRS ÉCRITS DES ÉTUDIANTS

Au total, les étudiants se voient offrir chaque année la possibilité de composer **plus de 20 devoirs écrits**, qui se répartissent généralement comme suit :

- 5 dissertations de philosophie générale (épreuves sans programme), sur table.
- 3 dissertations sur thème type 2^e épreuve de l'agrégation, sur table ou à la maison.
- 4 commentaires de texte type CAPES, sur table.
- 3 + 3 commentaires de textes sur les deux auteurs de l'écrit de l'agrégation, sur table ou à la maison.
- 3 devoirs sur table formant une agrégation blanche.
- 2 devoirs sur table formant un CAPES blanc.

Le calendrier de toutes les épreuves sur table est affiché à la rentrée.

Les copies sont corrigées par l'équipe de la préparation aux concours et les devoirs font l'objet d'un corrigé méthodique.

Les résultats des étudiants font l'objet d'un suivi par le responsable de la préparation aux concours.

NB. La durée des épreuves écrites d'admissibilité au CAPES étant fixée à 6 heures, et celle de l'agrégation restant à 7 heures (sauf pour la troisième épreuve d'admissibilité, fixée à 6 heures), il revient aux étudiants de choisir, lors des épreuves d'entraînement, l'épreuve qu'ils préparent, et de l'indiquer clairement au correcteur.

EXERCICES ORAUX

Préparation avant l'admissibilité

Les oraux à programme spécifique (les textes de l'agrégation et la leçon sur un domaine) donnent lieu à des cours magistraux, qui sont complétés ensuite par des colles.

Les oraux sans programme spécifique (seconde leçon de l'agrégation, oraux du CAPES sur le programme des séries générales et techniques du baccalauréat) sont préparés par deux leçons hebdomadaires que les étudiants sont invités à effectuer, suivis d'une reprise et d'une leçon par le professeur.

Les aspects spécifiques au concours du Capes sont pris en charge dans une « UE Capes » sous la responsabilité de Mme Le Van.

Colles après l'admissibilité

Après les résultats de l'admissibilité, les candidats admissibles bénéficient de colles par les enseignants en charge de la préparation aux épreuves.

STAGES EN LYCÉE

Depuis l'année universitaire 2023-2024, les étudiants inscrits à la préparation aux concours de la Faculté de philosophie et se destinant plus spécifiquement au CAPES ont la possibilité d'effectuer un stage en lycée, dans le cadre d'une convention entre la Faculté de philosophie et le Rectorat de l'Académie de Strasbourg. Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un tel stage doivent se manifester en début d'année auprès du responsable de la préparation aux concours. N.B. : Le nombre de places offert par le Rectorat est limité. Le cas échéant, le lieu du stage sera déterminé en concertation avec l'Inspecteur pédagogique régional de philosophie pour l'Académie de Strasbourg, Yann Martin.

CONCOURS : NATURE DES ÉPREUVES

CAPES

Les épreuves du Capes externe et du Cafep-Capes de la section philosophie se composent de deux épreuves écrites d'admissibilité (une épreuve disciplinaire et une épreuve disciplinaire appliquée) et de deux épreuves orales d'admission (une épreuve de leçon et une épreuve d'entretien).

Épreuves d'admissibilité

Épreuve écrite disciplinaire

Durée : 6 heures

Coefficient 2

L'épreuve prend la forme d'une composition. Le programme de l'épreuve est celui des classes terminales auquel s'ajoute le programme de spécialité « humanités, littérature et philosophie » du cycle terminal de la voie générale.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuve écrite disciplinaire appliquée

Durée : 6 heures

Coefficient 2

L'épreuve prend la forme d'une explication d'un texte philosophique emprunté à l'un des auteurs du programme des classes terminales. L'épreuve permet d'évaluer les capacités d'interprétation ainsi que les capacités pédagogiques et didactiques du candidat. Le jury appréciera notamment l'aptitude du candidat à comprendre et analyser un argument, à en dégager la dimension problématique afin de l'exposer clairement aux élèves et à être capable de situer son propos dans l'exposé d'une notion ou plus largement dans une séquence pédagogique.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuves d'admission

Épreuve de leçon

Durée de la préparation : 6 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 40 minutes maximum, entretien avec le jury : 20 minutes maximum).

Coefficient 5

Deux textes issus du programme publié sur le site du ministère de l'éducation nationale sont proposés au choix du candidat, qui retient l'un d'entre eux.

L'épreuve comporte deux phases :

- une première phase consistant en l'explication devant le jury du texte choisi par le candidat, à qui il appartient de montrer comment il le destine aux élèves des classes terminales ;
- une seconde phase consistant en la conception et la présentation d'une séance d'enseignement, le cas échéant resituée dans le cadre d'une séquence d'enseignement.

Le candidat choisit une question problématisée issue du texte proposé, qui sert de base à la construction de sa séance laquelle doit intégrer des éléments d'analyse du texte présentés lors de la première phase.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Épreuve d'entretien

Durée de l'épreuve : 35 minutes

Coefficient : 3

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.),
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du Capes, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

AGRÉGATION

(Arrêté du 28 décembre 2009, modifié par celui du 25 juillet 2014)

A. — Épreuves écrites d'admissibilité

1° **Composition de philosophie sans programme** (durée : sept heures ; coefficient 2).

2° **Composition de philosophie se rapportant à une notion** ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année (durée : sept heures ; coefficient 2).

3° **Épreuve d'histoire de la philosophie : commentaire d'un texte** extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente (durée : six heures ; coefficient 2).

B. — Épreuves orales d'admission

1° **Leçon de philosophie** sur un sujet se rapportant, **selon un programme établi pour l'année**, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : trente-cinq minutes ; coefficient 1,5).

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

2° **Leçon de philosophie** sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : trente-cinq minutes ; coefficient 1,5).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

3° **Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français** extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes (30 minutes d'explication + 15 minutes d'entretien) ; coefficient 1,5).

Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

4° **Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien** extrait de l'ouvrage inscrit au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes (30 minutes de traduction et explication + 15 minutes d'entretien) ; coefficient 1,5). Le programme est renouvelé chaque année.

Un dictionnaire sera mis par le jury à la disposition des candidats (bilingue pour le latin et le grec, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien). Le candidat indique au

moment de son inscription la langue ancienne ou moderne choisie par lui. Les programmes du concours font l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Le programme de la session 2025

Épreuves écrites d'admissibilité

2ème épreuve – « Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions » :

Le hasard et la nécessité

2/ 3ème épreuve – « Épreuve d'histoire de la philosophie (commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur – antique ou médiéval, moderne, contemporain – appartenant chacun à une période différente) » :

AUGUSTIN : *Contre les académiciens ; La vie heureuse ; L'ordre ; Le maître ; Le libre-arbitre ; Les confessions ; La cité de Dieu.*

MONTESQUIEU : *Lettres persanes ; De l'esprit des lois ; Défense de l'esprit des lois ; Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence ; Dissertation sur la politique des Romains dans la religion.*

Épreuves orales d'admission

1/ Domaine retenu pour la « Leçon de philosophie » n°1 :

La logique et l'épistémologie.

2/ Domaines retenus pour la « Leçon de philosophie » n°2 :

L'esthétique, la métaphysique, la morale, la politique, les sciences humaines.

3/ Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français

DESCARTES, *Principes de la philosophie* (1647) – traduction française par l'abbé Picot (revue par Descartes).

NB 1 : sont au programme les passages suivants des *Principes de la philosophie* : 1/ Dédicace « À la Sérénissime Princesse Elisabeth » ; 2/ Lettre-Préface de l'édition française des *Principes* (ou : « Lettre de l'auteur à celui qui a traduit le livre laquelle peut ici servir de préface ») ; 3/ Première Partie ; « Des principes de la connaissance humaine » [en entier] ; 4/ Seconde Partie : « Des principes des choses matérielles » [en entier] ; 5/ dans la Troisième Partie : « Du monde visible », exclusivement les articles 1 à 69 ; 6/ dans la Quatrième Partie : « De la Terre », exclusivement les articles 188 à 207.

NB 2 : le jury utilisera l'édition suivante : Descartes, *Œuvres philosophiques*, Tome III(1643-1650), éd. F. Alquié, Garnier (1973) reprise dans l'édition Garnier - Classiques Jaunes n° 541 (2010-2018).

DELEUZE, *Différence et répétition*, Presses Universitaires de France, 1968.

4/ Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien

NB : s'agissant des traductions françaises des ouvrages ou parties d'ouvrages mis au programme, le jury ne préconise aucune traduction particulière. Lorsqu'une édition bilingue est retenue comme édition de référence, donnant accès au texte original, cela n'implique pas que la traduction française qui y figure ou que les notes qui éventuellement l'accompagnent prennent une valeur normative.

Texte allemand

Kant, *Kritik der praktischen Vernunft*, Philosophische Bibliothek - Meiner - Verlag für Philosophie, 2003.

NB : sont au programme dans cet ouvrage exclusivement les parties suivantes : Erster Teil : Elementarlehre der reinen praktischen Vernunft : Erstes Buch : « Die Analytik der reinen praktischen Vernunft » (Erstes, zweites, drittes Hauptstück).

Texte anglais

SMITH, *Essays on philosophical subjects*, Oxford University Press 1980 reprint Liberty Fund, Inc. 1982.

NB : sont au programme dans cet ouvrage exclusivement les textes suivants : 1/ The History of Astronomy ; 2/ The History of the Ancient Physics ; 3/ The History of the Ancient Logics and Metaphysics ; 4/ Of the External Senses ; 5/ Of the Nature of that Imitation which takes place in what are called The Imitative Arts ; 6/ Of the Affinity between Music, Dancing, and Poetry.

Texte arabe

AL-GHAZALI, *Fayṣal al-tafriqa bayna al-Islām wa-al-Zandaqa*, ed. M. Hogga (dans Al-Ghazālī, *Le critère de distinction entre l'islam et l'incroyance. Interprétation et divergence en islam*, édition bilingue par M. Hogga, préface de J. Jolivet, Paris, Vrin, 2010).

Texte grec

ARISTOTE, *Métaphysique*, livre Gamma, Τῶν μετὰ τὰ φυσικά Γ, dans *Aristotelis Metaphysica*, édition W. Jæger, Oxford, Oxford University Press, 1957, p. 59-86.

Texte italien

GUICCIARDINI, *Ricordi*, Garzanti ed., « I Grandi Libri », 2003.

Texte latin

SPINOZA, *Ethica* : Pars Tertia – «De Origine et Natura affectuum ».

NB : le jury utilisera l'édition suivante : Presses Universitaires de France, 2020, p. 240-338.

TABLEAU DE L'ORGANISATION DES COURS 2024-2025

N.B. : sauf indication contraire, les séances durent 2 heures

Agrégation

Épreuve	Intitulé du cours	Période du cours	Enseignants
1 ^{ère} épreuve	Préparation aux épreuves hors programme : dissertations, commentaires de textes, leçons	1 ^{er} semestre (12 séances)	P. Guerpillon
		2 ^{ème} semestre (12 séances)	G. Leblanc
2 ^{ème} épreuve	Dissertation sur thème : Hasard & Nécessité	1 ^{er} semestre (12 séances)	A. Merker, S. Dupouy, E. Salanskis, A. . Bouffard
3 ^{ème} épreuve	Augustin	1 ^{er} semestre (12 séances)	E. Mehl
	Montesquieu	1 ^{er} semestre (12 séances)	A. Bouffard
1 ^{ère} épreuve	Domaine : Logique & Épistémologie	2 ^{ème} semestre (12 séances)	S. Dupouy, J.-L. Gangloff D. Thomasette
2 ^{ème} épreuve	Leçon hors programme	1 ^{er} semestre	G. Leblanc
		2 ^{ème} semestre	P. Guerpillon
Textes français	Descartes, <i>Principes de la philosophie</i>	1 ^{er} semestre (12 séances)	E. Mehl
	Deleuze, <i>Différence et répétition</i>	2 ^{ème} semestre (12 séances)	X. Tenezakis

Textes en langue étrangère	Kant, <i>Kritik der praktischen Vernunft</i>	1 ^{er} semestre (12 séances)	D. Espinet
	Smith, <i>Essays on philosophical subjects</i>	1 ^{er} semestre (12 séances)	R. Authier

Capes

Épreuve	Intitulé du cours	Période du cours	Enseignants
1 ^{ère} et 2 ^{ème} épreuves d'admissibilité	Méthodologie des épreuves écrites (cours commun avec la préparation à l'agrégation)	1 ^{er} semestre	P. Guerpillon
		2 ^{ème} semestre	G. Leblanc
1 ^{ère} et 2 ^{ème} épreuves d'admission	Leçon hors programme (cours commun avec la préparation à l'agrégation)	1 ^{er} semestre	G. Leblanc
		2 ^{ème} semestre	P. Guerpillon
	Méthodologie des épreuves orales spécifiques au Capes, didactique, accompagnement de stage	1 ^{er} et 2 ^{ème} semestres	C. Le Van

Faire ses études à l'étranger

Nous rappelons à tous les étudiants de philosophie qu'ils ont l'opportunité de suivre des cours pendant un ou deux semestres dans une université étrangère, en faisant valider leurs résultats par un système d'équivalences.

Dans cette perspective, ils peuvent bénéficier de bourses octroyées par l'Université de Strasbourg, soit dans le cadre d'accords Erasmus, soit dans le cadre d'accords de coopération spécifiques passés entre l'Unistra et plusieurs universités étrangères. Ils peuvent suivre avant leur départ des cours de mise à niveau en langues étrangères.

Nous conseillons à nos étudiants de profiter pleinement de cette opportunité.

Vous souhaitez partir étudier ou effectuer un stage à l'étranger mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? Vous aimeriez en savoir plus sur les différentes bourses pour financer votre départ ? Vous souhaiteriez connaître quels sont les nombreux accords de coopération internationaux de l'Université de Strasbourg ? Vous pouvez consulter le guide de la mobilité internationale qui vous apportera les réponses à toutes ces questions, sur le site de l'Unistra. Il est disponible à cette adresse :

<https://www.unistra.fr/international/partir-a-linternational>

Vous pouvez également vous adresser à la Direction des Relations Internationales (dri-contact@unistra.fr) et à la correspondante RI à la Faculté de philosophie, Mme Alix Bouffard (a.bouffard@unistra.fr).

Doctorat de philosophie

L'Équipe d'accueil des doctorants en philosophie (UR 2326 ou CREPhAC) fait partie de l'École doctorale des Humanités.

Les titulaires d'un Master peuvent s'inscrire en thèse auprès de l'un des professeurs de philosophie ou de l'un des maîtres de conférences en philosophie habilités à diriger des recherches (HDR).

Les formalités administratives à accomplir sont consultables sur les pages de la Direction de la Recherche.

Financement de la thèse

Les pages de la Direction de la Recherche vous fournissent tous les renseignements nécessaires sur la recherche de financement d'une thèse (<https://www.unistra.fr/recherche/doctorat/faire-un-doctorat/financer-sa-these>).

Chaque année, le CREPhAC et la Faculté de philosophie défendent les candidatures de leurs doctorants à des contrats doctoraux avec ou sans mission complémentaire d'enseignement.

Attention : pour poser une candidature à un contrat doctoral à l'École doctorale des Humanités, il est nécessaire d'avoir obtenu au moins la note 14 à la soutenance du mémoire et 14 comme moyenne du diplôme de M2.

Débouchés

Les docteurs en philosophie peuvent candidater à des postes de maîtres de conférences. Pour cela, ils doivent, après avoir soutenu leur thèse, demander leur qualification auprès du Conseil National des Universités (CNU) dans la ou les sections qu'ils visent (la philosophie relève de la section 17).

Pour information, il est à noter que parmi les nombreuses candidatures aux postes de maîtres de conférences auprès des universités françaises, les dossiers qui présentent, en plus de la thèse, une réussite à l'agrégation sont généralement évalués comme supérieurs à ceux qui ne présentent pas un tel "plus". L'absence d'agrégation constitue un handicap très sérieux qu'il convient de prendre en compte dans son projet professionnel. Les personnes qui ont comme projet de devenir maîtres de conférences dans une université française ont intérêt à passer l'agrégation, soit avant soit après leur doctorat.

Équipe d'accueil et de recherche en philosophie : CRePhAC

« Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine » CRePhAC
(UR 2326)

Une présentation de l'équipe de recherche est consultable sur notre site : philo.unistra.fr
L'équipe de recherche en philosophie inclut la plupart des enseignants-chercheurs de la Faculté de philosophie.

Directeur

Édouard Mehl

Membres titulaires

Professeurs

David Espinet

Édouard Mehl

Anne Merker

Jean-Philippe Narboux

Maîtres de conférences

Alix Bouffard

Laurent Fedi

Mickaël Labbé

Emmanuel Salanskis

Doctorants contractuels avec mission d'enseignement

Maxime Faure

Rémi Nabet

Ninon Pierson

ATER

Paul Guerpillon

Guillemette Leblanc

Martin Strauss

Professeurs émérites

Gérard Bensussan

Jean-Claude Chirollet

Francis Guibal

Yves-Jean Harder

Jean-Luc Petit

Jacob Rogozinski

Maurice Sachot

Le CRePhAC fédère ses travaux autour de l'axe principal qu'est l'histoire de la philosophie allemande, complété par les orientations originales de chacun des enseignants-chercheurs.

Il organise régulièrement, sur l'ensemble du champ de la philosophie, des journées d'études et des colloques ouverts à tous.

Responsabilités internes à l'Équipe d'accueil CRePhAC :

Directeur des *Cahiers philosophiques de Strasbourg* : Édouard Mehl

Rédactrice en chef des *Cahiers philosophiques de Strasbourg* : Alix Bouffard.

Les Cahiers philosophiques de Strasbourg

Depuis le 9 décembre 2018, *Les Cahiers philosophiques de Strasbourg* sont disponibles en ligne sur OpenEdition Journals, à l'adresse <https://journals.openedition.org/cps/>. Le format livre, support d'une lecture paisible et approfondie, reste disponible dans toutes les librairies (à commander auprès de notre diffuseur, la Librairie J. Vrin, si les exemplaires ne sont pas en stock).

Numéros parus

- N° 1, 1994 : « Husserl" et "Espace »
- N° 2, 1994 : « Le quotidien" et "L'héroïsme »
- N° 3, 1995 : « Rhétorique" et "Platon »
- N° 4, 1996 : « Phénoménologie et psychanalyse" et "La paix à l'âge classique »
- N° 5, 1997 : "Stanley Cavell", "Heidegger" et "Kant"
- N° 6, 1997 : "L'enseignement de la philosophie" et "Emmanuel Levinas"
- N° 7, 1998 : "Puissance et affects : une pathétique de la puissance" et "Aristote"
- N° 8, 1999 : « Plotin »
- N° 9, 2000 : "Le secret" et "La rhétorique"
- N° 10, 2000 : "Nature"
- N° 11, 2001 : "Les lois et les mœurs"
- N° 12, 2001 : "Les anciens savants"
- N° 13, 2002 : "L'anthropologie et le politique selon J.-J. Rousseau"
- N° 14, 2002 : "Levinas et la politique"
- N° 15, 2003 : « L'épicurisme antique »
- N° 16, 2003 : « Idéalisme et historicisme »
- N° 17, 2004 : « Concepts et catégories »
- N° 18, 2004 : « Leibnitz »
- N° 19, 2006 : « Littérature et philosophie »
- N° 20, 2006 : « Le retour des vertus intellectuelles »
- N° 21, 2007 : « Mélange de philosophie allemande »
- N° 22, 2007 : « Philosophie allemande et philosophie antique »
- N° 23, 2008 : « Platon et Aristote à la lumière de la philosophie allemande : penser, agir, être »

- N° 24, 2008 : « Que faire de la communauté ? »
- N° 25, 2009 : « L'idée de monde / La vie active »
- N° 26, 2009 : « Kant et les mathématiques »
- N° 27, 2010 : « Walter Benjamin, les vicissitudes du mythe »
- N° 28, 2010 : « *Philosophie et Sciences* »
- N° 29, 2011 : « *Franz Rosenzweig : politique, histoire, religion* »
- N° 30, 2011 : « Michel Henry : une phénoménologie radicale »
- N° 31, 2012 : « La Personne »
- N° 32, 2012 : « La science et sa logique »
- N° 33, 2013 : « Les philosophes lisent Kafka »
- N° 34, 2014 : « Le Corbusier : penser en architecture »
- N° 35, 2014 : « La réception germanique d'Auguste Comte »
- N° 36, 2015 : « Heidegger, la Grèce et la destinée européenne »
- N° 37, 2015 : « Messianisme, souveraineté et sécularisation »
- N° 38, 2015 : « La naturalisation de la phénoménologie, 20 ans après »
- N° 39, 2016 : « Jacques Derrida entre France et Allemagne »
- N° 40, 2016 : « Nietzsche, philologue et philosophe »
- N° 41, 2017 : « Marx jeune-hégélien »
- N° 42, 2018 : « Penser la mutation »
- N° 43, 2018 : « Proust-Schelling. Une affinité sélective ? »
- N° 44, 2019 : « Johann Heinrich Lambert – philosophie »
- N° 45, 2019 : « Platon, entre logos et cosmos »
- N° 46, 2019 : « Atmosphère : philosophie, esthétique, architecture »
- N° 47, 2020 : « Moïse »
- N° 48, 2020 : « L'imagination chez Descartes et ses contemporains »
- N° 49, 2021 : « L'animalité »
- N° 50, 2021 : « Théorie critique transnationale »
- N° 51, 2022 : « Nietzsche : le projet de la *Généalogie de la morale* »
- N° 52, 2022 : « Friedrich Schiller et l'idéalisme allemand »
- N° 53, 2023 : « [Auto]biographies philosophiques »
- N° 54, 2023 : « La pensée allemande dans l'institution philosophique française 1830-1930 »

LES CAHIERS PHILOSOPHIQUES DE STRASBOURG

Université de Strasbourg

Presses Universitaires de Strasbourg

Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme 5, allée du Général Rouvillois

CS 50 008 - 67083 STRASBOURG cedex